

Un projet en trois phases :
DIAGNOSTIC PARTAGÉ – PROJET D' ACTIONS – BILAN & PERSPECTIVES

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**L'émancipation socioprofessionnelle par une mobilité internationale
des jeunes des territoires du Pays des Vallons de Vilaine**

L'analyse présente dans ce document est issue d'une **démarche participative** entre **acteurs de l'insertion, de l'emploi, de l'animation, de l'information jeunesse et de la mobilité internationale** des territoires du **Pays des Vallons de Vilaine** (Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon & Vallons de Haute Bretagne Communauté).

Les acteurs impliqués dans la réalisation du diagnostic partagé :

- **Les jeunes du territoire** du Pays des Vallons de Vilaine ;
- **Les Points Information Jeunesse (PIJ)**: Lydia Busignies, Reunan Girard, Samuel Auvé ;
- **La Pépinière d'Initiatives jeunesse de la Fédération Léo Lagrange** : Cécilia Malet ;
- **Les Missions Locales (ML)** : Karine Duault, Mireille Le Caër, Cindy Guérin ;
- **La Maison de la Formation Professionnelle (MFP) Région Bretagne** : Elsa Delaunay ;
- **L'Agence de Vallons de Vilaine du Département 35 (CD35)** : Myriam Riaud ;
- **La structure d'insertion par l'activité économique Mode d'Emplois** : Jocelyne Cherel ;
- **L'Association Pour l'Action Sociale et Educative (APASE)** : Vincent Simon ;
- **L'association Jeunes à Travers le Monde (JTM)** : Esteban Vallejo.

Diagnostic rédigé par **VALLEJO Esteban** et réalisé entre mars et décembre 2015
dans le cadre d'une formation DEJEPS « Développement de projets, territoires et réseaux »

Sommaire

INTRODUCTION.....	2
<u>PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE DU TERRITOIRE ET DU PUBLIC</u>	
A) DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE – LE PAYS DES VALLONS DE VILAINE.....	3
I. Démocratie locale et caractérisation de la population.....	4
II. Territorialité des politiques et des compétences jeunesse, emploi et insertion.....	5
III. Un réseau d'acteurs dense et dynamique.....	7
B) DIAGNOSTIC DU PUBLIC - LES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS.....	10
I. JAMO, Neet's et autres publics prioritaires des programmes de mobilité.....	10
II. Les jeunes « rur-bains » du Pays des Vallons de Vilaine : entre mobilité et isolement.....	12
<u>DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES</u>	
A) LA PROBLÉMATIQUE - L'ÉMANCIPATION DES JEUNES ADULTES.....	18
I. Définition de L'objet d'étude : L'émancipation par la mobilité.....	18
II. Les concepts de recherche : de l'émancipation individuelle aux politiques publiques.....	19
B) VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES - L'ÉMANCIPATION SOCIOPROFESSIONNELLE PAR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE.....	23
I. La question centrale : L'émancipation par la mobilité internationale.....	24
II. La vérification des hypothèses : La mobilité internationale facteur d'émancipation ?.....	24
CONCLUSION.....	30
ANNEXES.....	31

INTRODUCTION

La réalisation de ce présent diagnostic fait suite à différentes réunions ayant eu lieu entre la fin de l'année 2014 et le premier trimestre 2015 entre des acteurs de l'insertion, de l'animation et de l'information jeunesse du territoire du Pays des Vallons de Vilaine, l'Agence départementale Vallons de Vilaine et l'association Jeunes à Travers le Monde.

Dans le cadre d'un Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) intitulé « Développement de projets, territoires et réseaux » réalisé au sein des Ceméa Pays de la Loire et de mon alternance au sein de l'association JTM, il m'a été demandé d'effectuer un diagnostic partagé de ce territoire et d'un des publics cibles de l'association.

A travers ce document, il s'agit dans une première partie de présenter les résultats de la démarche d'analyse participative qui a conduit à la caractérisation du territoire du Pays des Vallons de Vilaine et des publics les plus éloignés des dispositifs de mobilité internationale. La seconde partie du document tente de problématiser les constats partagés dans la première partie en se concentrant sur les causes et en s'appuyant sur des recherches bibliographiques.

La finalité de cette d'analyse est d'envisager un projet d'action permettant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du Pays des Vallons de Vilaine par une mobilité internationale.

PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE DU TERRITOIRE ET DU PUBLIC

L'ensemble de cette étude est tournée vers la **mobilité internationale**, secteur d'intervention de l'association Jeunes à Travers le Monde. Plus spécifiquement, cette thématique d'intervention est valorisée comme un **outil d'insertion professionnelle et sociale**.

L'étude proposée dans cette première partie est un **travail de description et d'analyse** à travers la réalisation d'un diagnostic partagé autour:

- du territoire d'intervention : **le Pays des Vallons de Vilaine** ;
- d'un des publics cibles de l'association: **les Jeunes ayant moins d'opportunités**.

Il s'agit ici de **repérer les atouts, les manques, les forces et les faiblesses** de chacune de ces composantes puis de **tenter de les analyser**.

Sur la base de constats partagés, l'objectif de cette première partie de diagnostic est de **soulever des situations-problèmes** (problème d'ordre social, éducatif, culturel, autre... ou situations positives qui méritent d'être développées).

A) DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE - PAYS DES VALLONS DE VILAINE

Ce diagnostic est un **processus de raisonnement visant à construire collectivement un point de vu sur l'état et la dynamique d'un territoire** au vue d'une thématique, ici la mobilité internationale des jeunes, **afin d'élaborer et de réaliser des projets communs**. Cela passe par l'identification, la rencontre et l'implication des acteurs ; l'identification des projets, des forces et faiblesses du territoire et la mise en perspective de cet ensemble.

Dans le cadre de cette étude, le diagnostic du territoire sera axé sur **le Pays des Vallons de Vilaine**, constitué de deux intercommunalités dynamiques,¹ situé dans le sud de Rennes et se concentrera sur le mandat de l'association : **La mobilité Internationale comme outil d'insertion social et professionnel des jeunes**.

A cette échelle d'intervention, s'applique la compétence Emploi-Formation-Insertion, les réseaux internes des structures (Missions Locales, PIJ, PAE, Animation jeunesse, etc...) et à moyen terme, elle correspond aux actions de la Plateforme Régionale de la Mobilité Internationale dont JTM et d'autres organisations du territoire sont acteurs. Cette échelle d'intervention a été discuté avec des acteurs du territoire qui n'émettent aucune réserve mise à part que « des actions spécifiques devront être développées en fonction de la singularité des territoires constitutifs du Pays ».

La démarche de diagnostic a suivi le processus de **détermination du territoire** jusqu'à sa **problématisation** en passant par les phases de **description** et de **caractérisation**. Il est issu d'observation terrain, de rencontre d'acteurs et d'entretiens, de lectures et d'analyses bibliographiques, d'échanges au sein d'un groupe de suivi ainsi que de la réalisation d'un questionnaire auprès de 93 jeunes. Le tout effectué en deux phases, l'une exploratoire (de mars à juillet 2015), l'autre d'approfondissement (de juillet à octobre).

¹ Pays ayant la plus forte croissance démographique de la Région : les jeunes de 15-29 ans = 16% de la population totale (en 2008) « *Portrait des 15-29 ans au sein du Pays de Vallons de Vilaine* » – Région Bretagne

I. DÉMOCRATIE LOCALE ET CARACTÉRISATION DE LA POPULATION

1. Historique et organisation du Pays des Vallons de Vilaine

Le Pays des Vallons de Vilaine est régi par un *Contrat de Pays* d'une durée de 6 ans dans le cadre des *Plans Etat-Région*, il « ne constitue pas un échelon administratif (il ne dessaisit pas les collectivités de leurs compétences), il est un cadre d'impulsion, de coordination et de coopération territoriale»². Son territoire a fortement évolué ces dernières années du fait de la restructuration des deux communautés de communes qui le composent.

Le pays est organisé autour d'élus locaux, d'une équipe technique et d'un conseil de développement qui est une assemblée de citoyens, qui donne son avis, évalue les projets du pays, et peut s'auto-saisir de tout sujet qu'elle juge pertinent. Ce conseil est constitué d'une assemblée plénière, composée de représentants des milieux associatifs, syndicaux, professionnels... et de citoyens motivés, se réunissant au moins une fois par an ; d'un bureau élu par l'assemblée générale et de groupes de travail thématiques créés en fonction des besoins.

2. Un territoire marqué par de fortes disparités

Le Pays accueille essentiellement de jeunes ménages qui souhaitent accéder à la propriété : **c'est un territoire jeune** (près de 40% de la population à moins de 30 ans) et **en pleine croissance** (une évolution de la population entre 1999 et 2001 de 35% alors que celle du département est de 15%).

Il est constitué de **36 communes** rassemblées en **deux communautés de communes** (Vallons de Haute Bretagne communauté et Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon) et organisé autour de **quatre pôles de service** : Bain de Bretagne, Guichen, Messac-Guipry, Maure de Bretagne :

Bain de Bretagne et les communes alentours constituent un pôle économique majeur situé le long de l'axe routier Rennes-Nantes avec 7 zones d'activités en pleine expansion représentatif d'un pays marqué par le développement d'industries liées à la mécanique et à l'automobile ;

Guichen et les communes alentours constituent un pôle démographique et économique croissant aux portes de l'aire urbaine rennaise et desservit par une gare SNCF, réunissant les conditions privilégiées pour l'installation de jeunes ménages et de services et entreprises diversifiées ;

Reste **une diversité de communes de taille moyenne** (3 à 5 000 habitants) : Maure de Bretagne, Goven, Guignen, Messac-Guipry, avec des accès variables aux voies de communication, petits services et offres culturelles ainsi qu'**une multitude de petites communes rurales** tournées vers les services et équipements des pôles.

Une carte présentant les communes, intercommunalités et voies de communication du Pays des Vallons de Vilaine est présentée en Annexe 1.

Du fait des voies de communication, des aspects démographiques et des possibilités d'emploi sur le territoire (et bassin d'emploi de Rennes), le dynamisme des pôles de Bain de Bretagne et de Guichen se confronte à l'enclavement des territoires de Maure-de-Bretagne et des territoires à l'est du pays (les communes proches de la Vilaine bénéficiant d'un désenclavement lié aux gares). **Une forte disparité existe donc pour la population quant à l'accès aux équipements et aux services publics, aux offres de loisirs et de culture, et plus généralement à l'information et à l'ouverture sur d'autres perspectives.**

² <http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr>

3. Un pays, deux intercommunalités et trois réalités territoriales

Chacune des deux intercommunalités est organisée autour d'un **Conseil communautaire** (composé de représentants de chaque commune au prorata du nombre d'habitants) appuyé par un **Bureau** ; d'une **Assemblée des maires** (stratégie de développement du territoire) ; et de **Commissions** thématiques (qui mènent des réflexions sur les grands projets et sont forces de propositions pour le Conseil communautaire).

La Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon (CCMVS), créée en 1994, regroupe 16 communes et près de 28 000 habitants. Concentrée autour du chef lieu Bain de Bretagne regroupant tous les services majeurs, elle est représentée par un Président « sans étiquette » et un bureau où seule une femme siège sur les 7 membres.

Vallon Haute Bretagne Communauté (VHBC) est née le 1er janvier 2014 (suite à une injonction du Préfet) des communautés de communes du canton de Guichen (ex ACSOR : Association des Communes du Sud Ouest de Rennes) et de Maure de Bretagne Communauté, ainsi que du rapprochement de 4 autres communes. Elle rassemble désormais 20 communes totalisant près de 40 000 habitants. Un président « sans étiquette » représente l'EPCI³ et seule 1 femme siège au bureau sur les 12 membres. Cette réorganisation récente et politiquement complexe, a un impact dans l'organisation technique: un Projet de Territoire est en finalisation mais la répartition des compétences entre communes et intercommunalité n'est pas encore définie (qui plus est dans contexte national de réforme des compétences des collectivités territoriales).

Le Pays des Vallons de Vilaine est un territoire multipolaire qui occupe une position stratégique aux portes de Rennes, à proximité de Nantes et Redon mais qui présente de grandes disparités entre ses territoires. Organisé administrativement autour de deux intercommunalités dynamiques, les réalités politiques et géographiques en font un territoire polarisé autour de trois communes Bain de Bretagne, Guichen et Maure de Bretagne.

II. TERRITORIALITÉ DES POLITIQUES ET DES COMPÉTENCES JEUNESSE, EMPLOI ET INSERTION

La répartition territoriale et institutionnelle des services liés à la jeunesse, à l'emploi, la formation et l'insertion sont à analyser aux vues des réalités historiques, politiques et géographiques des deux intercommunalités. D'un côté, l'harmonisation de la mise en œuvre des compétences Emploi-Insertion semble permettre une mise en réseau des acteurs et une mutualisation des moyens à l'échelle du Pays. De l'autre, la disparité dans la mise en œuvre de la compétence Jeunesse entre communes et intercommunalités (gestion communale et gestion déléguée) ne permet pas d'avoir une cohérence territoriale et un accès égal aux services jeunesse.

Une carte présente la répartition des acteurs de l'emploi-insertion et de la jeunesse sur le territoire du Pays des Vallons de Vilaine en *Annexe 2*.

1. Emploi et Insertion : des compétences complémentaires entre Intercommunalités, Département et Région

³ Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) : regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

Au niveau des intercommunalités, trois **Points Accueil Emploi** (PAE) communautaires font du lien entre demandeurs d'emploi, entreprises locales et Pôle Emploi ; neuf **Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (SIAE) (6 Chantiers d'Insertion et 3 Associations Intermédiaires) accompagnent la « ré-insertion » par l'emploi. Trois **Missions Locales**⁴ viennent renforcer ces politiques en ciblant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec une approche globale (emploi, santé, logement, budget, formation et mobilité).

Au niveau du Pays et via un partenariat avec la **Maison de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation (MEIF)**, une Chargée de Mission Territoriale anime un réseau d'acteurs du secteur (professionnels et entreprises) et contribue à faire émerger des projets sur la base de diagnostics économique et social du territoire. De manière complémentaire, la **Maison de la formation professionnelle (MFP)**, un service de proximité initié par le Conseil régional de Bretagne, intervient afin de valoriser les dispositifs d'alternance et de formation continue ainsi que pour faire du lien entre les élus du territoire et les professionnels du secteur.

Enfin, le département, via son **agence départementale**, appuie les politiques d'insertion au travers de son service Vie Sociale en lien avec les deux **Centres Départementaux d'Action Sociale (CDAS)** du territoire. Assurant la compétence Éducation Spécialisée et le suivi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), ces centres sont en lien direct avec des jeunes du territoire (interventions en matière de sport et d'éducation : éducateurs sportifs, animateurs éducatifs au sein des collèges, soutiens aux Offices des sports et aux associations).

2. CCMVS : une compétence jeunesse intercommunale

Au niveau de la CCMVS, la compétence globale jeunesse est passée à la communauté de commune depuis 2008 et est organisée autour d'une **Commission Jeunesse** qui se réunit tous les deux mois (20 élus, 10 à 15 participants réguliers, 2 élus « dynamiques ») appuyée par un coordinateur jeunesse salarié de l'intercommunalité.

Cinq espaces jeunes et deux animations jeunesses itinérantes sont répartis sur le territoire afin de couvrir les seize communes (3 marchés publics successifs remportés par la fédération Léo Lagrange, seule candidate au dernier appel d'offre). En 2002, un **Point Information Jeunesse (PIJ)** communautaire a été créé en lien avec le réseau régional de l'Information Jeunesse.

Ces dernières années les enjeux liés au développement économique et à l'emploi semblent avoir monopolisés les instances politiques à l'instar d'enjeu tel que la jeunesse. Cette compétence communautaire depuis 2008, semble largement déléguée pour les enjeux éducatifs à la Fédération Léo Lagrange. Une conseillère municipale lors d'un conseil communautaire « regrette vivement que **l'approche de la politique Jeunesse portée par la Communauté de communes, ne soit débattue que sous un angle purement comptable** »⁵.

Une opportunité semble cependant se présenter à travers le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ; une expérimentation pourrait être portée pour promouvoir « **des politiques intégrées et globales en faveur de la jeunesse** » ainsi que « **coordonner et valoriser l'ensemble des actions des différents intervenants sur la jeunesse** ».⁶

4 Rattachées à l'association des Missions Locales du Bassin d'emploi de Rennes.

5 Extrait du Compte Rendu du Conseil communautaire du 12 novembre 2014

6 Extrait du Compte Rendu du Conseil communautaire du 22 avril 2015

Malgré un grand nombre d'acteurs intervenants auprès des jeunes du territoire⁷ et un tissu associatif très dense (700 associations recensées sur le périmètre du Pays), il semble que la **compétence jeunesse soit « très sectorisée »** (vacances-loisirs/information jeunesse/établissements scolaires/associations sportives, culturelles, ...). La « **politique jeunesse se cantonne à la thématique des Loisirs des 12-18 ans** (se limitant aux chiffres de fréquentation et aux enjeux des financements CAF) » comme le précise un professionnel.

3. VHBC : une compétence jeunesse qui tend vers le communautaire

Au niveau de VHBC, une Commission Jeunesse a été créée en 2014 suite à la mise en place de la nouvelle intercommunalité, cette instance est appuyée par un directeur des politiques éducatives. A l'heure actuelle, seulement **deux espaces jeunes sont intercommunaux** (les autres étant encore municipaux ou en conventionnement au cas par cas : UFCV, Léo Lagrange). Il existe deux espaces privilégiés dans les **deux pôles principaux**: *Le Réso* rassemblant les acteurs de l'emploi et de la jeunesse à Guichen et *Le Chorus* : centre social et culturel à Maure de Bretagne. On y retrouve en particulier les **deux Points Information Jeunesse** du territoire.

Même constat que pour la CCMVS, la diversité des acteurs (institutionnels et associatifs) mènent des **actions très sectorisées**. De plus, au vue de la récente mise en place de la Communauté de Commune, **la compétence jeunesse reste globalement communale** ce qui implique un financement variable, peu de partage de moyens, peu d'interaction entre les territoires et une moindre cohérence et diversité éducative, sportive, artistique et culturelle à l'échelle de l'intercommunalité.

Dans ce contexte, **des orientations et priorités communes sur les enjeux liés à la jeunesse peinent à être définies même si une dynamique semble s'initier**. Tout comme la CCMVS, les points abordés en Conseil Communautaire semblent être purement financiers : attribution du marché *Action éducative en direction des enfants et des jeunes de VHBC* à Léo Lagrange (2 ALSH, 2 espaces Jeunes et l'animation jeunesse itinérante). En février 2015, la mise en œuvre d'une étude sur la compétence communale ou communautaire pour les ALSH et espaces jeunes sur l'ensemble du territoire a été actée (lancée et étudiée d'ici octobre 2015 ?)⁸.

La répartition territoriale des organismes œuvrant sur les champs de l'Emploi-Insertion et la complémentarité des acteurs en présence semble montrer qu'une réflexion et une harmonisation globale à l'échelle du Pays a été effectuée avec le temps. En terme de politique Jeunesse, les deux intercommunalités présentent une organisation très différente : entièrement communautaire et déléguée pour CCMVS, communale et communautaire et partiellement déléguée pour VHBC. Un point commun relie les deux EPCI : une réflexion globale et transversale sur les enjeux de la jeunesse (intégrant l'ensemble des champs de la jeunesse) peine à exister⁹.

III. UN RÉSEAU D'ACTEURS DENSE ET DYNAMIQUE

De manière générale, les acteurs du territoire semblent fonctionner en réseaux plus qu'en partenariats (qui ne semblent pas formalisés, à part lors de conventionnement avec les collectivités territoriales). Certains aspects (interne, externe, géographique, etc...) semblent faciliter le travail en réseau malgré l'absence de réflexion globale (et transversale) sur les enjeux de la jeunesse.

⁷ Deux lycées (un public et un privé), un tissu associatif dense tant sportif que culturel avec une Office cantonale d'animation sportive (OCAS), une Office cantonale des sports du canton du Sel, ainsi que des travailleurs sociaux, des éducateurs sportifs et des animateurs éducatifs (Agence départementale 35).

⁸ Compte rendu du Conseil Communautaire du 4 février 2015

⁹ Piste de travail majeure définie au sein du groupe de suivi du diagnostic (Cf CR 1ère réunion de travail)

1. Les aspects facilitant la mise en réseau des acteurs du territoire des Pays des Vallons de Vilaine

La dynamique de réseau est facilitée par :

- Un fonctionnement en **réseau interne lié à l'institution de rattachement** (même fonctionnement, mêmes outils, etc ...) : c'est le cas pour les Missions Locales, Points Accueil Emploi, Centres Départementaux d'Action Sociale, Points Information Jeunesse et les Espaces Jeunes communautaires en gestion déléguée.
- **La présence d'acteurs exerçant une coordination des actions ou des politiques** : La MEIF et la MFP semblent jouer un rôle central dans l'animation du réseau des acteurs de l'emploi-formation-insertion ; Les coordinateurs jeunesse des collectivités semblent renforcer les liens entre les structures de l'Animation et de l'Information Jeunesse.

De nombreux espaces semblent favoriser la mise en réseau, en particulier :

- **Le partage de locaux** (exemples du Réso ou du Chorus) ;
- **Les réunions et temps forts** : Réunions partenariales animées par la MEIF ; Démarche Jeunesse, Rencontres départementales, Temps fort décrochage scolaire, etc... animés par la Région ou le Département.
- **Les événements** : Forums (Formation, Emploi, Job d'été), Rallye alternance, etc...
- **Les commissions thématiques d'élus communautaires et de techniciens référents.**

Ces aspects impliquent que la thématique jeunesse ne soit pas abordée dans sa transversalité (problématiques liées à l'emploi, à l'insertion, à la formation, à l'éducation, aux loisirs, à la mobilité, etc...) mais bien par sectorisation à l'échelle technique mais aussi politique.

2. Analyse des relations partenariales sur le territoire du PVV

Au dire des acteurs de l'emploi-insertion, il semble que chacun ait trouvé sa place (ce qui n'était pas le cas il y a quelques années) et qu'**un équilibre ait été trouvé afin d'intervenir en complémentarité** et non pas en concurrence. **Les collectivités semblent avoir fait des choix et accompagnés ces évolutions** (dernier exemple : le PAE de Bain de Bretagne est passé en gestion communautaire alors qu'il était jusqu'ici géré par une association).

Certaines actions ou accompagnements (rédaction de CV) semblent cependant se superposer (**notion de « mille-feuille »** exprimée). Certains acteurs expriment aussi un **nombre important de réunions partenariales mais pas un désintéret pour ces dernières**, ce constat est à interroger vis-à-vis des priorités et des nombreuses missions définies au sein des organismes. Les temps forts de rencontre (élus-professionnels-habitants) sont plus contestés du fait qu'ils **débouchent rarement sur des actions concrètes**.

Le rôle, **la complémentarité et la coopération entre la MEIF et la MFP** semblent produire une réelle plus-value sur le territoire permettant de faire du lien avec les entreprises, les établissements de formation et les élus. S'ajoutent à cela les interventions dans les établissements scolaires des animateurs des PIJ.

Concernant **les liens entre les différents acteurs de l'information et de l'animation jeunesse, ils semblent limités à des actions et événements communs ponctuels** sans interactions avec l'ensemble des acteurs présents (tissu associatif sportif et culturel), chacun se concentrant sur son réseau local et ses initiatives. Un **sentiment de concurrence** (réponse appel d'offre) est palpable entre fédérations et organismes, la fédération Léo Lagrange étant bien implantée désormais.

Les passerelles entre les enjeux de l'emploi-insertion, de l'animation-information jeunesse et de la mobilité internationale sont limitées. Les différents champs étant traités à part du fait de la répartition des compétences à des échelles et des acteurs différents. **Les PIJ sont les seuls acteurs à avoir pour mission cette transversalité** en informant et orientant les jeunes vers les acteurs et les dispositifs pertinents d'emploi-insertion, de loisirs-vacances et de mobilité internationale.

Les coordinations jeunesse et commissions d'élus ont un rôle central afin de mettre du sens commun et faire du lien entre l'ensemble des actions des organismes des territoires (loisirs, sport, culture, éducation), en fixant des **grandes orientations et priorités éducatives.**

Conclusion: Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques (FFOR) du Territoire

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire dynamique et en mutation ; - Une diversité d'acteurs jeunesse et emploi-insertion en place et un réseau dense et dynamique ; - L'animation d'un réseau d'acteurs (dont élus) de l'emploi-insertion-formation par la MEIF et MFP ; - Des espaces de travail commun entre acteurs : le Chorus, le Réso, les PAE, etc... - Des diagnostics et études déjà effectués (statistiques, synthèses de données, etc...) = savoirs ; - Une participation volontaire de nombreux acteurs à la démarche de diagnostic ; - Des temps forts mis en place dans le territoire : « Décrochage scolaire », « Rencontres départementales » « Démarche Jeunesse » ; - Une thématique « Mobilité internationale » transversale et porteuse pour une dynamique de réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des services concentrés autour de 4 pôles (Bain, Guichen, Messac-Guipry et Maure de Bretagne) ; - Isolements et enclavements de certaines communes (ex-Maure de Bretagne Communauté et Est de la CCMVS) ; - Absence de réflexion globale et de long terme sur les enjeux de la jeunesse du territoire ; - Des opportunités de formation/orientation peu diversifiées et stigmatisantes : aide à la personne pour les filles, espaces verts et bâtiments pour les garçons ; - Sectorisation des champs de la jeunesse (éducation, animation, information, sport, culture, etc...) ; - Charge de travail des professionnels et investissement dans les dynamiques transversale - partenariales ; - Politiques jeunesse débattues sous un angle seulement financier au sein des Conseils Communautaires.
OPPORTUNITÉS	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Des instances existantes pour un portage politique des actions (Conseil de développement, Conseils communautaires, Commissions Jeunesse, etc...) ; - Constats partagés entre élus et professionnels autour des enjeux jeunesse et des disparités entre territoires ; - CCMVS : expérimentation envisagée pour promouvoir « des politiques intégrées et globales en faveur de la jeunesse » (Programme d'Investissement d'Avenir) ; - VHBC : étude prévue sur la compétence communale ou communautaire pour les ALSH et Espaces Jeunes (Cf. Conseil Communautaire – fév. 2015) ; - 3 Points Information Jeunesse intervenant à la fois sur les champs de la Jeunesse, de la mobilité et de l'Emploi-Formation ; - Un tissu associatif dynamique, créateur de lien social sur le territoire (dont des Comités de jumelage) ; - Dispositifs de mobilité = leviers pour les politiques publiques emploi-insertion et impact sur l'émancipation des personnes et des professionnels ; - Impact des mobilités internationales : effet accélérateur de retour à l'emploi et un fort taux de reprise d'études ou de formation pour les moins diplômés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - L'échelle du Pays n'est pas un échelon administratif doté des compétences Jeunesse ou Emploi-Formation : portage d'actions coordonnées entre les 2 EPCI ? ; - Les échéances électorales récurrentes freinent les prises de décisions et la mise en œuvre d'actions ; - Les nombreuses sollicitations de réunions et missions/tâches à effectuer au sein des structures limite l'investissement des professionnels ; - Temps de travail et de réflexion ne débouchant pas sur des actions concrètes ; - Dynamique de réflexion entre enjeux emploi-insertion et information-animation jeunesse liée au diagnostic en cours (quel impact ? - se rendre dispensable!) ; - Monopole de l'animation jeunesse communautaire par une fédération ; - Les jeunes ne sont pas impliqués dans la réflexion et la conception des politiques et des actions les concernant ; - La parole des jeunes habitants n'est pas prise en compte du fait de l'absence d'instance les représentant ; - Liens et espaces de réflexion entre élus, professionnels et jeunes non fonctionnels ;

De manière générale, il serait intéressant d'interroger l'impact du « saucissonnage » de l'action publique (politiques de l'animation-information jeunesse, de l'emploi-insertion, de l'éducation-formation) sur le public Jeunesse du territoire qui représente tout de même 16% de la population.¹⁰ Ce questionnement est à mettre en perspective avec la capacité/volonté d'ouverture de ces territoires vers l'extérieur, le sens donné aux actions éducatives et les valeurs défendues dans les politiques jeunesse orientées vers une « éducation critique à la Démocratie »¹¹. Les résultats des élections départementales de 2015 avec le Front national au deuxième tour dans les deux cantons (Bain de Bretagne et Guichen) doit venir appuyer cette réflexion.

B) DIAGNOSTIC DU PUBLIC - LES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITÉS

Le diagnostic du public vient approfondir et interroger de nouveaux aspects de la dynamique du territoire. Il s'agit en particulier dans cette partie de **caractériser de manière conceptuelle et concrète les freins à l'émancipation sociale et professionnelle** des jeunes habitants du Pays des Vallons de Vilaine.

Pour l'association Jeunes à Travers le Monde il s'agit bien de toucher potentiellement l'ensemble des jeunes du territoire breton et plus particulièrement du département **en ciblant prioritairement les publics « les plus éloignés »** : éloignés de l'information, de l'emploi, des dispositifs d'insertion, des programmes de mobilité, et plus largement **des opportunités d'ouverture par la rencontre et le voyage.**

Il s'agit donc ici d'**analyser les déterminismes sociaux, économiques, culturels et éducatifs ainsi que les freins cognitifs**¹² limitant l'émancipation individuelle et collective des jeunes habitants du territoire. La mobilité internationale étant un outil devant s'inscrire au sein des politiques jeunesse, emploi et insertion.

La méthodologie utilisée est basée sur des recherches bibliographiques, des entretiens de personnes ressources et des échanges au sein du groupe de suivi du diagnostic. L'objectif étant de s'appuyer sur l'expérience et les connaissances du tissu d'acteur en présence afin de co-construire des actions touchant de manière pertinente les publics cibles.

I. JAMO, NEET'S ET AUTRES PUBLICS PRIORITAIRES DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ

Depuis 2008 et le début de la récession économique, « les indicateurs sont au rouge pour les jeunes de l'Union Européenne » comme l'illustre l'article intitulé « Jeunes européens en temps de crises »¹³. Les chiffres du chômage des jeunes ont explosés (en particulier en Espagne et en Grèce où les politiques d'austérité ne font qu'amplifier le phénomène), les diplômés étant de moins en moins des remparts face au chômage. Ce contexte social vient renforcer l'importance des programmes de mobilité développés depuis quelques années et qui se cache derrière des acronymes.

1. Les « Jeunes Avec Moins d'Opportunités » (JAMO) des programmes européens¹⁴

10 Chiffres INSEE 2008 « Portrait des 15-29 ans au sein du pays de Vallons de Vilaine » Région Bretagne

11 Définition de l'Éducation Populaire par Jean Guehenno

12 Les freins cognitifs regroupent toutes les barrières mentales à un départ : « C'est pas pour moi ! »

13 Frédéric Lerais, Antoine Math «Jeunes européens en temps de crises» Informations sociales (n° 180)

14 La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » – Bref du Céreq n°293 oct. 2011

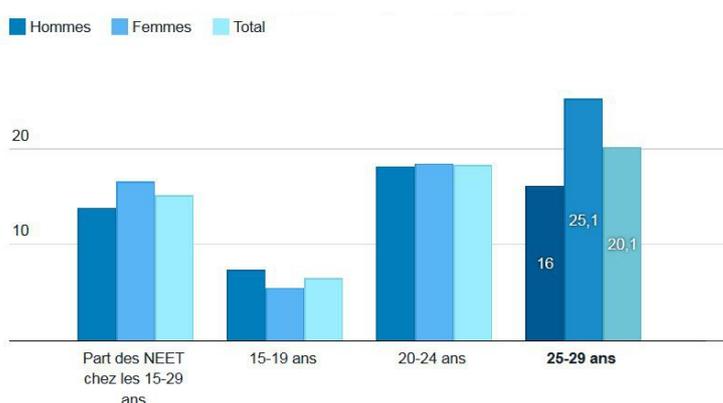
C'est dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse – successivement le Programme Jeunesse (2000-2006) et le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA de 2007 à 2013) – qu'est énoncée pour la première fois la notion de « jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) ». Cette notion désigne les **jeunes issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé et les jeunes possédant un handicap physique ou mental, de 15 à 28 ans.**

Le programme « Jeunesse en action » visait, pour tous les jeunes, et particulièrement les plus défavorisés, **un meilleur accès aux dispositifs d'aide à mobilité et à l'éducation non formelle.** Recherchant une meilleure cohésion sociale, ce programme déclinait une stratégie d'« inclusion » des JAMO qui comporte plusieurs volets : **veiller à ce qu'ils bénéficient d'un accès équitable au programme ; améliorer leur inclusion sociale, leur citoyenneté active et leur employabilité.**

En France, ce programme se déclinait sur trois groupes cibles : les jeunes des quartiers urbains sensibles, les jeunes de certaines zones rurales et les jeunes handicapés. Transversal à ces trois groupes, un principe d'intervention est encouragé : **accroître la participation des JAMO aux activités de mobilité éducative en Europe comme étape importante de leur parcours d'insertion.** Pour mettre en œuvre ce principe, la démarche opérationnelle préconisée est la **mise en réseau au niveau local, régional et national des différents acteurs de terrain impliqués dans l'accompagnement de ces trois catégories de jeunes.**

2. Les Jeunes «ni en emploi, ni en études, ni en formation »(NEET'S)

L'acronyme vient de l'anglais « Not in Employment, Education or Training ». A l'origine, le terme est employé pour désigner la proportion de jeunes de 15 à 29 ans, qui n'ont pas d'emploi ni ne suivent d'études ou de formation. Il s'agit donc d'une manière de prendre la température de leur situation à l'aune du taux de chômage des jeunes. Lorsque l'on parle des NEET (au pluriel), on désigne, par un abus de langage, cette catégorie de jeunes. Utilisé pour la première fois dans un rapport du gouvernement britannique en 1999, le taux de NEET est devenu **un indicateur officiel pour la Commission européenne en 2010.** Les instituts de statistiques et les gouvernements favorisent son utilisation car les autres données (comme le taux du chômage ou le pourcentage de réussite au bac) « ne rendent pas pleinement compte de la situation des jeunes ».



Pourcentage des « NEET's » en France en 2012, source Ministère du Travail¹⁵

Pour l'association Jeunes à Travers le Monde , le public prioritaire pourrait être résumé comme « tous les jeunes qui ne seraient pas partis sans JTM ». Il s'agit potentiellement de tous les jeunes bretons de 16 à 35 ans (18-30 ans avant la modification des statuts en juin dernier). Ce sont davantage les dispositifs et conventionnement avec les institutions

¹⁵ Jeune, sans emploi et hors du système scolaire : qui sont les « NEET » ? - Le Monde.fr | 10.07.2014

qui marquent les différences dans la dénomination : « JAMO » quand il s'agit de programmes européens, « NEET'S » quand il s'agit de s'inscrire dans le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) français, des jeunes « suivis par pôle emploi ou les missions locales » ou « bénéficiaires du RSA » quand il s'agit des dispositifs départementaux, etc...

L'environnement culturel et social de ces jeunes ne leur permet pas spontanément de venir frapper à la porte des structures de mobilité internationale... Pour JTM, entrer en relation avec ces jeunes, ne peut se faire qu'en lien avec les partenaires de l'insertion et de la jeunesse.

II. LES JEUNES « RUR-BAINS » DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE : ENTRE MOBILITÉ ET ISOLEMENT

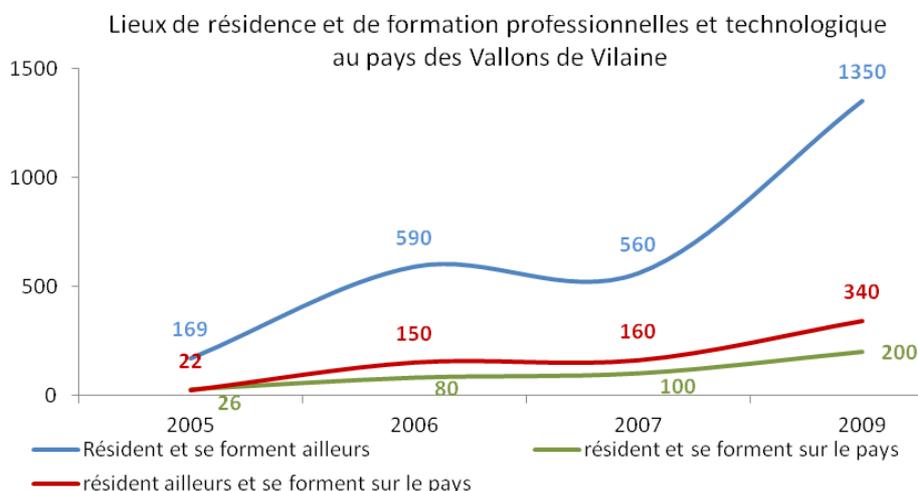
L'espace rural est celui de la mobilité des jeunes. Tous ou presque connaissent les déplacements quotidiens ville/campagne pour le travail ou l'école. Mais dès la période des études secondaires, il s'agit la plupart du temps de rejoindre un établissement scolaire situé en ville. Pour les internes, le **réseau social de la semaine** (les copains du lycée) n'est donc pas le même que celui du week-end et des vacances (les copains du village). Par ailleurs, les études supérieures, a fortiori, obligent à **partir pour une plus grosse agglomération**.

1. Analyse des données territoriales

En 2011, **près de 40% de la population du Pays des Vallons de Vilaine avait moins de 30 ans** (24% avait moins de 15 ans et 15% entre 15 et 29 ans) et à l'horizon 2040, la part des jeunes de 15 à 29 ans devrait augmenter de 16 %.¹⁶ Ces chiffres sont assez proches des statistiques régionales. De nombreux diagnostic viennent détailler les caractéristiques de cette part de la population.

En 2012, un Diagnostic Emploi-Formation intitulé « L'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans » a été effectué par la Région Bretagne et le réseau des Maisons de la Formation Professionnelle. **Près de 38% des jeunes de 15 à 24 ans en 2008 n'était plus scolarisés**.

Pour ceux qui poursuivent leurs études après le bac, cela se passe souvent en dehors du territoire (données issues du même diagnostic) :



¹⁶ Source : INSEE, RP 2011

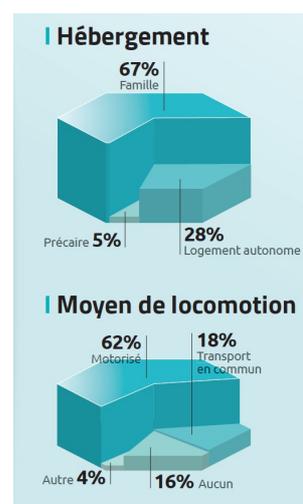
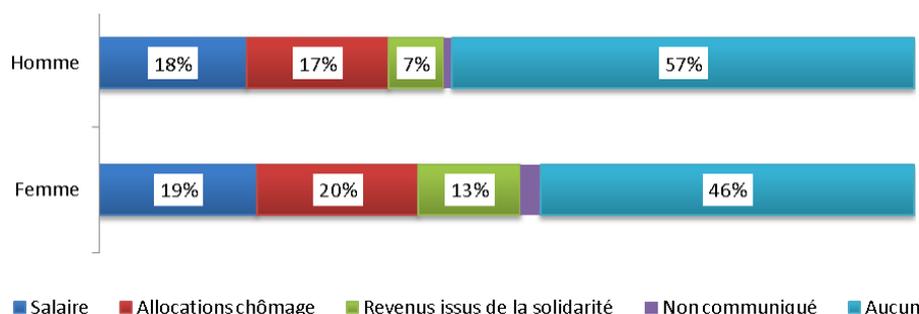
Concernant la part des jeunes demandeurs d'emploi il existe une certaine disparité entre les deux intercommunalités ¹⁷ :

Situation et évolution de la demande d'emploi des jeunes

	Nb jeunes	Part des jeunes dans la demande d'emploi total
Vallons de Haute Bretagne Communauté	379	14%
CC Moyenne Vilaine et Semnon	288	18%
Pays des vallons de Vilaine	667	15%
Ille-et-Vilaine	11 474	16%

Source : Pôle emploi - DIRECCTE Bretagne - Traitements : MEDEFI/CODESPAR/MEIF 2014

Les statistiques des missions locales viennent alimenter ces caractéristiques de la jeunesse du territoire. Ci-dessous et ci-contre les graphiques présentent les **différentes ressources** (chiffres 2011) et la répartition des types d'hébergement et des moyens de locomotion (chiffres 2014) **des jeunes suivis par la Mission Locale du Pays des Vallons de Vilaine**:



Pour synthétiser ces caractéristiques, un « Portrait des 15-29 ans du pays de Vallons de Vilaine » a été effectué en 2014 par la Région Bretagne sous la forme d'un recueil d'indicateurs socio-économiques en particulier sur les niveaux de diplôme et les taux de chômage et d'emploi. Ces chiffres sont globalement proches des taux bretons pour les mêmes indicateurs, les chiffres de l'emploi sont même meilleurs pour le Pays des Vallons de Vilaine.

Un des chiffres clés qui en ressort est que **10% des 15-29 ans du territoire (soit 874 personnes) ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET'S)**.

Sur ces 10% : 14% sont sans diplôme ; 26% ont un CAP ou un BEP ; 29% ont un BAC ; 21 % ont un niveau de 1er cycle universitaire (dont BTS et DUT) et 10% ont un niveau de 2e et 3e cycle.

A la lecture de ces données, les fortes proportions des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés ; se forment et vivent en dehors du territoire ; sont demandeurs d'emploi ; n'ont aucunes ressources ; sont hébergés dans leurs familles ; ne sont pas motorisés et ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation (40% avec de faibles diplômes) sont autant de caractéristiques illustrant les difficultés et les freins que ces jeunes adultes rencontrent dans leur vie quotidienne.

17 Diagnostic « Entreprises et Emploi » Pays des Vallons de Vilaine – MEIF 2014

2. Analyse des réponses au questionnaire¹⁸ effectué auprès de 93 jeunes du territoire

Eléments de lecture et d'analyse des résultats du questionnaire sur la Mobilité internationale :

- Une très forte proportion de jeunes (94%) ayant déjà voyagé (au sens large du terme) ;
- Un rôle central de la famille et des établissements scolaires dans le départ (respectivement 53% et 26%) ;
- Une **forte proportion souhaite partir à l'étranger** : 66% envisage un départ ;
- Un **fort intérêt pour une expérience professionnelle à l'étranger** est exprimée : 32 jeunes souhaitent partir pour travailler (34 jeunes souhaitent partir pour un job d'été) ;
- Un **intérêt important autour de l'engagement et du volontariat** : 24 jeunes intéressés ;
- **Forte demande autour de l'accès aux vacances/loisirs et aux voyages** pour la rencontre : respectivement 58 et 53 jeunes souhaitent partir dans ce cadre ;

mais :

- **Une autonomie restreinte**: 9% ayant déjà voyagé seul et 24 jeunes interrogés envisagent un départ seul ;
- **Des appréhensions fortes** : 23 % hésitent ou ne savent pas s'ils souhaitent partir / 58 jeunes souhaitent partir en groupe/à plusieurs / 30 jeunes ne savent pas combien de temps ils souhaitent partir / 23% souhaitent partir dans un pays proche de la France ;
- **Une projection dans le temps difficile** (durée de la mobilité) : 30 jeunes ne se projettent pas, 38 sur quelques semaines, 19 sur 3 mois ou plus ;
- **Une projection géographique variable** : entre environnement connu et aventure lointaine : ¼ proche de la France, ½ en Europe et ¼ hors de l'Europe

La trame du questionnaire est présentée en Annexe 3.

Les échanges lors de l'analyse de ces résultats au sein du groupe de suivi du diagnostic (acteurs jeunesse et emploi-insertion) font émerger :

- **Un fort attachement au territoire** : famille, groupe d'amis d'enfance, réseau local, références (ex :patron pour apprentissage), culture rurale, repères, etc...
- **Une capacité d'adaptation importante** : en lien avec la « débrouillardise » développée par les jeunes et les familles en s'appuyant sur son réseau local ;
- **Des freins cognitifs prégnants** : un manque de curiosité, d'ouverture, une absence d'ambition scolaire, un poids des attaches et de la famille (volonté d'accès rapide à l'emploi, formation professionnalisante), une culture du travail, « qu'est-ce que j'irai faire ailleurs ? »;
- **Des facteurs sociaux et environnementaux aggravants** : enclavement/isolément, absence de perspectives d'emploi, faible diversité de l'offre de formation (orientation stigmatisante : métiers du bâtiment et espaces vert pour les garçons, du service à la personne pour les filles, mais débouchés réels), carte scolaire (répartition sur les lycée de Bain/Redon/Bruz/Guer), coût de formation/vie hors du territoire, etc...

18 Questionnaire coordonné par JTM et réalisé par des acteurs du territoire de mars à juin 2015.

Ces échanges ont fait ressortir 3 « typologies » de public :

- ◆ **les « autonomes »** : ayant des opportunités d'ouverture, un contexte social facilitateur, accès aux diplômes, etc... ;
- ◆ **les « désintéressés »** : n'exprimant pas d'intérêts, de souhaits particuliers, n'ayant pas forcément de besoins (un réseau local, petits boulots et des opportunités d'emploi dans les secteurs agricoles, bâtiments etc...) ;
- ◆ **les « autres »**... jeunes ayant des réalités variées mais un manque d'information et d'accessibilité notoire vers les dispositifs et acteurs existants leur permettant de se projeter vers un potentiel départ dans un projet répondant à leurs aspirations ou difficultés.

Les résultats du questionnaire illustrent à la fois l'attraction et le sens que chaque jeune a envers une expérience de mobilité et à la fois les freins et les difficultés importants pour un jeune adulte de se projeter dans une expérience professionnelle ou humaine en dehors de son territoire et de ses repères. Ces données renforcent l'**importance de dispositifs adaptés** (en terme de durée, d'accompagnement et de départ collectif) et l'**importance d'un accompagnement renforcé** effectué en lien avec des acteurs implantés localement (en contact quotidien avec les jeunes et connaissant ces problématiques).

Il est donc primordial d'aller là où les jeunes se trouvent, d'entrer en contact avec ces jeunes et d'intégrer la mobilité lorsque c'est pertinent dans un processus d'accompagnement. Afin d'informer et d'accompagner prioritairement les jeunes les plus éloignés des opportunités d'emploi, de formation et plus globalement d'émancipation (10% des 15-29 ans du territoire étant ni en emploi, ni en études, ni en formation) il est nécessaire d'activer un réseau d'acteurs porteur des enjeux liés à la mobilité internationale des jeunes afin de mettre en œuvre des actions pertinentes.

3. Analyse des freins et leviers vers un développement personnel

Les frontières de la jeunesse sont plus floues que les cases qu'on établit en termes d'âge (comme l'analyse le sociologue P. Bourdieu dans l'entretien « La Jeunesse n'est qu'un mot » 1978.), cela dépend de la maturité, des désirs d'autonomie ou non des jeunes, qui souhaitent éventuellement sortir d'un cadre obligatoire ou en inventer un autre (le local, les abris, la rue...). Ces frontières fluctuent d'autant plus en fonction du statut et de l'environnement familial, ainsi que des conditions socio-économiques du territoire. Il s'agit donc ici de dépasser ces frontières par des mobilités culturelle, sociale et politique, qui sont autant de leviers au développement personnel.

La plupart des zones rurales gagnent en population depuis plusieurs dizaines d'années mais la perception des effets sociaux de cette **reconfiguration du paysage rural et périurbain est plus récente. Formation, construction de la sociabilité, épanouissement et autonomisation sont autant d'étapes à franchir** dans de multiples espaces plus ou moins normatifs tels que l'école, la famille, le groupe d'ami ou encore les structures d'activités collectives.¹⁹

La question de la mobilité est récurrente, elle constitue le frein majeur à l'obtention d'un emploi, étape importante sur le **chemin de l'autonomie** (indépendance financière et la décohabitation familiale). Le logement apparaît comme un problème moins visible qu'en zone urbaine dans la mesure où **les jeunes restent plus longtemps chez leurs parents**, qui ont des habitations plus grandes. En milieu rural comme en ville, on ne passe pas si simplement que cela de la scolarité au travail sans être un minimum autonome. En particulier dans un contexte où la précarisation au début de la vie active est particulièrement importante (le taux de chômage des 15-24 ans flirte avec les 25 % en France en 2010).

19 Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale – Nicolas Rénahty, La découverte, 2010

Une enquête, réalisée en 2004-2005 par la MRJC²⁰, auprès de 1 200 jeunes ruraux donne une image de leur rapport à l'engagement : **83 % des jeunes interrogés étaient investis dans une association** (dont 36 % dans une association sportive). **L'engagement est aussi une affaire de déclic : plus de 56 % des jeunes déclaraient que des événements leur donneraient envie de s'engager.** L'envie est bien là, il faut oser sauter le pas... Or en milieu rural, les politiques jeunesse proposées se cantonnent bien souvent aux moins de 18 ans. Très peu de projets invitent les 18-30 ans à être acteurs sur les territoires ruraux existents. Les politiques de la ville prennent davantage en compte les questions de jeunesse. Il est donc essentiel d'inviter les collectivités territoriales à se doter d'une **politique éducative transversale, combinant à la fois soutien aux initiatives de jeunes et projets pour faciliter leur intégration socio-économique** dans les villages. Un jeune qui se sent bien sur son territoire – qui peut y habiter, y travailler, être en lien avec d'autres –, est un futur acteur qui gardera l'envie de le faire vivre, de le dynamiser.

Il s'agit donc, si on reprend l'acronyme européen « Jeunes avec moins d'opportunités », de **proposer et faciliter l'accès à des opportunités d'émancipation sociale et professionnelle.** Ces opportunités **répondent à des droits : droit à l'emploi, à la formation et aux temps libres.** La seule existence de dispositifs (de retour à l'emploi ou à la formation ; d'insertion sociale ou professionnelle; d'accès aux loisirs ou aux vacances), ne peut contrecarrer seule les barrières que rencontre ces jeunes. Il est primordial d'**intervenir de manière transversale et complémentaire** sur les problématiques de l'emploi, la santé, le logement, le budget quotidien, la formation, la mobilité ou la citoyenneté **en intégrant au besoin des expériences professionnelles ou humaines à l'étranger (ajoutant une dimension d'ouverture supplémentaire).**

Conclusion : Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques (FFOR) quand au public

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 15% de la population a entre 15 et 29 ans ; - Ouverture vers l'extérieur liées aux voyages en famille, aux voyages scolaires ou aux études ; - Isolement pousse à la mobilité et à la « débrouillardise » ; - Une forte proportion des jeunes enquêtés souhaite partir à l'étranger ; - Un fort intérêt pour une expérience professionnelle à l'étranger ; - Un intérêt important autour de l'engagement et du volontariat à l'étranger ; - Forte demande autour de l'accès aux vacances/loisirs et aux voyages ; 	<ul style="list-style-type: none"> - D'importants freins cognitifs : mobilité, ouverture, s'autoriser à, attachement au territoire, pression entourage, etc... - Problématiques quotidiennes importantes (jeunes suivis) : logement, rémunération, mobilité, transport, etc... - Des représentations des jeunes-familles et professionnels quant à la mobilité internationale (« réservé aux jeunes diplômés », etc...) ; - Sectorisation des compétences liées à la jeunesse (éducation-emploi-insertion-loisirs-etc...) ; - Absence de vision et de politique transversale.
OPPORTUNITÉS	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté d'interaction entre établissements de formation, acteurs de l'emploi/insertion et de l'information jeunesse, présents sur le territoire ; - Une Plateforme Régionale de la Mobilité Internationale avec des réflexions et actions à l'échelle du Pays ; - Des financements pour des expérimentations (premières mobilités ; mobilités courtes ; etc...) - Des professionnels des Missions Locales en référence de la thématique Mobilité Internationale au niveau local et bassin d'emploi ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Des freins cognitifs trop importants (« ce n'est pas pour moi ») ; - Les actions n'ont pas d'impact positifs dans l'insertion des jeunes du territoire ; - Les jeunes ne sont pas impliqués dans la réflexion et la concertation des politiques et des actions les concernant ; - Les espaces de réflexion entre élus, professionnels et jeunes non fonctionnels ;

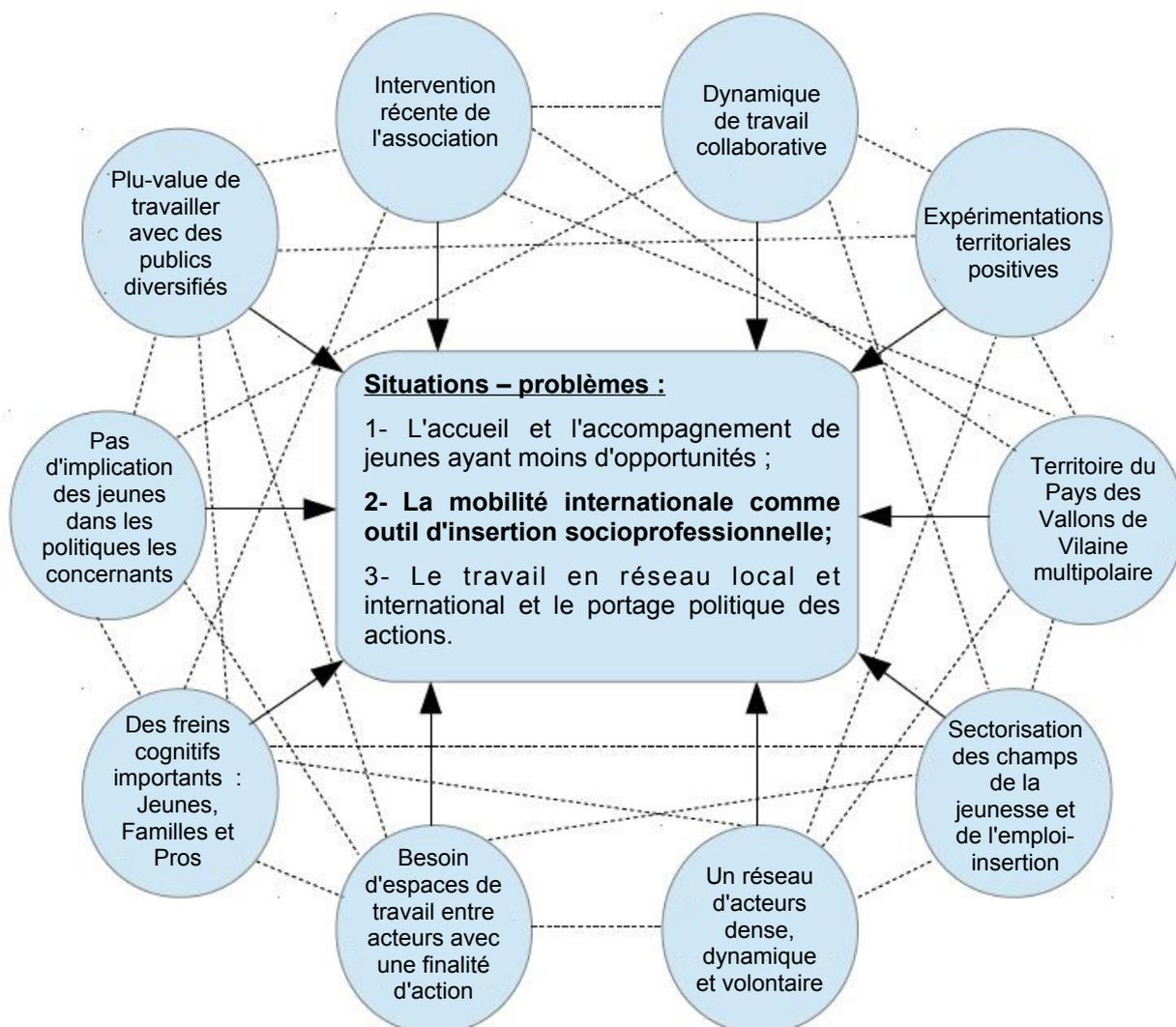
20 L'engagement associatif des jeunes - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
Caroline Perdrix, « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? »

Entre définitions européennes et réalités des territoires, les jeunes « rur-bains » ont un accès plus ou moins facilité à des opportunités d'émancipation en fonction de leur environnement (économique, social, culturel ou éducatif). L'expertise, la diversité et l'implantation d'un réseau dense d'acteurs jeunesse et de l'emploi-insertion sur le territoire des Pays des Vallons de Vilaine doit permettre d'apporter des réponses adaptées (et coordonnées) aux besoins de ce public.

CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE

L'étude de ces deux composantes que sont le territoire et le public se veut forcément sélective. Il ne s'agissait pas ici de tout décrire mais bien d'analyser et de retenir les caractéristiques essentielles permettant de se projeter sur un projet d'action en appréhendant avec pertinence une problématique commune.

Le Pays des Vallons de Vilaine est un territoire dynamique avec un réseau d'acteurs de la jeunesse et de l'emploi-insertion dense mais qui peine à avoir une réflexion globale sur les enjeux de sa jeunesse ; Les jeunes (mais aussi les familles et les professionnels) présentent des freins cognitifs et des déterminismes économiques, sociaux et culturels importants et limitants vis-à-vis des émancipations sociales et professionnelles visées. Avec le prisme de lecture que représente la Mobilité Internationale, il a été possible d'analyser de manière participative les forces et les faiblesses du territoire afin d'envisager un projet d'action.



DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES

L'étude du territoire, de la structure et du public a permise de dégager les axes de travail suivant : L'accueil et l'accompagnement de jeunes ayant moins d'opportunités ; La mobilité internationale comme outil d'insertion socioprofessionnelle; Le travail en réseau local et international et le portage politique des actions. Il s'agit maintenant de s'intéresser non plus aux conséquences mais aux causes des problèmes en tentant de traiter la question suivante : qu'est-ce qui dans la réalité sociale du territoire crée ces situations-problèmes ? L'objectif de cette seconde partie est de préparer les bases d'un projet d'action en complexifiant les constats, en définissant puis vérifiant des hypothèses pour arriver à des pistes d'actions.

Cette démarche de réflexion et d'analyse s'appuie sur des recherches bibliographiques, des outils participatifs (réunion groupe de suivi, questionnaire auprès des jeunes, animation de temps fort ou d'atelier thématique, etc...) et des entretiens avec des personnes ressources.

A) LA PROBLÉMATIQUE: L'ÉMANCIPATION DES JEUNES ADULTES

Définir une problématique c'est un processus, une structure de pensée, d'information et d'analyse permettant de passer de l'identification de problèmes à des questions sur les causes des problèmes pour aboutir à des hypothèses d'action.

I. DÉFINITION DE L'OBJET D'ÉTUDE : L'ÉMANCIPATION PAR LA MOBILITÉ

Afin de définir un cadre de recherche et une zone d'étude concrète des problèmes qui se posent, un objet large est défini à l'issu des constats du diagnostic.

L'OBJET D'ÉTUDE :

L'émancipation des jeunes adultes du territoire du Pays des Vallons de Vilaine, ayant moins d'opportunités économiques, sociales et culturelle²¹

Les problèmes spécifiques identifiés afin de travailler sur cette thématique sont les suivants :

- L'identification et la prise de contact avec ces « publics éloignés » des dispositifs de mobilité et d'emploi ;
- L'accueil et l'accompagnement de ces jeunes adultes ayant moins d'opportunités (déconstruction des freins cognitifs et revalorisation de l'estime de soi) ;
- L'utilisation de la mobilité internationale comme un outil d'insertion socioprofessionnelle pertinent (prise en compte du parcours de vie et du projet personnel);

21 Lié au concept de triple capital de Pierre Bourdieu : *capital économique* : ensemble des ressources matérielles facilement mobilisables (revenus, patrimoine), *capital social* : ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt (réseau de relations, piston) et *capital culturel* : ensemble des valeurs intériorisé par l'individu en fonction de son milieu social <https://dpearea.files.wordpress.com/2014/01/le-capital-culturel.pdf>

- **L'adaptation des dispositifs de mobilité et des actions aux problématiques de ces publics** (coûts induits, projection dans le temps, durée, autonomie limitée, etc...)
- **L'importance d'une intervention complémentaire et cohérente avec les professionnels de l'insertion** (information, accompagnement, suivi) ;
- **Une politique jeunesse globale et transversale** au sein du territoire serait un **facteur facilitant des projets d'insertion par la mobilité internationale.**

II. LES CONCEPTS DE RECHERCHE : DE L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Avant de se plonger dans des hypothèses de solutions et des pistes d'actions, certains termes et concepts doivent être définis et analysés au regard de l'objet d'étude. L'émancipation des individus renvoie très vite au **pouvoir d'agir** et à la **participation** des publics. Ces processus ou démarches peuvent-ils ou doivent-ils être **accompagnés** ? Comment **les politiques d'insertion** tentent de répondre à ces besoins fondamentaux en s'appuyant (ou pas) sur le **travail en réseau** et les **politiques jeunesse** des territoires?

LE CONCEPT D'ÉMANCIPATION

L'émancipation consiste à l'« action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé »²². Plus précisément, cela consiste à sortir, aussi modestement que cela soit (une prise de parole, une indignation publiquement exprimée, un premier acte de résistance...) de la place qui nous a été assignée par les conditions sociales, les appartenances culturelles, le genre ou les handicaps de toutes sortes.²³

Mais cette émancipation doit-elle être individuelle ou collective? Bourdieu parle des habitus de classe et des habitus individuels²⁴. Les personnes participant à un même groupe (les ouvriers par rapport aux patrons, les femmes par rapport aux hommes, les immigrés par rapport aux nationaux, etc.) ont des probabilités de faire une série d'expériences d'émancipations communes. Mais chaque individu participe à différents groupes (par exemple, une même personne peut être ouvrière, femme et immigrée), en son sein se croisent donc différentes expériences collectives. La somme de ces expériences et leur ordre rendraient donc chaque processus d'émancipation singuliers et uniques.²⁵

Dans le milieu social et associatif, l'émancipation est devenu un concept récurrent (dans les statuts des associations, dans les objectifs des équipes, etc...) une sorte de mot magique et d'espoir inaccessible, les travailleurs sociaux se donnant souvent comme objectif l'émancipation de leurs publics. Hors de nombreux travers existent : faut-il «émanciper» ou permettre à chaque individu de «s'émanciper» par lui même? Peut-on s'émanciper tout seul ou est-ce un enjeu social? L'émancipation renvoi donc très vite à la notion d' « empowerment ».

22 Définition du Larousse

23 Christian Maurel - Un immense besoin d'éducation populaire - Le Monde - 02.02.2011

24 L'habitus est un système de dispositions durables et transposables acquises par un individu au cours de ses différents apprentissages (famille, école, travail, etc.). Une disposition, c'est une tendance (le plus souvent non consciente) à sentir, voir, agir, penser, etc. d'une certaine manière en fonction de la façon dont ses expériences antérieures se sont imprimées dans son corps et dans sa tête.

25 Philippe Corcuff, Quels liens entre émancipation individuelle et émancipation collective ? Atelier 5 – 5ème Printemps des Universités Populaires (Bruxelles) - juin 2010

LE CONCEPT D'EMPOWERMENT

L'empowerment définit le développement du « **pouvoir d'agir** » des individus et des groupes sur leurs conditions sociales, économiques ou politiques. Plus simplement, on peut le définir comme le processus amenant à l'émancipation et qui vise à être acteur de sa vie en prenant en compte quatre composantes: la confiance en soi (l'estime de soi); l'action (la participation); la conscience de ses compétences (la puissance d'Agir) et le contrôle de sa vie (la conscience politique).²⁶

Si des collectifs d'associations s'en sont emparés, la politique de la ville et le travail social s'y frottent plus timidement : « La notion d'empowerment remet en cause la suprématie du point de vue des intervenants sociaux sur celui des personnes ou des collectifs confrontés à des difficultés. Elle dénonce le fait de réfléchir et d'agir à leur place. A contrario, les intervenants sociaux qui s'y réfèrent construisent avec la personne ou la collectivité accompagnée, les actions susceptibles de leur permettre de dépasser les obstacles qui entravent leur parcours ».²⁷

Les acteurs de l'empowerment (radical, à travers le collectif) aident donc leurs interlocuteurs à mettre en forme leur façon d'envisager le changement à conduire, à passer à l'action, à se mettre en mouvement. Ils travaillent « avec » eux et non « sur » eux. « À l'heure où les normes sociales se réfèrent de plus en plus à la responsabilisation individuelle, il est primordial de favoriser chez les personnes et les groupes en difficulté, la prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer ces problèmes, souvent liés à l'organisation de la société et qu'ils sont susceptibles de développer un pouvoir d'agir pour atteindre ce qui compte pour eux ». Cette notion renvoie donc aux réelles possibilités de participation des publics.

LE CONCEPT DE PARTICIPATION

La participation peut être définie comme « un processus par lequel l'individu s'approprié une place au sein d'un groupe dans le but commun de produire un/des changements »²⁸.

Le processus désignant les différentes étapes (identification des envies individuelles, constitution du groupe, travail sur le lien et la relation au sein du groupe, montage de projet...) par lesquelles passer pour produire un changement. Un changement en termes de savoir (échange de connaissances dans le collectif), de savoir-faire (de nouvelles compétences sont acquises dans le groupe et mises en pratique) et de savoir-être (le travail collectif produit un changement dans la façon d'être en relation). La participation s'inscrit dans un contexte, c'est à dire les éléments de l'environnement dans lequel évolue le groupe, et qui est susceptible d'exercer une influence sur le processus et le résultat.

Le terme de participation est désormais utilisé à tout va (du monde associatif aux politiques publiques en passant par le secteur privé), il doit pourtant être utilisé avec des garde-fous tant en terme de valeurs défendues (une participation qui ne se référerait à aucune valeur de l'éducation populaire pourrait se mettre au service des pires causes !) et de finalités poursuivies (s'agit-il d'une démarche citoyenne ou bien d'un alibi démocratique?). Une participation sans moyens (financiers par exemple), sans pouvoir décisionnel, sans possibilité de remettre en cause l'ordre établi, est-elle encore participation ? Et quelle place alors dans ce processus pour un accompagnement ?

26 M.H Bacqué, C. Biewener, L'empowerment une pratique émancipatrice – éd La découverte 2013 p82

27 Bernard Vallerie, directeur du département carrières sociales de l'IUT2 de Grenoble.

28 CEMEA – Si la participation m'était contée... - Bruxelles, 2009

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement peut être défini comme « une démarche visant à aider une personne à cheminer²⁹, à se construire, à atteindre ses buts » (M. Beauvais, 2004, p. 101). Dans une démarche d'accompagnement, viser l'autonomisation de l'Autre, c'est viser sa complexification, c'est agir de telle sorte qu'il multiplie ses options, ses choix, dans un environnement au sein duquel et sur lequel il agit. Cela implique pour celui qui s'inscrit dans une démarche d'accompagnement, de créer les conditions susceptibles, de favoriser chez l'autre, l'autonomisation, la responsabilisation et la « prise en projet » (G. Liiceanu, 1994, p. 41) de lui-même par lui-même. Ces conditions peuvent se traduire, entre autres, par la conception et la construction de cadres d'accompagnement, à la fois souples et fermes, présentant un certain nombre de "points fixes", et laissant à l'autre la place, l'espace, le temps, pour se construire, pour s'inventer.

Comme toute pratique sociale, l'accompagnement peut être appréhendé au moins à trois niveaux³⁰ : un micro niveau, celui des acteurs (là où se fait et se vit l'accompagnement par ses acteurs : accompagnant/accompagné) ; un méso niveau, celui de l'organisation de formation, (là où se décline la fonction accompagnement) ; et un macro niveau, celui de l'institution politique (là où se conçoivent et se décident les logiques d'accompagnement au regard des valeurs sociales véhiculées).

La posture d'accompagnant est une posture singulière qui place l'accompagnateur, aux côtés de l'accompagné, voire un peu en retrait. L'accompagnant n'est pas tant celui qui sait ce que l'on doit savoir et comment le savoir, que celui qui sait "se retenir", "s'abstenir", pour que l'autre puisse "se prendre en projet", se décider et advenir (M. Beauvais, 2004). Il va de soi que cette posture, même si elle émerge au niveau micro, ne peut être appréhendée à ce seul niveau. La posture, les postures empruntées par l'accompagnateur ne sont pas sans rapport avec le cadre institutionnel et politique au sein duquel elles se déploient et surtout sans rapport avec les projets des institutions et de leurs acteurs.

LES POLITIQUES D'INSERTION

Les politiques d'insertion : L'insertion socio-professionnelle peut-être défini (de manière libérale) comme le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système.³¹ A partir des années 1980, la plupart des pays occidentaux misent sur des programmes d'employabilité dans lesquels il appartient à l'individu de se responsabiliser et de s'adapter au marché du travail et non l'inverse (Provost, 1989). Ils tendent à faire de l'individu le principal responsable à la fois de ses difficultés antérieures d'insertion et du travail à accomplir pour s'en sortir. Ces programmes d'intervention visent, de manière correctrice, à accroître les compétences des jeunes définis comme non qualifiés ou mal qualifiés pour le marché de l'emploi, sans égard pour leurs compétences déjà acquises et leurs besoins réels d'insertion au-delà du strict enjeu professionnel (Rouilleau-Berger, 1998).

A partir des années 1990, L'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes devient un enjeu social qui adjoint à une logique de responsabilisation individuelle une responsabilité collective exercée sous la forme de partenariat entre les différents acteurs concernés par l'insertion : s'impose petit à petit l'idée que les difficultés d'insertion socioprofessionnelle reflètent un déficit au niveau des liens sociaux et des conditions objectives nécessaires à

29 Dans le sens qu' « *il n'y a pas de chemin, le chemin se construit en marchant.* » (Extrait du poème d'A. Machado, cité par J.L. Le Moigne, 1994).

30 7e colloque européen sur l'auto-formation « Faciliter les apprentissages autonomes » ENFA, Auzeville – 18-19-20 mai 2006

31 https://fr.wikipedia.org/wiki/Insertion_sociale_et_professionnelle

l'insertion (Rouilleau-Berger, 1998). Dans cette perspective, l'intervention doit viser le plus souvent à tisser des liens économiques et sociaux entre les différents acteurs susceptibles de jouer un rôle favorable dans le processus d'autonomisation du jeune, tout en lui redonnant la place qui lui revient.

Les Missions Locales (pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes³²) sont les outils principaux de ces politiques : construire un projet professionnel et de vie ; faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, à la formation et à l'autonomie ; appuyer la recherche d'emploi et les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté ; en développant un partenariat local dans chaque territoire d'intervention (intercommunalité). Or la France connaît, depuis la « décentralisation », une multiplication des lectures et des acteurs politiques impliqués dans l'intervention locale en fonction de leur secteur réciproque de compétences, ce qui rend l'adoption d'une vision commune de la problématique jeunesse plus difficile (Schnapper, 2001; Vulbeau, 2001).

LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le travail en réseau ne saurait être compris comme une simple addition de relation dynamique, il relève davantage d'une logique combinatoire... Un réseau social est un ensemble d'entités (personnes, groupes ou institutions) qui échangent entre eux par des liens forts ou faibles créés et vécus lors des interactions sociales. Il se manifeste par des relations entre personnes dans le cadre de collaboration professionnelle par exemple. Il faut cependant distinguer :

Le réseau spontané, informel, entre professionnels ³³: Celui-ci est caractérisé par la réciprocité des échanges entre les acteurs qui reconnaissent partagées des valeurs communes afin de permettre une plus grande cohérence dans leur intervention relative aux mêmes usagers. Ce mode de travail peut venir pour palier les carences du dispositif, mais repose sur l'engagement personnel des acteurs, pouvant sortir ainsi du champ de contrôle institutionnel.

Le réseau professionnel formel : Il résulte d'une organisation transversale des institutions et délivre aux professionnels qui y participent la délégation formelle nécessaire. Le travail mené sur ce modèle-là est dynamisé par un projet commun et peut trouver des répercussions dans des modifications méthodologiques internes aux instances participantes. L'effectivité du travail en réseau professionnel nécessite une organisation adaptée à la place d'interface qu'occupe le réseau par rapport aux instances participantes : lieu, outils de communication, dynamique de groupe, traces...

LES POLITIQUES JEUNESSE

Les politiques jeunesse voient le jour en France entre 1936 et 1945, mais c'est la période 1975-2000 qui est caractérisée par une extension et une diversification considérables des interventions publiques en direction des jeunes, et notamment dans le cadre de la décentralisation par l'émergence de politiques menées et orientées par les collectivités locales.

Le mode d'intervention de ces politiques est basé au départ sur quatre axes : éducation, insertion, prévention – médiation, et participation. Or historiquement, les analyses montrent comment l'action censée être éducative au travers de ces quatre axes, s'efface progressivement au profit du social et de l'économique (par la diffusion du référentiel de l'insertion dans les années 1980) puis de l'approche sécuritaire (dès 1997).

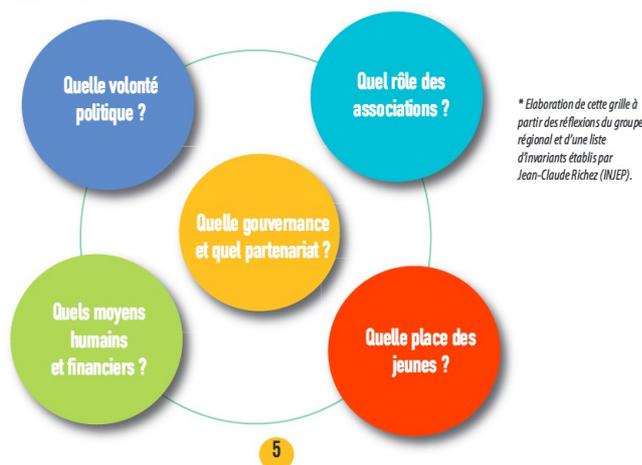
³² https://fr.wikipedia.org/wiki/Missions_locales_pour_l'insertion_professionnelle_et_sociale_des_jeunes

³³ Ph. DUMOULIN- R. DUMONT et alt., Travailler en réseau, DUNOD 2004

Cette tendance s'est « formée à partir de la gestion de problèmes et non à partir d'un idéal : il ne s'agit pas tant de faire grandir les enfants que d'éviter le pire »³⁴.

Une politique locale de jeunesse ne peut donc se résumer ni à des dispositifs ni à des catalogues d'activités. Par « politique », il faut comprendre démarche partenariale et stratégie territoriale. C'est donc un projet qui est l'expression d'une volonté politique, d'une demande sociale, il doit être fédérateur. En phase avec la conception globale que l'on a de la société et de l'être humain, il définit une ambition, les transformations éducatives ou sociales souhaitées, les influences que l'on veut développer. En animant une démarche de concertation, le projet donne corps à un partenariat qui accepte que tout se décide collectivement, que l'on reconnaît l'expression de chacun : celui qui a l'idée, celui qui porte le projet, celui qui finance le projet.³⁵

>> Les politiques locales de jeunesse en 5 questionnements*



A l'issu de ces recherches bibliographiques, il est important de souligner la récurrence des notions de « processus », de « démarche », ou de « parcours » qui induisent une évolution (émancipation?) par étapes et qui interroge les possibilités d'engagement et de désengagement des jeunes dans ces « processus ».

C'est aussi ce que pointe la politique nationale « Priorité Jeunesse » définit en 2013³⁶ en proposant les quatre lignes directrices suivantes :

- Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès aux droits communs des jeunes aux droits sociaux, pour en finir avec l'empilement de mesures dérogatoires et illisibles ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leurs parcours dans leur globalité ;
- Lutter contre les inégalités et les discriminations ;
- Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques.

B) LES HYPOTHÈSES ET LEUR VÉRIFICATION : L'ÉMANCIPATION SOCIOPROFESSIONNELLE PAR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Afin d'agir sur les causes réelles (et non les conséquences) des problématiques identifiées, il est important de définir des hypothèses et de les vérifier avant de « passer à l'action ».

34 Véronique LAFORETS. *Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination*. Cahiers de l'action N°6. INJEP. Juin 2006. p 9

35 <http://www.lorraine.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/guide-pol-jeunesse.pdf>

36 <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/priorite-jeunesse/article/comite-interministeriel-de-la-5540>

I. LA QUESTION CENTRALE ET LES HYPOTHÈSES DE RÉPONSE : L'ÉMANCIPATION PAR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La question permet de synthétiser et d'orienter la problématique à cette étape de la réflexion :

LA QUESTION CENTRALE

Dans quelle mesure la mobilité internationale peut-elle, en renforçant le pouvoir d'agir des jeunes et en s'appuyant sur le réseau d'acteurs existant, venir alimenter les politiques locales d'insertion et de jeunesse afin de permettre l'émancipation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes du territoire ?

Les hypothèses de réponse à cette question et qui doivent être vérifiées sont :

- **La mobilité internationale est un outil pertinent** dans un processus d'insertion socioprofessionnelle ;
- **La prise en compte de la singularité des parcours des jeunes** (en particulier des plus éloignés) doit être centrale dans tout processus d'accompagnement;
- **L'appropriation des enjeux et l'implication des acteurs locaux** est primordial dans la dynamique de réflexion, de réseau et d'expérimentation d'actions ;
- **Une politique jeunesse transversale** facilite la mise en œuvre des actions et l'impact sur les publics sur le long terme ;

II. LA VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES : LA MOBILITÉ INTERNATIONALE FACTEUR D'ÉMANCIPATION ?

Le travail d'analyse que constitue la vérification des hypothèses s'est appuyé sur un ensemble d'études effectuées à l'échelle nationale ou européenne et d'outils participatifs mis en œuvre au niveau local : **rencontre avec les élus** des commissions jeunesse ; entretiens non-directif auprès des élus référents, des coordinateurs jeunesse et des référents emploi-insertion (MEIF et MFP) ; un **groupe de suivi** composé de professionnels ; des **réunions d'information** sur les dispositifs de mobilités créant des espaces informels d'échange ; l'initiation d'**actions expérimentales** avec des acteurs volontaires ; l'analyse partagée des résultats d'un **questionnaire** autour de la mobilité internationale (93 jeunes enquêtés) ; l'animation d'un **groupe de jeunes** déjà partis (82 jeunes du territoire accompagné depuis 5 ans par l'association).

1. La mobilité internationale et le retour à l'emploi

En 2011, l'Agence française 2e2f liée au programme européen Erasmus+, a lancé une **étude d'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi sur leur insertion professionnelle**.³⁷ Il s'agit de la première enquête longitudinale sur la mobilité appliquée à ce public, tout âge, tout programme de mobilité et tout niveau de formation confondus.

L'enquête visait à répondre aux **hypothèses d'une insertion professionnelle plus rapide et plus qualitative** des demandeurs d'emploi suite à une mobilité européenne. **400 demandeurs d'emploi ont été enquêtés (dont 90% ont entre 15-35 ans)** : 255 personnes constituaient l'échantillon test (ayant vécu une mobilité) et 155 l'échantillon témoin (sans mobilité).

37 <http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

L'étude montre déjà que les « Bac+3 et plus » utilisent la mobilité comme un outil de clarification d'un projet professionnel alors que les « Bac+2 et moins » l'envisagent davantage comme un pas de plus vers l'autonomie. Le détail des apports liés à ces mobilités est présenté en *Annexe 4*.

Les principales conclusions de l'enquête sont que:

1. **La mobilité génère un effet accélérateur de retour à l'emploi ;**
2. **La mobilité produit un fort taux de reprise d'études ou de formation pour les diplômés « Bac +2 et moins ».**

Au vu de cette étude, **les dispositifs de mobilité pour les demandeurs d'emploi peuvent donc être appréhendés comme des leviers intéressants pour les politiques publiques de l'emploi et de l'insertion.**

2. Les impacts professionnels et personnels d'une mobilité sur les jeunes

Dans le cadre de ses missions, l'agence française Erasmus + analyse l'impact des projets financés par l'Union européenne sur leurs participants, bénéficiaires et sur les systèmes d'éducation et de formation. Tirés d'une étude d'impact sur « la mobilité européenne et la valorisation de l'apprentissage »³⁸. Les graphiques présentant en pourcentage les apports professionnels et personnels suite à des mobilités (issus de questionnaires sur un échantillon test de 908 individus partis en mobilité) sont présentés en *Annexe 5*.

Les principales conclusions dégagées de cette études sont :

- **Une propension supérieure à poursuivre des études et une meilleure rémunération ;**
- **Un projet professionnel conforté et un sentiment d'employabilité renforcée.**

En outre, les expériences de mobilité ont manifestement un effet positif au plan subjectif pour les individus et de manière objective en termes d'acquisitions, notamment linguistiques.

3. La prise en compte de la singularité des parcours de vie des jeunes : l'expertise de JTM

Depuis 2009, l'association Jeunes à Travers le Monde oriente prioritairement ses actions à des fins d'insertion socioprofessionnel, envers les publics les plus éloignés de la mobilité :

- **Des partenariats et conventionnements privilégiés avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation** : accompagnement et orientation en lien avec le Pole Emploi International, le réseau des Missions Locales et les CDAS du département ; obtention du statut de stagiaire de la formation professionnelle par la Région ; etc...

- **Des dispositifs adaptés pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA** : stages professionnels de 4 mois à l'étranger (expérience professionnelle, ré-orientation ou découverte d'un métier), 6 semaines de pratique des métiers de l'hôtellerie-restauration en Auberge de Jeunesse, 3 mois de pratique d'un métier au Bénin avec un accompagnement renforcé, etc...

- **Des expérimentations partenariales avec un accompagnement renforcé** : des dispositifs « Premier départ » de 1 à 5 jours et « Mobilités courtes » de 1 à 6 semaines, avec des préparations spécifiques, des départs en groupe, et un accompagnement par des professionnels. Ces programmes sont issu de partenariat avec les professionnels de l'insertion et mis en place à l'échelle locale (agglomération, bassin d'emploi, pays).

38 <http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

De manière générale, la stratégie de l'association est bien de permettre une insertion professionnelle et citoyenne par une mobilité internationale en s'appuyant sur l'accompagnement et l'orientation par des professionnels de l'insertion, en s'adaptant au projet du jeune et en déconstruisant les freins cognitifs (séminaire de départ), en facilitant les démarches administratives, en formalisant des partenariats avec les structures et entreprises d'accueil et en assurant un suivi continu sur place et au retour (séminaire de retour). Par le passé, l'association JTM est intervenue ponctuellement sur le territoire suite à la demande de certains acteurs pour animer des temps d'information, des ateliers attentes et craintes, etc... Depuis 2010, 82 jeunes du territoire ont bénéficié des dispositifs de JTM, certains orientés par les acteurs du territoire (PIJ, Mission Locales, etc...). En octobre 2014 et janvier 2015, deux réunions ont eu lieu avec des acteurs du territoire aboutissant à la réalisation d'un questionnaire sur la mobilité internationale des jeunes du territoire (93 réponses).

De nombreux facteurs montrent un réel impact des mobilités internationales dans les parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. Ces actions doivent s'appuyer sur l'expertise d'information, d'accompagnement et d'orientation des acteurs présents sur les territoires ainsi que sur l'expertise et le recul d'une association comme Jeunes à Travers le Monde afin d'inclure ces expériences dans un parcours de vie cohérent.

4. L'appropriation de la mobilité internationale comme outil d'insertion

Bien qu'un ensemble d'acteurs soit demandeur de l'intervention d'une association comme JTM sur la thématique de la mobilité internationale, la stratégie de l'association est que chaque expérience de mobilité internationale soit intégrée dans un parcours de vie cohérent grâce à l'accompagnement et à l'orientation par des professionnels de l'insertion. Il est donc primordial que les acteurs s'approprient le sens de ces actions, analysent la plus value pour chacun des jeunes et orientent au moment le plus opportun la personne vers une opportunité de mobilité.

Le premier public des actions de JTM dans un territoire comme le Pays des Vallons de Vilaine est bien le réseau dense d'acteurs. Ces mêmes acteurs qui sont en contact direct avec les jeunes, bénéficiaires in-fine des dispositifs de mobilité. Nous visons donc bien la sensibilisation et la dynamisation des professionnels autour de cet outil que représente la mobilité internationale, car nous croyons à son rôle majeur dans l'insertion et le retour à l'emploi (comme le démontre des études de l'Agence française Erasmus+ précédemment citées).

Cependant des représentations erronées persistent sur la mobilité internationale : de la part des professionnels d'abord (c'est « réservé aux jeunes diplômés autonomes ») ; de la part des familles ensuite (« ce sont des vacances et non une source d'emploi ») et de la part des jeunes (« cela à un coût », « ce n'est pas pour moi », etc...). Il s'agit donc dans un premier temps d'informer les professionnels des dispositifs, des aides et des conditions de participation à un programme de mobilité, dans un second temps de définir les besoins et les envies des jeunes et des professionnels quant à ces programmes (quel sens ? Quelle plus value?) et ensuite de s'approprier les dispositifs existants et de les adapter aux réalités vécues par les publics ciblés (jeunes les plus éloignés, jeunes ayant moins d'opportunités, etc...).

5. Mobilité internationale et impact sur la dynamique territoriale

Une étude ciblant la problématique du décrochage scolaire³⁹ fait ressortir des constats intéressants quant à l'impact des échanges européens sur les acteurs d'un territoire :

³⁹ Etude sur la contribution des projets européens pour lutter contre le décrochage – <http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

Pour les jeunes, la participation à un projet européen : favorise la construction de l'estime de soi notamment pour les élèves les plus en risque de décrochage ; contribue à l'amélioration des compétences linguistiques y compris dans la langue maternelle ; favorise le développement de la compétence « apprendre à apprendre » (auto-émancipation et appétence vis-à-vis des savoirs) ; et développe la citoyenneté européenne.

Pour les professionnels, les projets européens : impulsent une réflexion sur les pratiques professionnelles ; participent à la formation professionnelle et au développement de compétences (oser l'innovation, développer et expérimenter de nouvelles pratiques, travailler en équipe, recentrer l'activité au service des jeunes, développer des relations professionnelles et personnelles fortes avec de nouveaux acteurs en Europe).

Cette étude sur les partenariats européens fait ressortir deux éléments clés:

Le principal facteur de réussite de ce type de projet est **la forte motivation des acteurs impliqués**. Pour la plupart, ils inscrivent leurs équipes dans une démarche d'innovation ou d'expérimentation. La coopération européenne va faciliter la mobilisation des acteurs, ouvrir des perspectives de mobilité et d'échanges et va accroître le caractère innovant et l'ambition des actions conduites.

L'importance de la prise en compte de **la singularité des parcours des jeunes**. Ceci constitue sans doute une des raisons pour lesquelles les projets entre établissements scolaires, impulsés par des acteurs de terrain en relation étroite avec les élèves ont de grands effets pour les jeunes en risque de décrochage.

Il s'agit aussi de questionner et de s'appuyer sur le portage politique et institutionnelle des projets de coopération décentralisée : la diversité des comités de jumelage présent sur le territoire ; les échanges entre établissements scolaire (filiales CAP et Bac Pro du Lycée St Yves par exemple) ou de formation (MFR de Baulon); les liens entretenus par le département avec de nombreux territoires (ex : la région de Mopti au Mali ou de Séfrou au Maroc) ; ou encore les partenariats privilégiés entre la Région Bretagne et des régions de Madagascar, Haïti et le Burkina-Faso.

L'impact de l'accueil de personnes ou de structures étrangères sur la dynamique d'un territoire ne doit pas être négligé. L'accueil de nombreux Services Volontaires Européens depuis des années par la MAPAR sur le territoire voisin de Redon ou la dynamique locale impulsée par l'association la Patchamama en sont de bons exemples.

6. Une politique globale sur la jeunesse englobant le champs de la mobilité internationale ?

Au niveau local, différents indicateurs viennent illustrer la place centrale d'une politique jeunesse transversale face aux enjeux d'insertion socioprofessionnelle :

Une grande majorité des **services publics** des champs de la jeunesse (loisirs, emploi, insertion) sont directement **rattachés aux compétences des intercommunalités**, et lorsqu'ils ne le sont pas (éducation secondaire, formation continue, action sociale, etc...), ils s'expriment à cette échelle par l'intervention d'instances des collectivités compétentes (Région : MEIF-MFP et Département : Agence CD35 et CDAS) ;

La diversité des acteurs en présence sur l'ensemble de ces champs ne peut qu'être **coordonnée et intervenir en complémentarité** afin d'avoir un impact positifs sur les difficultés rencontrées par les jeunes (les actions des coordinateurs jeunesse, de la MEIF ou de la MFP ou l'existence de locaux partagés illustrent ces besoins) ;

Les réflexions et démarches initiées au niveau des élus vont dans ce sens, l'exemple du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de la CCMVS est une expérimentation qui vise à **promouvoir « des politiques intégrées et globales en faveur de la jeunesse » et de « coordonner et valoriser l'ensemble des actions des différents intervenants sur la jeunesse »**.⁴⁰

40 Extrait du Compte Rendu du Conseil communautaire du 22 avril 2015

Au niveau national, la mobilité européenne et internationale des jeunes est une des « **Priorité Jeunesse**⁴¹ » **défini par le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ - février 2013)** et qui a conduit à l'adoption de 47 mesures concrètes, élaborées pour répondre aux attentes des jeunes en matière d'action publique. La dixième de ces mesures : « Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes » définit les actions suivantes : Augmenter le nombre de jeunes qui effectuent une mobilité européenne et internationale et favoriser la mixité ; Coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes ; Communiquer en s'appuyant sur les pairs et les acteurs de jeunesse.

Dans un contexte de recomposition des territoires ruraux aux effets sociaux en partie visibles et d'une société où la valeur travail reste la norme, deux analyses se précisent : la préoccupation de la jeunesse semble de plus en plus centrale pour les élus, locaux notamment, et que de plus en plus de collectivités sont soucieuses de proposer un projet éducatif et d'accompagnement global et transversal. Pour certains acteurs associatifs, la montée en puissance de l'intervention des intercommunalités dans le domaine de l'enfance-jeunesse « technicise » beaucoup les échanges en introduisant une vision seulement gestionnaire de ces politiques. Or le rôle des élus locaux est primordial dans la mise en oeuvre de toute politique de développement local, tout comme celui de la société civile. Mettre en oeuvre une politique locale de jeunesse nécessite une véritable volonté politique portée par des élus locaux et appuyée par le monde associatif.

Le travail partenarial effectué en Lorraine intitulé « Mettre en oeuvre une politique locale de jeunesse - Outil d'aide à l'action »⁴² présente les leviers à identifier et les freins et limites à dépasser (en *Annexe 6*).

Ces aspects sont indépendants d'une réflexion autour de la mobilité internationale, cependant les actions en terme de mobilité internationale comme outil d'insertion socioprofessionnelle ont tout à gagner en s'appuyant sur une vision globale et transversale sur l'ensemble des champs de la jeunesse. Pour trouver tout son sens et sa pertinence, ses interventions s'appuient sur les droits fondamentaux des individus, du droit aux vacances et au temps libre, au droit à l'emploi et à la formation.

En conclusion, la mobilité internationale est un outil pertinent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle en particulier lorsque **l'appropriation des enjeux et l'implication des acteurs locaux** est importante dans la dynamique de réflexion, de réseau et d'expérimentation. Ces hypothèses sont d'autant plus vérifiées qu'elles croisent à la fois des données conceptuelles, des études d'impact à grande échelle (nationale ou européenne) et des expérimentations concrètes.

Des hypothèses restent partiellement vérifiées : « **La prise en compte de la singularité des parcours des jeunes** » (en particulier des plus éloignés des dispositifs) doit être centrale, or l'analyse des données sociologiques et des retours d'expérience pratique des acteurs rencontrés (qui valide cette hypothèse) s'oppose au fonctionnement actuel des institutions dans une société dominée par le libéralisme et l'impact à court terme des politiques publiques.

La mise en oeuvre de « **politiques jeunesse transversales** » qui produiraient une vision globale des « problématiques jeunesse » et un impact sur le long terme des programmes de mobilité et d'insertion socioprofessionnelle est **limitée principalement du fait du « saucissonnage » des compétences jeunesse (emploi, insertion, éducation, animation, information, etc...)**. **Des diagnostics territoriaux (au niveau des intercommunalités) et les actions qui en découleraient, pourraient permettre à moyen terme une meilleure complémentarité et transversalité des actions.**

41 <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/priorite-jeunesse/article/accroitre-et-diversifier-la>

42 <http://www.lorraine.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/guide-pol-jeunesse.pdf>

CONCLUSION DEUXIÈME PARTIE

Dans le cadre de cette seconde partie, nous nous sommes intéressés plus particulièrement à **la mobilité internationale comme un des outils d'émancipation et d'insertion socioprofessionnelle pertinent pour les jeunes d'un territoire.**

La conceptualisation de la problématique de recherche autour de notions allant de l'émancipation à la participation en passant par l'accompagnement, ainsi que la vérification des hypothèses de travail grâce à l'analyse des résultats d'études nationales et une prise de recul de nos pratiques quotidiennes, ont permises d'identifier **trois dimensions centrales pour le projet d'actions :**

- > **la prise en compte de la singularité des jeunes et de leurs parcours ;**
- > **l'appropriation et l'implication des acteurs locaux dans les actions de mobilité ;**
- > **l'intégration de ces actions dans des politiques jeunesse transversales.**

Un ensemble d'axes de développement issu de différentes démarches (Temps fort Jeunesse et Groupe de Suivi du territoire et de la structure) permettent de dégager différentes pistes d'actions :

1. **Un renforcement de nos compétences d'accompagnement** concernant les publics ayant le plus de freins : compréhension des enjeux sociaux, etc... (par l'interconnaissance et l'échange de pratique entre professionnels, des formations en interne et dans le cadre de l'axe 2 de la Plateforme Régional de Mobilité, etc...) ;
2. **Un ensemble de dispositifs de mobilités internationales réfléchit comme un processus d'émancipation de type « Parcours de mobilité »** (premier départ ; mobilité courte ; départ autonome) avec des durées et un accompagnement adaptés, et lié au processus d'accompagnement initié par le professionnel de l'insertion ;
3. **Ce « parcours de mobilité » viendrait alimenter une politique jeunesse globale** constituée d'un ensemble d'opportunité d'émancipation individuelle et collective regroupant tous les champs de la jeunesse (éducation, formation, emploi, loisirs, vacances, sport, culture, logement, santé, etc...) ;
4. **Un ensemble d'actions d'information et de sensibilisation** à destination des jeunes (en ciblant prioritairement les plus éloignés des dispositifs) par du bouche à oreille, des actions de valorisation par les jeunes déjà partis, etc... ; à destination des familles (pour déconstruire les craintes et les représentations : une mobilité n'est pas forcément un voyage/vacance) ; et à destination des professionnels (par des petites réunions d'informations, leur implication dans la préparation aux départs, etc...) ;
5. **L'accueil de volontaires étrangers dans le territoire et les structures** à travers des dispositifs comme le Service Volontaire Européen ou le Service Civique International ;
6. **Des temps d'interconnaissance et de formation des acteurs** : complémentarité des secteurs du social, de l'animation, de l'emploi-insertion et de la mobilité dans une visée de transformation sociale et donc d'éducation populaire ;
7. **Des échanges internationaux de professionnels et d'élus** en ciblant des thématiques précises et en lien avec des partenaires et territoires étrangers pertinents (s'appuyer sur l'existant : voyage scolaire ; comité de jumelage ; etc...) .

Il s'agit désormais de définir un projet d'actions pour le premier semestre 2016 afin de prioriser et mettre en œuvre ces actions. Un comité de pilotage est prévu afin de poursuivre la dynamique partenariale initiée avec le diagnostic et de garantir l'atteinte des objectifs définis.

CONCLUSION

La première partie de ce document s'est attachée à analyser le contexte global d'intervention à travers une analyse institutionnelle de l'association porteuse du projet, un diagnostic partagé du territoire d'intervention et une étude du public cible des actions.

L'association **Jeunes à Travers le Monde** s'est fixée un projet associatif ambitieux en mettant en valeur la mobilité internationale comme outil d'insertion socio-professionnelle. Elle s'appuie sur une équipe associative investie (malgré des compétences d'administration, de direction, et salariés clairement séparées) et des moyens financiers dépendant très largement des fonds publics et en particulier de son bailleur historique. Initialement service du Conseil Général, l'association tend désormais vers des valeurs et des outils d'éducation populaire.

Le Pays des Vallons de Vilaine est caractéristique des territoires ruraux proches d'une grande agglomération. L'essor démographique, en particulier des générations les plus jeunes, est la source d'enjeux de plus en plus importants vis-à-vis de sa jeunesse. Malgré la diversité des acteurs de l'information, de l'animation jeunesse, de l'emploi, de l'insertion et des dispositifs inhérents, l'enjeu pour les intercommunalités est désormais la transversalité et la cohérence des politiques jeunesse au vu de l'ensemble des champs de la jeunesse (éducation, formation, insertion, emploi, temps libre, mobilité, logement, santé, etc...).

Les jeunes du territoire ayant le moins d'opportunité d'émancipation socioprofessionnelle (bénéficiaire du RSA, suivi Mission Locale, salarié Chantier d'insertion, etc...) sont les publics prioritaires des actions de l'association et plus généralement des programmes européens ou des politiques jeunesse nationales. Les déterminismes économiques, sociaux, culturels et éducatifs sont les principaux freins cognitifs à leur émancipation et à leur insertion socio-professionnelle. Il est donc primordial de prendre en compte le parcours de chacun mais aussi leurs envies profondes sans négliger les réalités dans lesquelles ils évoluent au quotidien.

La seconde partie de ce travail a porté sur la problématisation des constats issus de la première partie. La définition de l'objet d'étude *- l'émancipation par la mobilité internationale - nous a amené à interroger les concepts d'émancipation, de pouvoir d'agir et de participation. Une prise de recul sur les postures d'accompagnement, les politiques d'insertion et les politiques jeunesse a aussi permis de complexifier la thématique définie. Une notion clé est apparue à l'issue de cette analyse : la récurrence de la notion de « parcours » en tant que processus qui induit une évolution (émancipation) par étapes.*

Pour apporter des éléments de réponses et préparer le projet d'action, nous avons par la suite vérifiés que **la mobilité internationale est un outil d'émancipation et d'insertion socioprofessionnelle pertinent.** Au vu du recul et des expérimentations menées par l'association, cette hypothèse est largement vérifiée. Elle est même renforcée lors d'**une importante implication des professionnels de l'insertion et de la jeunesse des territoires** (en tant que personne ressource et référente pour le jeune). Deux autres aspects clés permettent une intervention globale et efficiente : **La prise en compte de la singularité des parcours des jeunes et la mise en œuvre de politiques jeunesse transversales.**

ANNEXES

Annexe 1 :

Carte des communes, intercommunalités et voies de communication du PVV

Annexe 2 :

Carte de la répartition des acteurs de l'emploi-insertion et de la jeunesse sur le PVV

Annexe 3 :

Trame du questionnaire sur la mobilité internationale des jeunes du territoire

Annexe 4 :

Détails des résultats de l'étude d'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi sur leur insertion professionnelle

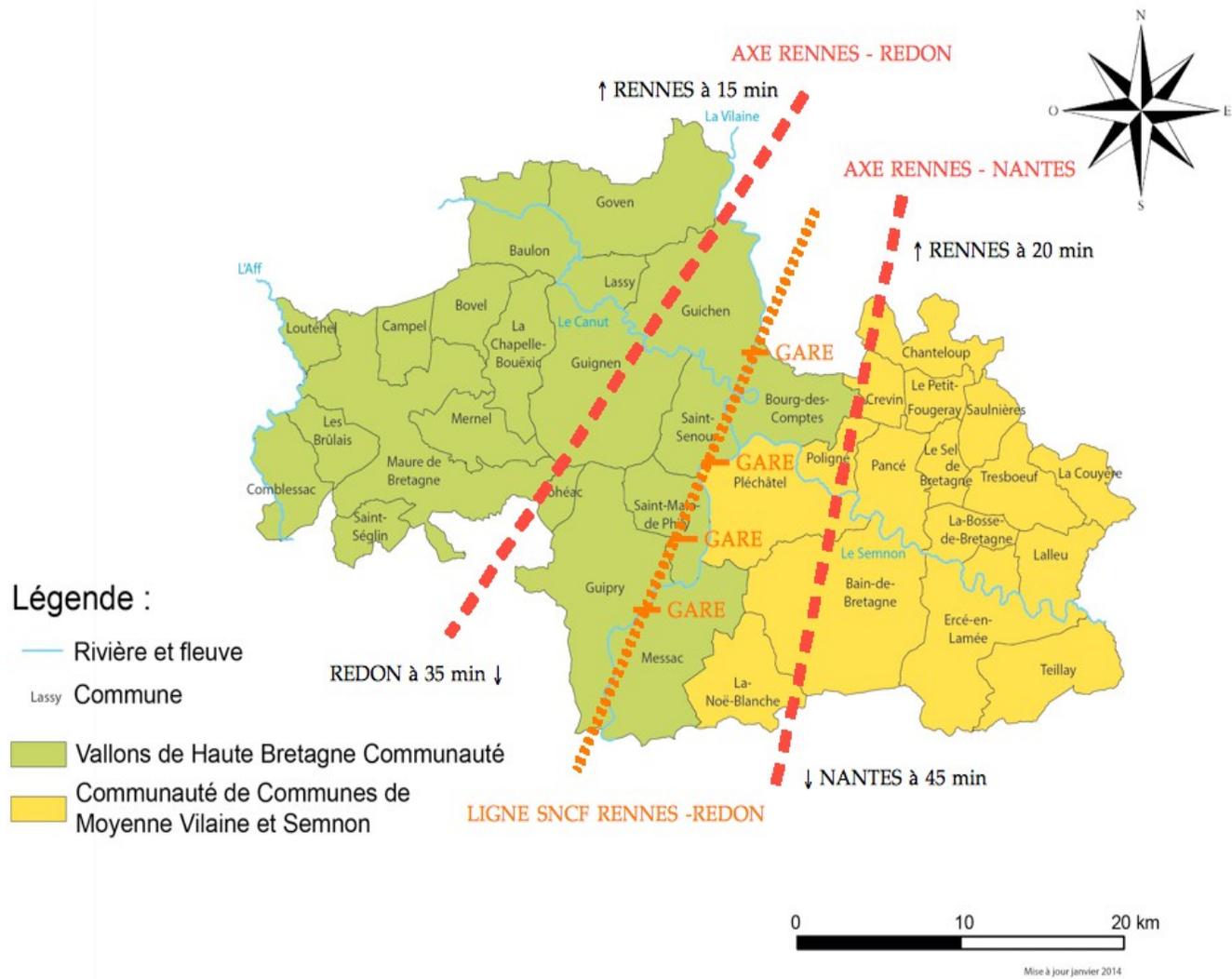
Annexe 5 :

Graphiques présentant en pourcentage les apports professionnels et personnels suite à des mobilités (questionnaire sur un échantillon test de 908 individus partis en mobilité)

Annexe 6 :

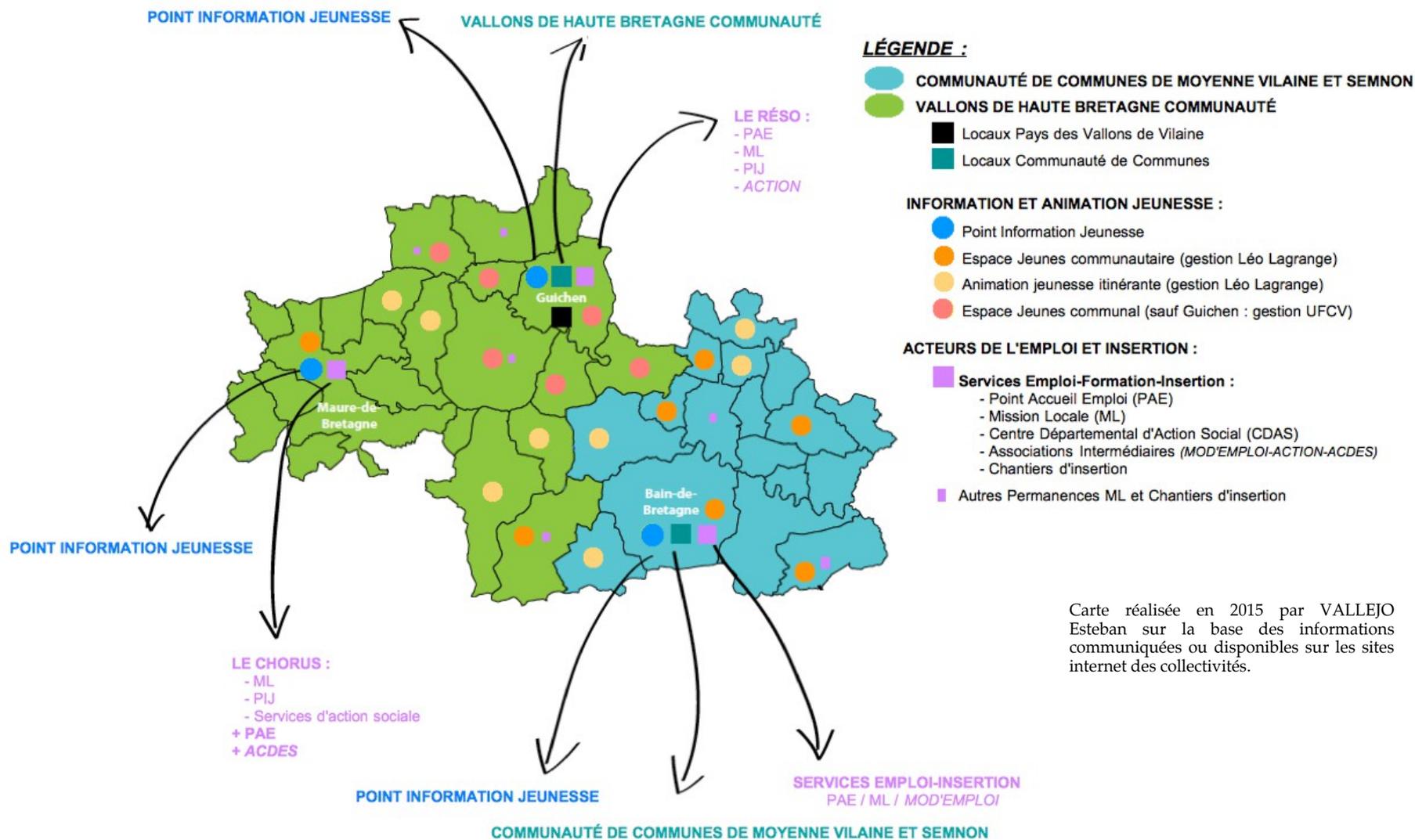
Leviers et freins pour « Mettre en oeuvre une politique locale de jeunesse »

Annexe 1 : Carte des communes, intercommunalités et voies de communication du Pays des Vallons de Vilaine



Annexe 2: Carte de la répartition des acteurs de l'emploi-insertion et de la jeunesse sur le PVV

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTEURS EMPLOI-INSERTION ET INFORMATION-ANIMATION JEUNESSE DU PVV :



Carte réalisée en 2015 par VALLEJO Esteban sur la base des informations communiquées ou disponibles sur les sites internet des collectivités.

Annexe 3 : Trame du questionnaire sur la mobilité internationale des jeunes du territoire



Un questionnaire sur la mobilité internationale
*pour connaître les besoins et les envies des jeunes
du Pays des Vallons de Vilaine et adapter au mieux nos
dispositifs et notre accompagnement.*

1. **Vous êtes :** Une femme Un homme

2. **Quel âge avez-vous ?** ans

3. **Votre situation actuelle :**
 Collégien Lycéen Etudiant Apprenti
 Salarié Demandeur d'emploi Autre :

4. **Quel est votre niveau d'étude ?**
 CAP/Brevet BAC BAC + 2 BAC +3 et + Autre:

5. **Etes-vous déjà parti en voyage ?** OUI NON
Où ? En France A l'étranger
Avec qui ? En famille Le Collège Le Lycée Seul

6. **Envisagez-vous un voyage à l'étranger ?**
 Oui Non J'hésite Je ne sais pas
Si oui, comment ? Seul En famille A plusieurs

7. **Partir pour quoi faire ?**
 Vacances / Loisirs Voyage / Rencontres Bénévolat / Volontariat
 Job d'été Travailler Autre :

8. **Partir où ?**
 Au Royaume-Uni (Angleterre, Irlande, etc...)
 Dans un pays voisin (*Espagne, Italie, Belgique, etc ...*):

9. **Partir combien de temps ?**
 1 semaine 1 mois 3 mois
 6 mois 1 an plus d'1 an Je ne sais pas

10. **Quel métier souhaitez-vous faire plus tard ?**
 Je ne sais pas encore! J'aimerais en essayer plusieurs!
 Celui-ci :

11. **On vous propose de partir à l'étranger, quel serait en quelques mots votre projet idéal ?**
.....
.....
.....

Merci !

Annexe 4 : Détails des résultats de l'étude d'impact de la mobilité transnationale des demandeurs d'emploi sur leur insertion professionnelle

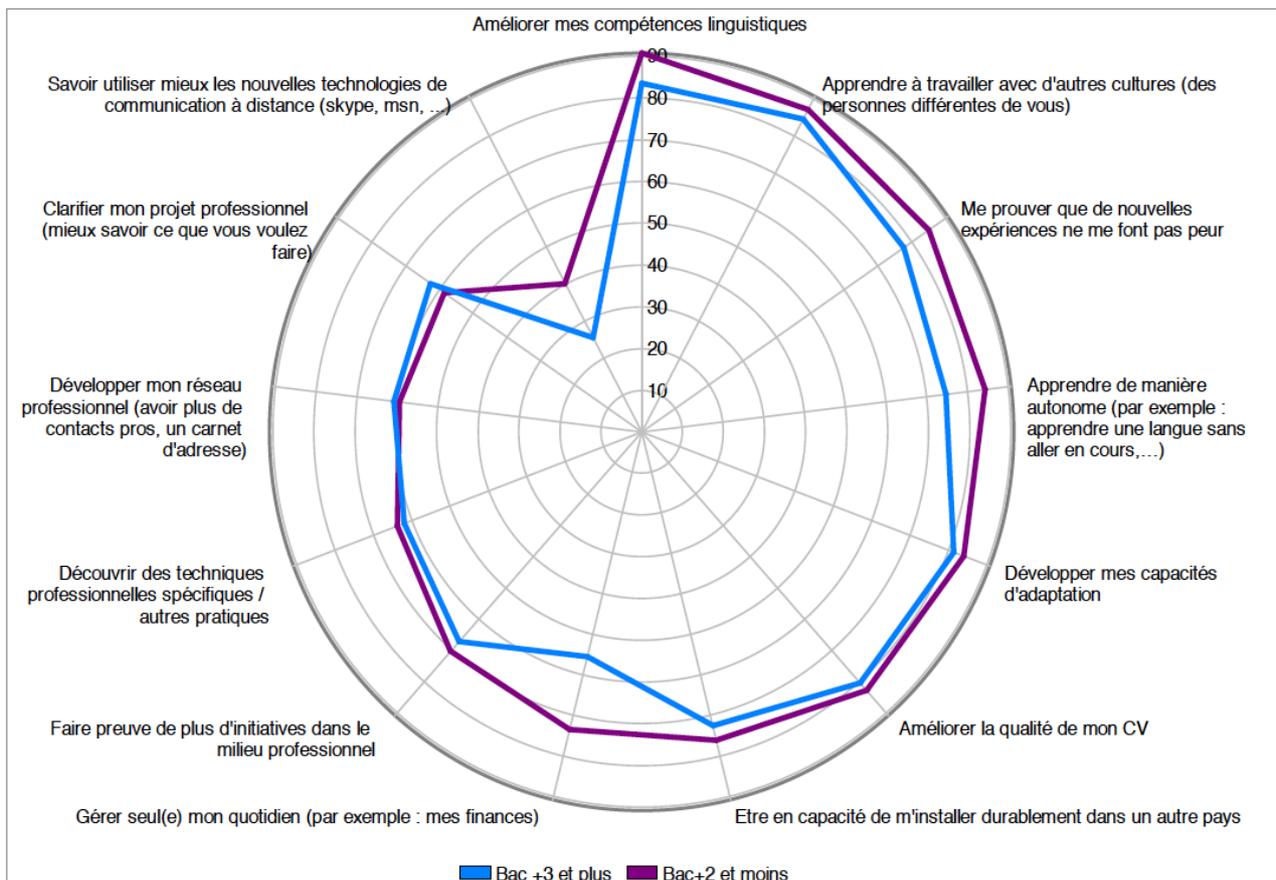
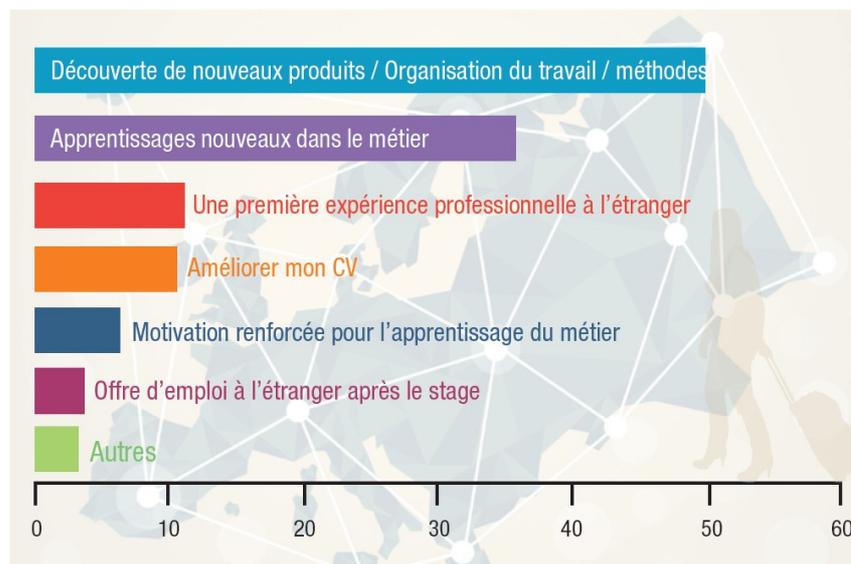


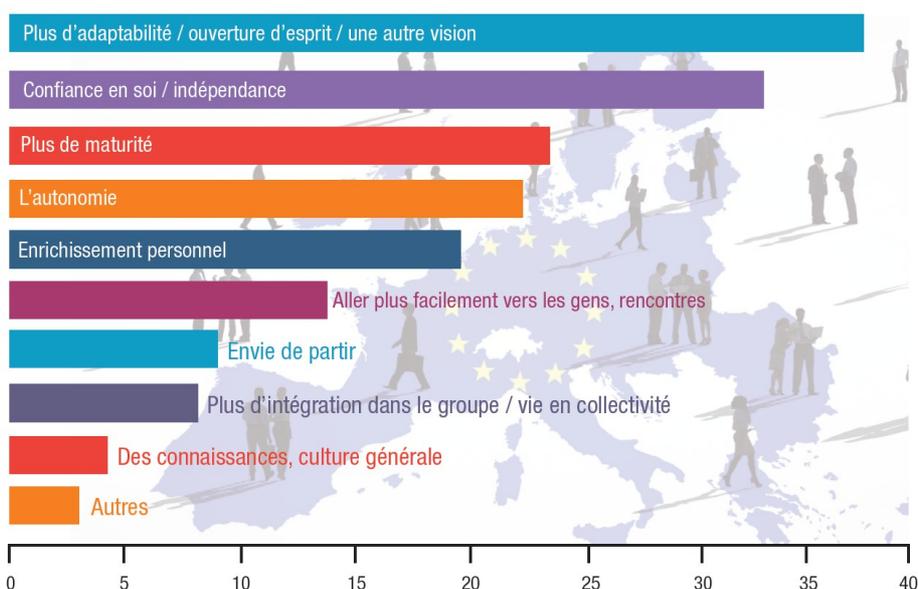
Figure 1 : Ce séjour vous a permis de... par diplôme pour l'échantillon test

Annexe 5 : Graphiques présentant en pourcentage les apports professionnels et personnels suite à des mobilités (questionnaire sur un échantillon test de 908 individus partis en mobilité)

Les apports au plan professionnel du séjour à l'étranger



Les apports au plan personnel du séjour à l'étranger



Annexe 6 : Leviers et freins pour « Mettre en oeuvre une politique locale de jeunesse »

Leviers à identifier

- Un portage politique par des élus locaux « moteurs et influents ». Ce sont eux qui vont légitimer cette initiative auprès d'autres élus locaux, de la population et des autres acteurs.
- Une volonté de mettre en oeuvre une démarche de co-construction et de partenariat. Il s'agit de fédérer autour d'un projet partagé, en s'appuyant sur les dynamiques locales existantes.
- Une durée nécessaire d'appropriation du projet qui permet de construire une politique jeunesse durable. Avec la nécessité de dépasser le temps limité du mandat politique pour une vision à plus long terme.
- L'engagement des décideurs au quotidien dans le pilotage et le suivi de la démarche, et pas seulement au démarrage du projet. A noter que ce ne sont pas nécessairement les élus à l'initiative de la démarche qui assurent son suivi. Des relais peuvent être passés.
- L'inscription de la politique jeunesse dans un projet global et à long terme pour le territoire.
- Le respect des orientations stratégiques définies dans le cadre d'un projet partagé.

Freins et limites à dépasser

- Une image négative de la jeunesse pour certains élus. Ces représentations freinent inévitablement le soutien à la mise en place d'une politique jeunesse.
- Un portage de cette politique par un nombre insuffisant de personnes (même s'il est difficile de trouver de nouvelles personnes acceptant des responsabilités).
- L'absence de continuité politique, suite par exemple, à un renouvellement lors des élections.
- Des décisions politiques prises sans concertation avec les autres partenaires.
- La crainte des décideurs quant au transfert de la compétence à l'intercommunalité par peur de perdre une certaine forme de proximité.
- Les questions de jeunesse non prioritaires par rapport à d'autres dossiers.



Un projet en trois phases :
DIAGNOSTIC PARTAGÉ – PROJET D' ACTIONS – BILAN & PERSPECTIVES

PROJET D' ACTIONS

**L'émancipation socioprofessionnelle par une mobilité internationale
des jeunes des territoires du Pays des Vallons de Vilaine**

Les actions développées dans ce document sont issues d'une **démarche partenariale** entre **acteurs de l'insertion, de l'emploi, de l'animation, de l'information jeunesse et de la mobilité internationale** des territoires du **Pays des Vallons de Vilaine** (Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon & Vallons de Haute Bretagne Communauté), de **Rennes** et de **Séville** en Espagne.

Les acteurs impliqués dans la conception du projet d'actions :

- **Les jeunes du territoire** du Pays des Vallons de Vilaine ;
- **Les Points Information Jeunesse (PIJ)**: Lydia Busignies, Reunan Girard, Samuel Auvé ;
- **La Pépinière d'Initiatives jeunesse de la Fédération Léo Lagrange** : Cécilia Malet ;
- **La Mission Locale (ML)** : Frédéric Gessen, Karine Duault, Mireille Le Caër, Cindy Guérin ;
- **La Maison de la Formation Professionnelle (MFP) Région Bretagne** : Elsa Delaunay ;
- **L'Agence de Vallons de Vilaine du Département 35 (CD35)** : Myriam Riaud ;
- **La structure d'insertion par l'activité économique Mode d'Emplois** : Jocelyne Cherel ;
- **L'Association Pour l'Action Sociale et Educative (APASE)** : Vincent Simon ;
- **L'association l'Allumette** : Bastien Cazin et Pierre de Person ;
- **L'association Sevilla Acoge** (Espagne): Ouseynou Dieng, Morad Dahbi, Myriam et Eloïse ;
- **L'association Jeunes à Travers le Monde (JTM)**: Esteban Vallejo et Marie Hélène Poupel.

Projet rédigé par **VALLEJO Esteban** en janvier 2016 à l'issu du diagnostic partagé de 2015 dans le cadre d'une formation DEJEPS « Développement de projets, territoires et réseaux »

Sommaire

INTRODUCTION.....	2
A) FINALITÉS, OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS.....	3
I. Les objectifs généraux : émancipation et insertion.....	3
II. Les objectifs opérationnels: animation et expérimentation.....	4
B) LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE GLOBALE.....	5
I. Des actions effectuées par et pour les jeunes.....	6
II. Des actions effectuées dans une démarche partenariale.....	7
III. Des actions pour préparer la suite.....	9
C) L'ÉCHÉANCIER : UNE PROJECTION HEBDOMADAIRE DE JANVIER À JUIN 2016.....	11
D) MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS.....	12
I. Moyens humains et logistiques.....	12
II. Moyens financiers – Budget prévisionnel.....	12
E) LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION.....	13
I. Critères & indicateurs.....	13
II. Résultats attendus & échéances d'évaluation.....	14
CONCLUSION.....	15
ANNEXES.....	16

INTRODUCTION

Le diagnostic partagé mené de mars à octobre 2015 visait la caractérisation du territoire d'intervention (le Pays des Vallons de Vilaine) et du public cible des actions (les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités¹). Cette démarche a permise de **complexifier les réalités des territoires et des publics et d'affirmer que la mobilité internationale est un outil pertinent d'émancipation et d'insertion socioprofessionnelle.**

Tout au long de cette analyse et des échanges, une notion récurrente est apparue, celle de « parcours » induisant **une évolution (émancipation) par étapes** et qui interroge les **possibilités d'engagement et de désengagement** des jeunes dans ces « processus » d'insertion, de mobilité, etc... Le concept de « parcours » est ici défini comme un « **chemin** » (« c'est en marchant que le chemin se fait »²) ; un « **processus** » (une succession d'étapes progressives et cohérentes) et une « **démarche** » (des paliers à passer / à monter pour se transformer).

Le projet d'action définit vise **l'émancipation des « jeunes ayant moins d'opportunités » à travers des « parcours de mobilité internationale » adaptés à leurs aspirations, parcours de vie et réalités sociales, culturelles et économiques et venant alimenter les processus d'insertion socioprofessionnelle et les politiques jeunesse existants sur le territoire du Pays des Vallons de Vilaine.**

1 Notion européenne désignant les « **jeunes issus d'un milieu culturel, géographique ou socioéconomique défavorisé et les jeunes possédant un handicap physique ou mental, de 15 à 28 ans.** »

2 « Voyageur, il n'y a pas de chemin, c'est en marchant que le chemin se fait » phrase du poète Antonio Machado

A) FINALITÉS, OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

Le projet d'action est issu des éléments du diagnostic partagé (constats et problèmes, causes et hypothèses) mais aussi des aspirations de la structure porteuse du projet, des acteurs et du coordinateur (valeurs défendues et priorités établies). Ainsi, les finalités intemporelles défendues dans ce projet : **l'accès à des opportunités d'émancipation et à un droit à la mobilité internationale pour tous**, sont des valeurs défendues par l'association Jeunes à Travers le Monde et que les acteurs du diagnostic ont identifiées comme centrales à l'issue de la démarche. Des objectifs généraux sont définis pour marquer les intentions du projet et sont détaillés en objectifs opérationnels de façon à s'assurer de la mise en œuvre d'un projet d'actions cohérent vis-à-vis des finalités définies.

I. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX : ÉMANCIPATION ET INSERTION

Les objectifs généraux du projet représentent les buts que l'on cherche à atteindre, sans être sûr de les atteindre, ils sont contextualisés (liés à la structure, au territoire et au public), interprétables et donc non mesurables (chaque acteur peut y mettre le sens et le résultat qu'il souhaite). Ces intentions contribuent à l'émancipation des publics définis et à l'accès au droit à la mobilité et aux politiques d'insertion socioprofessionnelle.

1. Faciliter l'appropriation des dispositifs de mobilité internationale

La mobilité internationale ayant été identifiée comme un outil d'insertion socioprofessionnelle pertinent aux vues des résultats des études présentées dans la phase de diagnostic, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs du projet (jeunes, professionnels et élus) soient **convaincus du sens et de l'impact de ces mobilités dans le processus d'émancipation du public**, et donc s'approprient les dispositifs existants.

2. Déconstruire les freins cognitifs à un départ à l'étranger

S'inscrivant dans les valeurs de l'**éducation populaire**, l'accompagnement vers un départ à l'étranger de jeunes ayant des réalités économiques, sociales et culturelles non facilitantes, doit **prendre en compte chaque individu dans sa globalité** et la singularité des parcours afin de déconstruire les représentations qu'il peut se faire de son environnement ou de lui-même (**renforcement de l'estime de soi et du pouvoir d'agir**).

3. Favoriser la participation des acteurs à chaque étape du processus

La mobilité internationale n'étant qu'un outil au service d'un processus d'insertion socioprofessionnelle, elle doit **faire sens** pour le professionnel comme pour le jeune. Le **degré d'implication et de motivation** que chacun de ces acteurs mettra dans l'accomplissement de ce projet (de la préparation à la **transformation positive dans son parcours de vie**) est un facteur clé de réussite. Par acteur, j'entends à la fois les professionnels et les élus du champs de la jeunesse et/ou de l'insertion et les jeunes eux-mêmes.

4. Intégrer une démarche de mobilité au sein d'une politique jeunesse transversale

Seule une **politique jeunesse transversale** (regroupant l'ensemble des champs de la jeunesse : éducation formelle, formation, insertion, emploi, loisirs, vacances, sport, culture, santé, logement, etc...) constitue un ensemble d'**opportunités d'émancipation individuelle et collective** permettant à l'ensemble du public de s'y retrouver. La mobilité internationale en est une qui doit venir alimenter une **réflexion politique globale incluant démarche partenariale et stratégie territoriale**.

Ces objectifs ne seront atteints qu'avec une implication de tous les acteurs (jeunes, professionnels, élus) et visent des transformations à différentes échelles (individus, projet, territoire).

II. LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS: ANIMATION ET EXPÉRIMENTATION

Les objectifs généraux ont donc fixé les intentions éducatives ou formatives du projet permettant de viser une transformation des personnes et des situations. Pour être opérationnels, ces changements doivent être concrétisés en objectifs évaluables. Les objectifs opérationnels permettent donc de fixer des buts atteignables (mais pas sûrs d'être atteints), non interprétables et non équivoques car mesurables (par des indicateurs et critères quantitatifs ou qualitatifs).

1. Animer des espaces d'information, d'échange de pratique à destination des acteurs

Le premier degré du droit à la mobilité internationale est l'accès à l'information, des **espaces de communication** doivent donc être mis en place à destination des jeunes, des professionnels et des élus. Pour cela le **témoignage** par les pairs (jeunes déjà partis) et la **formation** ou l'**échange de pratique** entre professionnels sont des outils pertinents.

2. Construire des modules de mobilité internationale s'inscrivant dans les politiques jeunesse du territoire

Construction d'une démarche partenariale autour de la définition de « modules » de mobilités internationales (premier départ, mobilité courte, mobilité longue) en cohérence avec les accompagnements et actions d'insertion existantes sur le territoire. Ce travail permettrait de recenser voire de développer un ensemble de dispositifs ou d'actions issus des différents champs de la jeunesse (éducation formelle, formation, insertion, emploi, loisirs, vacances, sport, culture, logement, santé, etc...) et constituant autant d'opportunités d'émancipation pour un jeune du territoire.

3. Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire

L'expérimentation est le meilleur moyen de co-construire un partenariat qui s'appuie sur le vécu commun des acteurs, de s'approprier le sens des actions, d'évaluer leurs impacts et de ré-ajuster les objectifs qu'on s'est fixé au vu des résultats, des moyens et des réalités disponibles. Le parcours de mobilité est constitué d'une « première mobilité » (quelques jours, en groupe, accompagné), d'une « mobilité courte » (quelques semaines, en groupe mais avec une dimension individuelle et lié à un projet professionnel) et peut aboutir à une « mobilité longue » (quelques mois, individuel, répondant à des aspirations propres à la personne).

4. Mobiliser les acteurs du territoire autour de l'accueil de volontaires étrangers

Une problématique importante identifiée est l'isolement (géographique ou cognitif) de territoires ou de personnes. Cet environnement limitant ne permet pas d'élargir le champ des possibles et de sortir des déterminismes sociaux, économiques et culturels dans lesquels on est inscrit. Faire venir une personne avec une vision, des valeurs, des repères différents provoque forcément une ouverture et donc potentiellement une transformation de ses représentations. Pour être efficace, cet accueil doit être inscrit dans un temps relativement long (plusieurs mois) et animé par des acteurs présents et investis sur le territoire.

5. Mobiliser les acteurs autour de démarches de formation et d'un échange de pratique avec des partenaires étrangers

Les mobilités internationales ne sont pas réservées seulement aux jeunes, les professionnels peuvent tout autant vivre des démarches d'émancipation leur permettant de se confronter à leurs propres représentations et de s'ouvrir à d'autres conceptions/cultures/pratiques professionnelles. La méconnaissance, les freins ou les préjugés sont autant présents chez les jeunes que chez les professionnels, or ces derniers seront d'autant plus aptes à accompagner des jeunes si eux mêmes se sont confrontés au départ.

La coordination d'actions concrètes dans les domaines de l'animation (d'activités et de réunions), l'accompagnement (individuel et collectif), la formation et la mobilisation des différents acteurs doit permettre d'atteindre chacun de ces objectifs.

B) LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE GLOBALE

Une des principale exigence que je me fixe en tant qu'animateur-coordonateur de ce projet est la cohérence et la complémentarité des actions entre elles et vis-à-vis des objectifs définis. Il s'agit donc de proposer une démarche pédagogique cohérente avec les constats du diagnostic et les réalités des acteurs (jeunes et professionnels). Ces actions visent bien des transformations qui doivent être atteintes grâce à des situations pédagogiques d'apprentissage et des processus de participation réelle liés aux valeurs, méthodes et outils de l'éducation populaire.

Trois principales responsabilités m'incombe en tant que pilote du projet³ : **La production** (concerne l'objectif, les résultats : Tout ce qui se rapporte à la progression vers l'objectif) ; **la facilitation** (concerne la méthode, l'organisation : Tout ce qui se rapporte à la manière de progresser) ; et **la régulation** (concerne les personnes, les relations : Tout ce qui se rapporte aux valeurs et aux affects). Ces trois aspects, mis en œuvre dans la démarche de diagnostic, doivent être reproduit dans la conduite du projet d'actions.

Au delà de ces fonctions, ma posture, mes valeurs, mes choix, mes doutes et mes propres transformations auront des impacts non négligeables sur l'atteinte ou non des objectifs opérationnels définis pour les actions. Bien que construit collectivement, la mise en œuvre du projet comporte des dimensions personnelles: tout d'abord parce que le projet est aussi issu de mon propre parcours de vie (cohérence entre mes expériences en animation, travail social et solidarité internationale), ensuite parce qu'il constitue la colonne vertébrale du processus formatif et évaluatif du DEJEPS « Coordination de projet, territoire et réseau ».

Par l'utilisation d'outils participatifs, par les choix (priorités) au sein des démarches pédagogiques et du mené concret des espaces de travail (privilégier le vécu et les échanges), l'objectif est de poursuivre la dynamique enclenchée lors du diagnostic partagé, avec des professionnels acteurs du projet, une participation plus importante des jeunes sur les questions les concernant (ensemble des champs de la jeunesse) et potentiellement un positionnement des élus locaux quant à des priorités liées à la mobilité internationale.

La démarche pédagogique est scindée et présentée via ses trois dimensions: la première davantage liée à l'émancipation des individus est **le portage des actions par et pour les jeunes** ; la seconde liée à la participation des professionnels est **l'animation de démarches partenariales** ; la dernière liée à la transformation sociale est **l'inscription des actions dans le moyen terme.**

³ Issu des travaux de GILLET, JC, *Animation et animateurs*, L'Harmattan, 2011, p 75

I. DES ACTIONS EFFECTUÉES PAR ET POUR LES JEUNES

L'émancipation des jeunes étant visée par ce projet, il est primordial qu'ils soient acteurs de leurs projets de mobilité. C'est d'ailleurs le fil rouge des séminaires de préparation au départ et au retour effectué par l'association. Le concept de « parcours de mobilité » doit permettre d'assurer une prise en compte des parcours et des réalités de chacun, en lien avec les processus d'insertion socioprofessionnels déjà enclenchés. La possibilité d'un « désengagement accompagné » des jeunes à tout moment du projet est tout aussi primordial.

1. Animation de sessions de préparation au départ à l'étranger

Les sessions de préparation en amont et en aval d'une mobilité à l'étranger ont toujours été promues par les programmes européens afin d'accompagner au mieux les jeunes européens au départ et au retour. Portés et mutualisés par le passé par différentes structures bretonnes, peu d'acteurs ont réussi à maintenir ces séminaires. Par des choix politiques et financiers, l'association JTM est désormais reconnue et légitime car porteuse de ces espaces d'éducation populaire.

A travers ces sessions, les participants prennent conscience de la dimension collective des programmes (« je ne suis pas le seul à vivre cela, à avoir ces craintes, etc... »), en terme d'accompagnement, cela permet de prendre le temps pour des échanges informels, de prendre en compte chaque individu dans sa globalité, de déconstruire les représentations qu'il peut se faire sur son environnement ou sur lui même (renforcement de l'estime de soi et du pouvoir d'Agir).

Conçu par des acteurs locaux d'éducation populaire, s'appuyant sur des méthodes et des outils (en particulier interculturels) diffusés par l'Union Européenne dans une dimension d'éducation non formelle, l'apport d'éléments conceptuels s'appuie sur les expériences des participants et des méthodes ludiques, interactives et participatives.

La participation ponctuelles de professionnels (membre de l'équipe ou partenaire) à ces séminaires permet à ces dernier de s'approprier la démarche, les enjeux et de faire du lien avec leur accompagnement individuel.

Ayant repris l'animation des séminaires départ (4 jours) ayant lieu tous les deux mois et regroupant entre 8 et 20 participants. Mon appropriation de la démarche passe par la liberté que je me donne à adapter et modifier certains outils et démarches : intégration de l'outil « Petites histoire – Grande Histoire » vécu en formation, de démarches interculturelles (« Abigaël aime Tom » ou « Un pas en avant contre les discriminations », et d'illustration de par mes propres expériences.

Ma posture a elle aussi évoluée de « garant du cadre » (ruban pédagogique et horaires) dans un premier temps à « animateur d'espaces protégés de débat ».

Cette activité m'a permise d'acquérir une boîte à outil relativement diversifiée ainsi que l'expérience suffisante d'animation de ces temps afin de les proposer dans la préparation des différentes actions comme le parcours de mobilité « Découverte des métiers de l'animation sociale en Espagne ».

2. Expérimentation d'un parcours de mobilité « Découverte des métiers de l'Animation Sociale » en Espagne

Depuis plusieurs années, l'association *Jeunes à Travers le Monde* mène des expérimentations en partenariat avec des acteurs de la jeunesse et de l'insertion afin d'**adapter les dispositifs de mobilité internationale aux réalités économiques, sociales et culturelles des jeunes adultes du territoire breton.**

Ce projet est issu d'un besoin exprimé par les professionnels du Pays des Vallons de Vilaine et mené dans le cadre d'un **financement Erasmus+**. Il vise à permettre à des « **jeunes avec moins d'opportunités** » du territoire (jeunes accompagnés par les missions locales, chantiers d'insertions, travailleurs sociaux, points information jeunesse, etc...) de vivre des expériences de mobilité internationale dans un **cadre sécurisant et émancipateur**.

L'activité de coordination de cette expérimentation reposera sur :

- **la co-construction avec les partenaires franco-espagnols** (territoires ruraux PVV – quartiers Rennes – associations de Séville) : réunions, échanges de mails et par skype, etc...
- **la co-construction avec les jeunes intéressés par la thématique** : rencontres individuelles puis collectives (définition du budget, du mode de transport et d'hébergement, des visites, des stages en structure, etc...)
- **l'Accompagnement de la « Première Mobilité – découverte interculturelle »** de quelques jours à Séville avec 5 à 15 jeunes majeurs (1 à 2 accompagnateurs).
+ Bilan et préparation seconde action
- **la coordination de la « Mobilité courte – découverte des métiers de l'animation sociale »** de 4 semaines pour 5 à 10 jeunes majeurs (1 partenaire assurant le suivi sur place).
+ Bilan et perspectives (lien vers dispositifs de mobilité ou de formation existants)

Les jeunes sont acteurs à part entière des contenus des mobilités dans un premier temps lié à un projet collectif (première mobilité) puis dans le cadre d'un projet personnel (mobilité courte). Le lieu (Séville) et les thématiques (interculturelle puis découverte des métiers de l'animation sociale) sont assumés comme « imposées » afin de « garantir » une maîtrise du cadre, du contenu, de l'accompagnement par un partenaire clé et possédant un réseau de structures sur place.

Le lien/contact entre les groupes de jeunes et les professionnels doit permettre de renforcer la confiance mutuelle et l'interconnaissance et permettre d'ouvrir des champs du possible. Cette expérimentation doit rendre concret et pertinent le concept de « parcours » au sein de ce territoire. Cette action doit permettre à l'ensemble des acteurs de déconstruire leurs représentations (sur les projets internationaux, l'animation sociale, etc...) et de mettre du sens à la mobilité comme outil d'insertion socioprofessionnelle.

L'expérimentation d'un partenariat concret entre professionnels, doit aussi permettre de s'appuyer sur un vécu commun afin de développer de nouvelles actions.

II. DES ACTIONS EFFECTUÉES DANS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

La participation est une valeur clé du projet qui a aussi pour but de remettre du sens dans ce mot utilisé à tout va. Comme conceptualisé dans l'étape de problématisation du diagnostic, c'est un processus désignant les différentes étapes (identification des envies individuelles, constitution du groupe, travail sur le lien et la relation au sein du groupe, montage de projet...) par lesquelles passer pour produire un changement. Un changement en termes de savoir (échange de connaissances dans le collectif), de savoir-faire (de nouvelles compétences sont acquises dans le groupe et mises en pratique) et de savoir-être (le travail collectif produit un changement dans la façon d'être en relation).

La participation s'inscrit dans un contexte, c'est à dire les éléments de l'environnement dans lequel évolue le groupe, et qui est susceptible d'exercer une influence sur le processus et le résultat.

Bien que basé en partie sur le relationnel entre les professionnels du Pays des Vallons de Vilaine, une réelle dynamique de réseau existe (identifiée lors de la phase de diagnostic) sur le territoire. Afin de prolonger cette démarche partenariale, un **Comité de pilotage** du projet d'actions va être mis en place afin d'évaluer les actions et faire du lien avec les actions et politiques jeunesse existantes.

En terme de partenariat, les enjeux suivants sont identifiés :

- **l'appropriation** par les professionnels des actions afin de les renouveler / développer ;
- **l'implication** des collègues de l'association dans le portage des actions afin d'effectuer le maximum de lien avec le territoire et les acteurs pour faire perdurer les actions dans le temps ;
- **la coopération** entre partenaires français et internationaux afin de renforcer et d'ouvrir la dynamique de réseau.

1. **Échange de pratique des acteurs régionaux sur le concept de « Parcours de mobilité »**

Le but de cette première action est d'**élargir le champs de vision et des possibles des acteurs porteur du projet**. Il s'agit de **s'appuyer sur l'existant**, d'éviter de repartir encore une fois de zéro mais bien de **s'appuyer sur les acteurs ressources** et donc de croiser les points de vue.

Deux espaces existants seront utilisés :

- **Animation d'un temps de travail (2h) autour du concept et des enjeux de « parcours » lors du Comité de pilotage de l'association JTM (COPIL)** ayant lieu une fois par an autour d'une ou deux thématiques de travail avec les partenaires de l'association ;
- **Participation aux groupes de travail constitués dans le cadre de la Plateforme Bretonne de la Mobilité européenne et internationale des jeunes**, sur l'accompagnement des publics ayant moins d'opportunités (Axe3 de la plateforme porté par JTM).

Il s'agira d'animer des temps de réunion participatifs s'appuyant sur des outils d'éducation populaire permettant à chacun de trouver sa place, de s'exprimer, de coopérer à la réflexion.

2. **Co-construction de «modules » de mobilité internationale adaptés aux réalités du territoire du Pays des Vallons de Vilaine**

La constitution d'un **Comité de pilotage** du projet d'actions a été acté lors de la dernière réunion du groupe de suivi du diagnostic. Dans la poursuite de cette dynamique trois temps sont définis afin d'**initier le projet** (définition de la démarche d'évaluation), d'**évaluer à mi-parcours** les actions initiées (effectuer des ré-ajustements) et d'**évaluer les actions** et de dégager des conclusions et des perspectives. Trois thématiques de travail sont définies lors de ces trois échéances.

Animation de trois réunions partenariales :

- **Réunion 1 : Définition de « modules » de mobilité européenne et internationale en lien avec les dispositifs existants (ou à créer) et en cohérence avec l'accompagnement des professionnels de l'insertion**

Objectifs : Définir les « modules », « étapes », « acteurs » d'information et d'accompagnement du territoire afin de faciliter pour tous les jeunes une projection dans une mobilité. Cibler prioritairement les jeunes les plus éloignés de ces dispositifs.

- **Réunion 2 : Lien /inscription de cette démarche dans les Politiques Jeunesse des territoires**

Objectifs : Intégrer ces «modules» dans un ensemble d'opportunités d'émancipation possible pour les jeunes du territoire (actions et acteurs des différents champs de la jeunesse : éducation formelle, formation, insertion, emploi, loisirs, vacances, sport, culture, logement, santé, etc...). Identifier les liens, complémentarités, manques.

- **Réunion 3 : Bilan des actions et suites...**

Objectifs : Finaliser un document synthèse de l'ensemble de ces « modules » d'émancipation existant (ou à créer) sur le territoire. Effectuer du lien, alimenter les démarches de diagnostic/réflexions autour des enjeux de la jeunesse en cours sur les territoires.

Ces temps doivent permettre de travailler ensemble, de s'asseoir autour d'une table pour partager/valoriser l'existant, de trouver du sens commun à nos actions, de piloter des actions concrètes mais aussi des réflexions globales plus complexes. Il s'agit de sortir du cloisonnage entre les différents champs de la jeunesse, entre acteurs (jeunes-élus-professionnels), de croiser des regards, de confronter les points de vue, de donner de la valeur à chaque parole, chaque savoirs.

Il s'agit ici, pour une diversité d'acteurs du territoire (professionnels et élus), de prendre conscience de l'existant, de la complémentarité des champs de la jeunesse, et de la cohérence à trouver au sein de politiques jeunesse transversales.

III. DES ACTIONS POUR PRÉPARER LA SUITE

1. Projet d'accueil de jeunes étrangers sur les différents territoires

Pour un certain nombre d'acteurs (jeunes, professionnels et élus), la non-connaissance ou méconnaissance des possibilité de mobilité, les représentations quant à l'inconnu et les freins cognitifs (sociaux et culturels) sont trop importants pour se projeter sur des mobilités concrètes. Les opportunités d'ouverture et de confrontation avec l'extérieur sont réduites et déformées (médias). Une possibilité est donc de faire venir un volontaire pendant un temps suffisamment long et d'accompagner les interactions qui pourront se produire. Le résultat visé ici est seulement la construction du projet par (et pour) les acteurs du territoire et le dépôt de la demande de subvention.

Activités :

- **Co-construction en interne du projet de Service Civique International**
- **Co-construction avec partenaires d'Accueil (acteurs du Maroc – PVV et Rennes)**
- **Écriture du projet et dépôt des agréments à l'Agence du Service Civique**

2. Projet de mobilité des acteurs de Jeunesse et Insertion

A l'issu du diagnostic et plus largement des démarches partenariales initiées au niveau régional (Plateforme de mobilité), les professionnels du secteur sont volontaires à s'engager dans des démarches de formation, d'échange de pratique et de partenariat. Les acteurs jeunesse et/ou d'insertion, ancrés dans des pratiques/postures professionnelles et dans des territoires, ont moins d'opportunités de mobilité qui pourraient pourtant les amener à « renforcer/développer leurs pratiques, leurs accompagnements et plus généralement à se confronter à d'autres manières de faire » (bilan issu d'un échange de professionnels de l'insertion : Finistère-Allemagne-Ecosse).

Activités :

- **Lien avec travaux des groupes de Travail - Axe 2 et 3 de la Plateforme Régionale**
- **Mobilité des acteurs (professionnels et élus)**
 - > Co-construction du projet – partenaires français-espagnols-allemands (?)
 - > Ecriture de la demande de subvention Erasmus+ (deadline 26 avril)

Seule une mobilité des acteurs intégrera l'ensemble des facteurs et enjeux des mobilités internationales : importance de la préparation et de la déconstruction des représentations et craintes, rôle de l'accompagnement en amont, pendant et en aval, rencontres et transformation vécues sur place et après (confrontation à la différence et à des pratiques/postures nouvelles), échange de pratique et changement opérés au retour (intégration dans son parcours de vie, tremplin vers de nouveaux possibles).

Les actions définies englobent des enjeux techniques (expérimenter des actions, renforcer l'accompagnement, utiliser des outils participatifs, rechercher des financements...), stratégiques (partenariat, réseau, politique jeunesse, ...) et politiques (valeurs défendues, démarches d'éducation populaire, dimension politique des projets, ...). Elles interrogent donc les processus d'apprentissage et les processus démocratiques ainsi que les transformations de personnes ou de situations visés (résultats).

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs définis précédemment, différents outils seront utilisés pour piloter le projet d'actions et servir de « garde-fous » qualitatif : les démarches de projet et d'évaluation sont partagés et co-construits (comité de pilotage), un échéancier détaillé est réalisé, un budget prévisionnel et un outil de suivi financier sont définis. L'ensemble de ces outils sont présentés dans les parties suivantes.

C) L'ÉCHÉANCIER : UNE PROJECTION HEBDOMADAIRE DE JANVIER À JUIN 2016

Actions à développer	janvier 2016				février 2016				mars 2016					avril 2016				mai 2016				juin 2016					
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18	N°19	N°20	N°21	N°22	N°23	N°24	N°25	N°26	
1. Espaces d'information et d'échange de pratique des acteurs régionaux Temps de travail « Parcours de mobilité » : COPIL JTM Comité technique Axe 2 Plateforme Régionale de Mobilité (formation des acteurs) Réunions d'informations partenaires																											
2. Co-construction d'un ensemble de modules de mobilité adapté aux réalités du territoire Réu 1 (Comité de Pilotage): Construction d'une « Démarche de Mobilité » européenne et internationale PVV Réu 2 (Comité de Pilotage): Lien /inscription de cette démarche dans les Politiques Jeunesses des territoires Réu 3 (Comité de Pilotage): Bilan des actions et suites...																											
3. Expérimentation d'un parcours de mobilité « Découverte des métiers de l'Animation Sociale » Co-construction avec partenaires franco-espagnols (territoires ruraux PVV – quartiers Rennes) Co-construction avec jeunes intéressés par la thématique « Première Mobilité » quelques jours – 5 à 10 jeunes – 1 à 2 accompagnateurs Bilan et préparation seconde action « Mobilité courte » 4 semaines – 5 à 10 jeunes – 1 accompagnateur Bilan et perspectives (lien vers dispositifs de mobilité ou de formation existants) Bilan et poursuite du partenariat ? Ecriture et demande de subvention Erasmus+																											
4. Accueil de jeunes étrangers sur les différents territoires Co-construction en interne du projet de SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL Co-construction avec partenaires d'Accueil (Maroc – PVV – Rennes) Ecriture du projet et dépôt des agréments à l'Agence du Service Civique																											
5. Formation et mobilité des acteurs Jeunesse et Insertion Formation en interne : Accompagnement - Education Populaire - Impact des mobilité Groupes de Travail - Axe 2 et 3 de la Plateforme Régionale de Mobilité Internationale Mobilité des acteurs (professionnels et élus) Co-construction du projet – partenaires français-espagnols-allemands (?) Ecriture de la demande de subvention Erasmus+ (deadline 26 avril)																											
Evaluation des actions Réu 1 (Comité de Pilotage): Définition des critères et indicateurs d'évaluation Réu 2 (Comité de Pilotage): Evaluations à mi-parcours – Réajustement des actions Réu 3 (Comité de Pilotage): Evaluation finale																											

D) MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS

La quantification des moyens nécessaires à la réalisation du projet est primordiale afin de garantir la bonne réalisation des actions et de prévenir et faciliter l'intervention en cas d'imprévus. Ces moyens recouvrent les aspects financiers bien sûr mais aussi humains et logistiques en prenant en compte l'investissement des partenaires du projet.

I. MOYENS HUMAINS ET LOGISTIQUES

Actions à développer	Moyens humains (JTM)	Partenariat	Moyens logistiques
1. Espaces d'information et d'échange de pratique des acteurs régionaux	1 animateur-coordonateur + directrice + chargés de missions	Temps de présence + coordinateurs Plateforme	Mise à disposition de salle par structures partenaires ; 1 véhicule pour déplacements
2. Co-construction d'un ensemble de modules de mobilité	1 animateur-coordonateur	Temps de présence partenaires du projet d'actions	Mise à disposition de salle par structures partenaires ; 1 véhicule pour déplacements
3. Expérimentation d'un parcours de mobilité	1 animateur-coordonateur + chargés de missions	1 animateur (accompagnement) + travail de suivi des groupes	Mise à disposition de salle par structures partenaires ; 1 véhicule pour déplacements ; + voir détails de la « Première mobilité »
« Première Mobilité »			
« Mobilité courte »			
4. Accueil de jeunes étrangers sur les différents territoires	1 animateur-coordonateur	Temps de présence partenaires du projet d'actions	Mise à disposition de salle par structures partenaires ; 1 véhicule pour déplacements
5. Formation et mobilité des acteurs Jeunesse et Insertion	1 animateur-coordonateur + directrice + chargés de missions	Temps de présence + coordinateurs Plateforme	Mise à disposition de salle par structures partenaires ; 1 véhicule pour déplacements

II. MOYENS FINANCIERS – BUDGET PRÉVISIONNEL

Budget prévisionnel			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<i>Charges directes</i>		<i>Ressources directes</i>	
60 - Achats	300 €	74- Subventions d'exploitation	26 707 €
606300 Petit Matériel	300 €	Fonds européens 741602 Subvention Erasmus+	13 210 €
61 – Services extérieurs	0 €	Départements(s) 741300 Subvention CD35	2 385 €
62 – Autres services extérieurs	18 453 €	Fondations 741840 Fondation de France - Crédit Agricole	10 000 €
625100 Voyages et déplacements JTM et part	733 €	Autres établissements publics VHBC (mise à disposition de personnel + locaux)	1 112 €
625110 Voyages et déplacements Dispositifs (17 570 €		
625700 Réceptions JTM	150 €		
625710 Réceptions Dispositifs	1 600 €		
64 – Charges de personnels	8 254 €	75 – Autres produits de gestion courantes	300 €
641101 Salaires et traitement	6 190 €	756400 Adhésions	300 €
645XXXX Charges sociales	2 063 €		
TOTAL DES CHARGES	27 007 €	TOTAL DES PRODUITS	27 007 €
Balance projet global			0 €

Le détail des dépenses estimées est présenté en *Annexe 1*.

Un outils de suivi budgétaire sera réalisé afin de suivre l'évolution des dépenses et de piloter au plus juste le budget alloué.

E) LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Une démarche d'évaluation est forcément source de constat positifs et négatifs sur ses actions. Elle vient interroger le sens, les méthodes et les décisions, et provoque donc une remise en question de certaines règles établies, utopies et pratiques professionnelles. Elle constitue en cela des situations d'apprentissages tant qu'elle reste bienveillante et constructive. Issu du diagnostic partagé, le projet d'action est évalué sur la base de critères et indicateurs définis par le comité de pilotage, des réajustements seront possibles à mi-parcours et une évaluation finale portée collectivement permettra de dégager (ou non) des suites à donner au projet.

I. CRITÈRES & INDICATEURS

L'enjeu principal de l'évaluation est la définition de critères (permettant de formuler un jugement de valeur) et d'indicateurs (apportant la preuve du jugement) afin d'évaluer ou non l'atteinte d'objectifs opérationnels *SMART*⁴.

Critères	Indicateurs	Outils / supports d'évaluation
1. Animer des espaces d'information, d'échange de pratique et des temps de formation à destination des acteurs		
Communication vers les acteurs sensibles Coopération entre professionnels Conformité avec besoins/réalités des pro Réinvestissement dans sa pratique pro	Nombre de jeunes orientés vers JTM « Profil » des jeunes orientés Nombre d'espaces animés et de participants Echanges (constructifs) suite à ces temps	BDD JTM CR réunions Suivi échanges Mails/tél
2. Construire des modules de mobilité internationale s'inscrivant dans les actions et les politiques jeunesse des territoires		
Conformité avec besoins/réalités terrain Participation des acteurs (jeunes-pro-élus) Lisibilité pour les acteurs extérieurs Inscription dans les politiques territoriales	Investissement des participants (sens donné) Demande d'information extérieure Liens effectifs effectués avec politiques territoriales (diagnostic PIA + VHBC)	CR réunions (échanges/apports) Entrevues avec élus
3. Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire		
Effectivité de l'émancipation des jeunes Participation réelle des jeunes Partenariat entre les acteurs engagés Communication entre les acteurs	Niveau de satisfaction et orientation vers formation/emploi efficiente Changements observables et développement de compétences nouvelles Engagement des acteurs (partenaires)	Cible / Questionnaire Echanges informels Evaluation projectives (ex : photolangage)
4. Mobiliser les acteurs du territoire autour de l'accueil de volontaires étrangers		
(i)Novation dans les enjeux territoriaux Investissement des acteurs (pros-élus) Communication au sein du territoire Formalisation par un document	Nombre de réunion et de participants Types de demandes/renseignements Concrétisation de la demande d'agrément Perception de l'action sur le territoire	CR réunions Groupes de discussion Demande d'agrément
5. Mobiliser les acteurs autour d'un échange de pratique avec des partenaires étrangers		
Conformité avec les souhaits exprimés Investissement des acteurs (pros-élus) Coopération entre partenaires Formalisation par une demande de subv.	Nombre de réunion et de participants Nombre d'échanges/structures contactées à l'étranger Concrétisation de la demande de subvention	CR réunions Groupes de discussion Demande de subvention

4 Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement définis.

II. RÉSULTATS ATTENDUS & ÉCHÉANCES D'ÉVALUATION

De manière générale, les résultats attendus du projet d'action sont:

- Une majorité des jeunes issus du territoire et qui partent à l'étranger sont des « JAMO » (demandeurs d'emploi, RSA, suivi par ML ou chantier d'insertion ;
- Les jeunes accompagnés vivent une expérience émancipatrice (assurance, autonomie, plaisir, projection, orientation, etc...);
- Les professionnels de l'accompagnement sont conscient de l'aventure que revêt ces expériences (imprévis, etc...) et de l'impact des mobilités (reprise de formation, réorientation, ...) et sont en capacité de mener des actions en ce sens;
- Les professionnels et élus sont convaincus de la plus-value des mobilités dans les parcours des jeunes et s'en saisissent au sein des politiques jeunesse.

Avec la mise en place d'un comité de pilotage du projet d'action qui se réunira aux trois échéances clés : début, mi-parcours et fin, ainsi que par la réalisation de temps de bilan après chaque action (en équipe et entre partenaires) le projet se dote d'espaces privilégiés d'évaluation.

Calendrier des Activités d'évaluation (Comité de pilotage) :

- **Définition des critères et indicateurs d'évaluation** (réunion 1 : janvier)
- **Évaluation à mi-parcours – Réajustement des actions** (réunion 2 : mars)
- **Évaluation finale & perspectives** (réunion 3 : juin)

Il s'agira d'utiliser les outils les plus adaptés (au participants et expériences vécues) parmi les nombreuses formes possibles :

- **Les évaluations ou bilans par graphique** (Simples et rapides d'utilisation, les graphiques permettent de sonder un groupe en un coup d'oeil.)
- **Les évaluations ou bilans par questionnaire** (Il s'agit de répondre par écrit à une série de questions pouvant porter sur un contenu, un sentiment, une expérience etc.)
- **Les évaluations ou bilans par projection** (Elles invitent à s'exprimer sur des préoccupations qui combinent la subjectivité et l'objectivité des participant-es.)
- **Les évaluations ou bilans par façonnement artistique** (Il s'agit de porter une appréciation sur une situation en appréciant son résultat par un façonnement artistique en listant au préalable ce que l'on aimerait y trouver au regard des objectifs.)
- **Les évaluations ou bilans par discussion** (Cette discussion peut être organisée en grand ou en petits groupes, de façon soit directive, soit semi-directive, soit libre)
- **Les évaluations ou bilans par inventaire de contrôle** (Liste ou grille de propositions écrites parmi lesquelles les participant-e-s doivent choisir celles qui leur conviennent le mieux).

Il s'agit d'animer une démarche d'évaluation constructive qui, à des échéances définies, permette de requestionner le sens, les valeurs et les objectifs du projet d'actions ; de réajuster les actions, les méthodes et les outils ; et de faciliter des prises de décision et les suites à donner au projet. Et ce, au regard des résultats atteints alimentés par les indicateurs et critères définis au préalable. Cette prise de recul sur le projet, entre les intentions de départ et les réalisations intermédiaires ou finaux, doit permettre d'orienter l'action du collectif et du coordinateur afin d'atteindre (ou non) les objectifs que l'on s'est fixés.

CONCLUSION

Le projet d'actions est l'aboutissement de la démarche de diagnostic dans le sens où il propose des actions répondants aux besoins et aux problématiques identifiés lors de cette démarche. **La finalité du projet « L'émancipation des jeunes du territoire des Pays des Vallons de Vilaines par une mobilité internationale »** est détaillée en objectifs généraux et opérationnels. Ces derniers se déclinant en actions, en moyens et en critères et indicateurs d'évaluation.

Les actions définies regroupent des interventions par et pour les jeunes, en particulier avec **l'expérimentation d'un parcours de mobilité internationale** « Découverte des métiers de l'animation » en Espagne. Cet ensemble d'actions est à chaque fois effectué dans **une démarche partenariale avec une participation importante des acteurs en visant des transformations tant individuelles (émancipation des jeunes, changement de pratique des professionnels, etc...) que collectives (modules d'insertion socioprofessionnelle par la mobilité internationale, politique jeunesse transversales, etc...)**. Ces actions pouvant venir alimenter la dynamique territoriale et les démarches de diagnostic jeunesse en cours ou à venir dans les deux intercommunalités.

Garants de ce cadre, le coordinateur et le comité de pilotage constitué pilotent le projet grâce aux outils définis et aux moyens disponibles, évaluant l'action au fur et à mesure de son avancée.

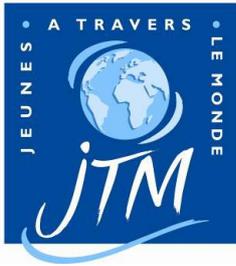
Finalité / Sens de l'intervention (transformations visées de situations et personnes) :
L'émancipation des jeunes du territoire des Pays des Vallons de Vilaines par une mobilité internationale.
Objectifs généraux / But atteignable (interprétable mais non mesurable)
Faciliter l'appropriation des dispositifs de mobilité internationale comme outils d'insertion socioprofessionnel
Déconstruire les freins cognitifs à un départ à l'étranger par la prise en compte de la singularité des parcours des jeunes
Favoriser la participation des acteurs à chaque étape des processus d'accompagnement à la mobilité
Intégrer une démarche de mobilité au sein d'une politique jeunesse transversale
Objectifs opérationnels (non interprétable, et mesurable)
1. Animer des espaces d'information, d'échange de pratique et des temps de formation à destination des acteurs
2. Construire des modules de mobilité internationale s'inscrivant dans les actions et les politiques jeunesse des territoires
3. Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire
4. Mobiliser les acteurs du territoire autour de l'accueil de volontaires étrangers
5. Mobiliser les acteurs autour d'un échange de pratique avec des partenaires étrangers
Résultats attendus (évaluation basée sur des critères et indicateurs) :
La majorité des jeunes qui partent à l'étranger sont des « JAMO » (demandeurs d'emploi, RSA, suivi par ML ou chantier d'insertion;
Les jeunes accompagnés vivent une expérience émancipatrice (assurance, autonomie, plaisir, projection, orientation, etc...);
Les professionnels de l'accompagnement sont conscient de l'aventure que revêt ces expériences et de l'impact des mobilités;
Les professionnels et élus sont convaincus de la plus-value des mobilités et s'en saisissent au sein des politiques jeunesse.

Au delà des aspects méthodiques et techniques, les objectifs visent prioritairement des transformations personnelles (par l'émancipation individuelle et collective), professionnelles (par le changement de pratiques) et sociales (par l'inscription des actions dans des réalités de territoires). Il s'agit donc bien d'un projet d'éducation populaire, fait par et pour les acteurs du projet, utilisant des outils et démarches participatives, prenant en compte les déterminismes de chacun et l'environnement commun, et ayant une visée émancipatrice et politique.

ANNEXES

Annexe 1 : Détail des dépenses estimées pour chaque action – Budget prévisionnel

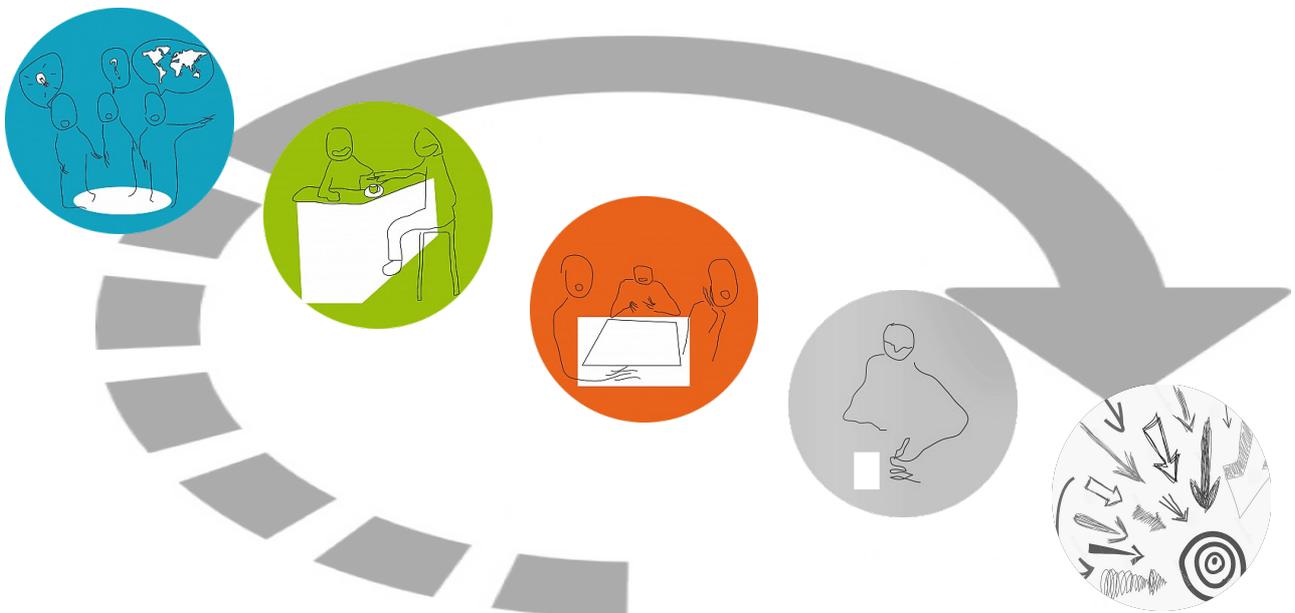
Actions à développer	DÉPENSES	
	DÉSIGNATION	MONTANT
1. Echange de pratique des acteurs régionaux sur la notion de « Parcours/démarches de mobilité »		250 €
Réunion Comité de pilotage JTM	Temps de travail Coordo (prépa/réunion/CR)	146 €
Réunions Groupe de travail Plateforme Régional de mobilité Axe 3	Temps de travail Coordo (prépa/réunion/CR)	104 €
2. Identifier et valoriser les opportunités de mobilité internationale du territoire		433 €
Réunions du Comité de Pilotage du Projet d'Actions (3 réunions de janvier à juin)	Temps de travail Coordo (prépa/réunion/CR)	250 €
	Frais de Déplacements (Rennes – Bain/Guichen/Maure)	183 €
3. Expérimentation d'une Démarche « Découverte des métiers de l'Animation Sociale »		25 511 €
Co-construction avec partenaires franco-espagnols (territoires ruraux PVV – quartiers Rennes) Co-construction avec jeunes intéressés par la thématique	Temps de travail Coordo (prépa/réunion/CR)	769 €
	Frais de Déplacements (Rennes – Bain/Guichen/Maure)	183 €
	Alimentation	150 €
	Petits matériel	100 €
« Première Mobilité » quelques jours – 5 à 10 jeunes – 1 à 2 accompagnateurs	Sous Total « Première Mobilité »	10 828 €
	Temps de travail « accompagnement » – COORDINATEUR	838 €
	Temps de travail « accompagnement » – Accompagnateur 2	830 €
	TRANSPORT Avion ou Minibus x10 jeunes	4 000 €
	HEBERGEMENT Auberge de jeunesse x 10 jeunes	3 000 €
	Déplacements sur place x 10 jeunes	360 €
	Alimentation x10 jeunes	1 000 €
	Matériel	200 €
	Activités – visites	600 €
	Bilan et préparation seconde action	Temps de travail « préparation » + « réunion » + « CR » – COORDINATEUR
« Mobilité courte » 4 semaines – 5 à 10 jeunes – 1 accompagnateur	Sous Total « Mobilité courte »	13 210 €
	Temps de travail Coordo (Prépa + Animation Séminaire D/R)	374 €
	Frais de fonctionnement JTM	1 126 €
	PRESTATION accompagnement sur place	1 500 €
	Transport + Hébergement + Alimentation + Activités	10 210 €
Bilan et perspectives (lien vers dispositifs de mobilité ou de formation existants)	Temps de travail « préparation » + « réunion » + « CR » – COORDINATEUR	83 €
Bilan et poursuite du partenariat ? Ecriture et demande de subvention Erasmus+ (deadline 4 oct)	Temps de travail « préparation » + « réunion » + « CR » – COORDINATEUR	104 €
4. Accueil de jeunes étrangers sur les différents territoires		412 €
Co-construction en interne du projet de SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL Co-construction avec partenaires d'Accueil (Maroc – PVV – St Malo/Fougères)	Temps de travail « préparation » + « réunion » + « CR » – COORDINATEUR	229 €
	Frais de Déplacements (Rennes – Bain/Guichen/Maure)	183 €
5. Formation et mobilité des acteurs Jeunesse et Insertion		402 €
Co-construction en partenariat	Temps de travail « préparation » + « réunion » + « CR » – COORDINATEUR	218 €
Mobilité des acteurs (professionnels et élus) : Ecriture de la demande de subvention Erasmus+ (deadline 4 oct)	Frais de Déplacements (Rennes – Bain/Guichen/Maure)	183 €
TOTAUX		27 007 €



Un projet en trois phases :
DIAGNOSTIC PARTAGÉ – PROJET D' ACTIONS – BILAN & PERSPECTIVES

ÉVALUATION DU PROJET D' ACTIONS

L'émancipation socioprofessionnelle par une **mobilité internationale**
des **jeunes** des territoires du **Pays des Vallons de Vilaine**



Rédigé par **VALLEJO Esteban** en septembre 2016 à l'issu de la mise en œuvre du Projet d'actions dans le cadre d'une formation DEJEPS « Développement de projets, territoires et réseaux »

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET D' ACTIONS.....	4
A) Description des étapes du projet d'actions.....	4
B) Analyse entre le prévisionnel et le réalisé.....	6
DEUXIÈME PARTIE : ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET	7
A) Animer des espaces d'information, d'échange de pratique et des temps de formation.....	7
B) Identifier et valoriser les opportunités de mobilité internationale du territoire.....	8
C) Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire.....	10
D) Analyse des objectifs opérationnels non réalisés.....	12
TROISIÈME PARTIE : BILAN FINANCIER DE L' ACTION	19
A) Le budget global du projet d'actions.....	19
B) Le suivi budgétaire d'une action spécifique.....	20
QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES À L' ACTION	22
A) La poursuite du projet d'actions.....	22
B) Les axes de développement pour les territoires.....	22
C) Les perspectives pour l'association et ses partenariats.....	23
CONCLUSION.....	24
Annexes.....	25

INTRODUCTION

Le projet d'actions mis en œuvre de janvier à juin 2016 suite à un diagnostic partagé en 2015, vise l'émancipation des jeunes « ayant moins d'opportunités »¹ ou « mis en difficultés »² à travers des « parcours de mobilité internationale » adaptés à leurs envies, parcours de vie et réalités sociales, culturelles et économiques. Projet venant alimenter les processus d'insertion socioprofessionnelle et les politiques jeunesse existants sur les territoires d'intervention.

Quatre objectifs généraux liés à l'émancipation et l'insertion des individus, ont été définis visant l'appropriation des dispositifs de mobilité internationale, la déconstruction des freins cognitifs à un départ à l'étranger, la participation des acteurs (jeunes et professionnels) à chaque étape du processus, l'intégration d'une démarche de mobilité au sein des politiques jeunesse des territoires.

Cinq objectifs opérationnels liés à l'animation et à l'expérimentation d'actions partenariales, ont été définis avec l'animation d'espaces d'information et d'échange de pratique, la construction de « parcours de mobilité » s'inscrivant dans les politiques jeunesse du territoire, l'expérimentation d'un parcours répondant aux aspirations des acteurs et la mobilisation de ces acteurs autour de l'accueil de volontaires étrangers et d'un échange de pratique avec des partenaires internationaux.

Il s'agit à travers ce document d'analyser et d'évaluer la mise en œuvre du projet d'actions à travers une première partie descriptive des différentes étapes du projet ; une seconde partie évaluative de l'atteinte (ou non) des objectifs opérationnels ; une troisième partie qui présente le bilan financier de l'action ; et enfin une dernière partie qui met en avant les perspectives de ce projet au sein des territoires d'intervention.

1 Terme utilisé dans les programmes européens et qualifiant les jeunes issus d'un milieu « culturel, géographique ou socio-économique défavorisé et les jeunes possédant un handicap physique ou mental. »

2 Expression défendue par P. Labbé (docteur en sociologie et directeur de mission locale) qui ne renvoie pas à la responsabilité à l'échelle de la personne mais dans l'organisation de la société (du système scolaire au marché du travail).

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET D' ACTIONS

Dans cette première partie un récit des différentes étapes du projet est présenté afin d'analyser la différence entre le prévisionnel et le réalisé, en présentant de manière chronologique les phases et les actions s'étant déroulées depuis la fin du diagnostic partagé en décembre 2015. Ce déroulé s'appuie sur une dynamique partenariale très riche engagée depuis mars 2015 avec des rencontres régulières des acteurs du territoire volontaires dans une démarche autour des enjeux contemporains de(s) jeunesse(s) et de la mobilité internationale.

A) DESCRIPTION DES ÉTAPES DU PROJET D' ACTIONS

I. DÉCEMBRE 2015 : FIN DE LA DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Pour le groupe de professionnels, décembre constituait la fin de la démarche de diagnostic, la validation du contenu du rapport final, des constats et des préconisations venant préparer les grandes lignes du projet d'actions. Il s'agissait aussi d'initier des premiers contacts et une dynamique autour des métiers de l'animation :

- **Troisième et dernière réunion du groupe de suivi du diagnostic partagé** (arpentage du document et bilan de la dynamique partenariale : quel investissement pour la suite ?) ;
- **Premières réunions de quelques acteurs jeunesse autour du projet autour des « métiers de l'animation » en Espagne ;**
- **Premiers échanges concrets avec un partenaire espagnol.**

Bien que tardive vis-à-vis des échéances définies par la formation, j'ai souhaité préserver cette échéance et la validation du diagnostic par l'ensemble des acteurs avant d'initier le projet d'actions. Les constats et préconisations étant partagés par les acteurs et la dynamique collaborative étant perçues comme très positive, l'ensemble des professionnels ont voulu s'investir dans un projet d'actions autour de la mobilité internationale et constituer un Comité de Pilotage.

II. JANVIER 2016 : INITIATION DU PROJET D' ACTIONS

Pour répondre aux échéances de la formation, j'ai finalisé début janvier une première version du projet d'actions avec : finalités, objectifs généraux et opérationnels, critères et indicateurs d'évaluation, échéancier et moyens.

- **Premier Comité de Pilotage du projet d'actions** (démarche dixit pour mettre du sens aux mots, puis modification de la formulation et des priorités du projet pré-définis)³.
- **Co-construction et formalisation du projet de parcours de mobilité « Découverte des métiers de l'animation sociale en Espagne »** > Réalisation d'une fiche de présentation et d'une fiche technique (échéancier et budgétisation) ;
- **COFIL de l'association JTM avec l'animation d'un atelier autour de la notion de « parcours »** (de mobilité, d'insertion, etc.) > Ecriture d'un « document cadre »

Cette période a permis d'entrer très rapidement dans le vif du sujet tant dans la construction du projet que dans le portage d'une action concrète de mobilité à court terme.

III. FÉVRIER 2016 : L'EXPÉRIMENTATION D'UN PARCOURS DE MOBILITÉ

L'enjeu du mois de février a été l'accélération de la dynamique partenariale autour du départ d'un groupe de 12 jeunes du territoire et de Rennes à la découverte des métiers de l'animation en Espagne, constituant la première étape du parcours de mobilité.

- **Coordination et mobilisation des partenaires français et espagnol** (professionnels jeunesse et insertion des territoires concernés) : objectifs, cadre de l'action, rétroplanning et budget prévisionnel. > rédaction et signature d'une *Lettre d'engagement* entre partenaires.

³ Réunion ayant été le cadre de certification de l'UC3 intitulée « Conduite de Réunion »

- **3 journées de préparation et de co-construction avec les jeunes** de la semaine à Séville (budget, moyen de transport, hébergement, visites de lieu de stage, etc.) : sur les 20 jeunes « prescrits » par les partenaires, 12 sont sur un départ effectif.
- **Coordination de la « première mobilité interculturelle » 6 jours avec 12 jeunes** : accompagnement et animation (avec 1 partenaire), gestion financière et logistique, représentation institutionnelle et lien partenarial (co-construction de la seconde mobilité).

En parallèle de ces actions, une participation régulière à la dynamique grandissante autour de la Plateforme Bretonne de la Mobilité Européenne et Internationale des jeunes a été effectuée.

IV. MARS 2016 : BILAN INTERMÉDIAIRE DES ACTIONS

A l'issu de la première mobilité, un bilan collectif et un suivi individuel des participants sont effectués. L'enjeu avec les partenaires du territoire est, au delà d'un bilan de cette action, d'initier les actions des autres objectifs opérationnels, avec pour cela :

- **Deux réunions préparatoires** du second Copil MobInter sont effectuées afin d'identifier les opportunités de mobilité internationale déjà existantes sur le territoire (choix de l'outil Prezi comme outil de communication adapté et une première ébauche réalisée).
- **Second Comité de Pilotage du projet d'actions** : Point sur les actions en cours (parcours de mobilité et recensement des opportunités de mobilité existantes) + invitation de personnes extérieures en lien avec la thématique (ouverture et enrichissement du groupe de travail).
- **Animation de temps d'information** sur les chantiers internationaux et les SVE court-terme auprès de jeunes et de familles lors des forums « Job et loisirs d'été ».

Du fait d'une absence imprévue le jour du Copil, je me suis rendu compte que grâce à la construction et au co-portage du projet je n'étais pas indispensable à la tenue des réunions ce qui m'a permis de d'initier une délégation plus importante des tâches par la suite et d'envisager un désinvestissement progressif jusqu'à la fin du projet afin d'anticiper la suite.

V. AVRIL 2016 : REMOBILISATION PARTENARIALE

Suite à un mois de mars avec moins d'enjeux et de rencontres, à des congés début avril, et à une incertitude quant à la période de stage à Séville correspondant à la seconde étape du parcours), il y a eu une certaine « relâche » dans le portage des actions. Il a donc fallu remobiliser l'ensemble des acteurs lorsque la période de stage de mai a été actée.

- **Portage de « l'identification », de la prescription et de l'accompagnement administratif des participants** (10 stagiaires) par les partenaires et les collègues ;
- **Coordination et clarification avec le partenaire espagnol des tenants et aboutissants de cette seconde étape** : engagements des 5 structures d'accueil, rôle de coordination sur place du partenaire espagnol, enjeux financiers et logistiques, etc...

Malgré une absence dû à un congé la première quinzaine d'avril, j'ai pu compter sur le pilotage par des collègues et des partenaires pour toute la phase de mobilisation et d'accompagnement administratif des participants.

VI. MAI 2016 : SECONDE ÉTAPE DU PARCOURS – UN STAGE DE 1 MOIS

Les étapes jusqu'au départ effectif du groupe de 10 stagiaires (le 6 mai) se sont enchaînées très rapidement mais de manière fluide du fait d'une communication transparente et de la préparation en amont (que ce soit auprès des jeunes, des partenaires français et du partenaire espagnol).

- **Animation du séminaire de préparation au départ** des 10 jeunes (dont 5 ayants participé à la première étape) : déconstruction des représentations, collectivisation des craintes, droit et devoirs, organisation de la vie quotidienne, etc ;
- **Réunions préparatoires du troisième Copil MobInter** et rencontre avec les élus et coordinateurs jeunesse des territoires qui commence à s'intéresser de près à la démarche.
- **Troisième Comité de Pilotage du Projet d'actions** : Point sur les actions en cours (2^{de} étape parcours de mobilité + Présentation des opportunités de mobilité existantes) et à venir (chantiers internationaux pour l'été + Accueil de volontaires étrangers + Echange européen de professionnels) ;

Courant mai je me rend compte des échéances et du mois de juin qui arrive à grand pas avec une période d'activités intense pour tout le monde et des actions planifiées qui ne seront pas réalisées mais qui peuvent devenir des axes de développement pour la suite. Je fais le choix de ne plus initier d'actions mais de planifier avec les partenaires des réunions bilans.

VII. JUIN 2016 : LE TEMPS DES BILANS

Il s'agit pour moi lors de la première semaine de juin (dernière semaine de stage des jeunes) de m'assurer que tous les documents administratifs soient bien remplis sur place par les jeunes, les tuteurs et les structures d'accueil et que les jeunes se projettent sur leur retour.

- **Bilan de la seconde étape du parcours (1 mois de stage) avec les participants** et les partenaires en deux temps : 1 demi-journée administrative et 1 journée « pédagogique » avec des démarches de récit et d'analyse, alternant des temps individuel/en petit groupe et en plénière. Utilisation d'outils pédagogiques issues de méthodes actives.
- **Bilan avec les partenaires espagnols** et accompagnement des participants dans la rédaction de leur « Europass » (certificat de compétences) et le rapport de séjour collectif.
- **Quatrième et dernier Comité de Pilotage du Projet d'actions** : Présentation et évaluation des actions réalisées et projection sur les perspectives d'actions communes. Présence de l'ensemble des acteurs du projet d'actions : des jeunes, des professionnels et des élus.

Le timing, bien que serré pour boucler dans les temps la démarche partenariale, a permis de finir de manière qualitative et collective ce projet dans un climat convivial. Il a aussi permis de valoriser le travail partenarial par la reconnaissance des jeunes.

B) ANALYSE ENTRE LE PRÉVISIONNEL ET LE RÉALISÉ

Vous trouverez en *Annexe 1 et 2* de ce rapport le calendrier prévisionnel (défini en janvier) et le calendrier réalisé (à fin juin) du projet d'actions.

Les points marquants de cette comparaison du prévisionnel et du réalisé sont :

- **Une planification d'un nombre (trop) important d'activités dans le prévisionnel** soit une densité d'actions qui n'était pas réaliste au vu du réalisé ;
- **Les actions planifiées des objectifs opérationnels 1, 2 et 3 ont été effectuées** dans des délais proches de ceux estimés dans le prévisionnel ;
- **Des actions nouvelles sont apparues**: interventions aux forums Job et loisirs d'été sur les chantiers internationaux et le SVE court terme ainsi que la mise en place d'une quatrième réunion du Comité de pilotage pour l'évaluation du projet d'actions.
- **Les actions des objectifs opérationnels 4 et 5 ont été seulement initiées.**

Globalement la planification effectuée était réaliste même si trop d'actions ont été concentrées dans des périodes déjà chargées pour l'ensemble des partenaires. Ce calendrier a permis à chaque acteur de se projeter et de s'organiser. Il a été pour moi un support afin d'assurer une régularité des actions et un rétroplanning efficace dans l'invitation des participants aux actions et dans la présentation des perspectives à venir à l'issue de chaque échéance.

Le déroulé des actions s'est effectué de manière naturelle : actions d'information régulière, réunions du Comité de pilotage tous les deux mois, mobilité des jeunes en février et mai, avec des périodes plus « chargées » que d'autre mais que chaque acteur a choisi d'investir à hauteur de ce qu'il pouvait. La cohérence et la visibilité de l'ensemble des actions a permis à chacun de s'y retrouver. Cette planification sur 6 mois et l'utilisation d'outils pertinents (rétroplanning) m'ont permis, en tant que coordinateur, de prioriser les actions et d'accepter que cela ne « rentre pas », que ce n'est pas la bonne temporalité et que certains objectifs deviennent des perspectives d'actions communes pour la suite.

DEUXIÈME PARTIE : ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET

Cette seconde partie présente l'évaluation et l'analyse de l'atteinte ou non des objectifs opérationnels et ce de manière quantitative et qualitative. En m'appuyant sur les critères et indicateurs pré-définis mais aussi sur mon ressenti et celui des acteurs, il s'agit ici de présenter les résultats réels, d'analyser l'écart entre le prévu et le vécu et de porter un regard voir un jugement sur l'impact positif des actions.

L'ensemble de la démarche d'évaluation est présenté dans un document synthèse en *Annexe 3*.

A) EVALUATION DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : ANIMER DES ESPACES D'INFORMATION, D'ÉCHANGE DE PRATIQUE ET DES TEMPS DE FORMATION

Il s'agissait ici de mettre en œuvre des espaces d'interconnaissance entre les acteurs (jeunes, professionnels et élus), des espaces d'information sur la mobilité internationale et des temps de formation en particulier dans les étapes d'accompagnement à un départ à l'étranger.

I. LES ACTIONS RÉALISÉES: DES TEMPS FORTS PAR ET POUR LES ACTEURS

Une diversité d'actions ont été mises en place, de nombreuses actions ont été co-animées et reproduites dans des temporalités pertinentes :

	<u>Acteurs :</u>	<u>Dates :</u>
Réunions d'informations (dispositifs, projets spécifiques, etc.)	JTM – PIJs – CRIC – MFR Baulon	27 mai à Laillé / 21 juin à Baulon
Temps « Auberges espagnoles » et Ateliers du COPIL de JTM	CRIJ-PIJ-BIJ-ML-ARML-CPB-JS...	28 janvier (COPIL JTM) / 16 juin 12h-16h
Réunions Comité technique Plateforme Régionale de Mobilité	Acteurs Jeunesse et MobInter de la BZH	5 février (St Brieuc) / 27 mai (Quimper) / 22 juin (Rennes)
Forum Job d'été – Temps d'information Chantiers Internationaux et SVE court terme	PIJs VHBC	Messac-Guipry: 11 mars / Maure de Bzh: 18 mars / Guichen: 19 mars
Participation aux temps de formation / séminaires de préparation au départ et retour	1 animateur PIJ, 1 Conseiller Mission Locale, 1 conseiller Pole emploi International, 1 coordinateur Aroeven	FÉVRIER – AVRIL - JUIN

II. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION : DES OUTILS D'ÉVALUATION QUALITATIVE INSUFFISANTS

Critères	
Communication acteurs sensibles et face à face public	Conformité avec besoins / réalités des pro et des jeunes
Coopération entre professionnels	Réinvestissement dans sa pratique pro

Indicateurs	Résultats et effets attendus	Résultats réels	Outils d'évaluation
Nombre de jeunes orientés vers JTM	Augmentation du nombre de jeunes issus du territoire;	Une dizaine de temps forts faits par et pour les acteurs	Base de Donnée JTM
« Profil » des jeunes orientés	Diversité des profils (dont demandeurs d'emploi, RSA, etc.);	Entre 8 et 20 jeunes dans les temps d'information ;	CR réunions
Nombre d'espaces animés et de participants	2 rencontres de pro et / ou de jeunes chaque mois ;	Entre 10 et 35 professionnels dans les temps d'échange de pratique ;	Réunion bilan 24 juin
Echanges (constructifs) suite à ces temps	Au moins 1 action se met en place suite à ces temps.	Co-animation des temps de préparation au départ.	Démarche de réunion participative
			Suivi échanges Mails / tél

La démarche d'évaluation se base sur les indicateurs et outils d'évaluation pré-définis et s'appuie sur les comptes-rendus des bilans d'actions et de la réunion d'évaluation du projet du 24 juin.

Les outils pré-définis sont en réalité insuffisants pour dégager une analyse fine et complète des actions, il aurait fallu alimenter et optimiser ces outils (difficulté à dégager des statistiques fiables de la base de donnée par exemple) de manière régulière.

III. L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES EFFETS RÉELS (ATTENDUS OU NON)

Du fait du co-portage de ces actions par différents partenaires qui ciblaient et mobilisaient les publics, ces temps ont fait le plein en terme de participation. Il a été intéressant d'observer le niveau d'implication et de participation des acteurs à ces temps : d'une simple diffusion d'information avec réponses aux questions (réunions d'information), à des espaces de co-décision (réunion de la plateforme), à des temps de consultation et de concertation (atelier sur les « parcours » lors du Copil de JTM).⁴

Parole d'acteurs - réunion d'évaluation du 24 juin

« Cette diversité de possibilités de rencontre, d'information et de formation autour de la thématique Mobilité Internationale a été très positive et constructive »

« Nous avons observés des impacts concrets dans la levée de freins à un départ pour différents jeunes. »

« Il y a une réelle plu-value des témoignages et de l'information par les pairs lors de ces moments. »

Il est difficile de dégager des statistiques quant au nombre et au profil des jeunes s'orientant vers une mobilité internationale effective du fait d'outils n'ayant pas été mis en place et d'une saisie des jeunes dans la base de donnée de l'association que lors du départ. Cependant les partenaires jeunesse et insertion du territoire constatent une réelle et nouvelle dynamique vers des mobilités internationales en particulier de jeunes ayant des freins importants :

- **De nombreux dossiers de financement « Bourse jeune » portant sur un départ à l'étranger pour l'été 2016** (commission de jury coordonnées par les PIJ du territoire) ;
- **De nombreux accompagnements et prescriptions vers les opérateurs de mobilité** pour les chantiers internationaux et SVE Court-terme (animateurs jeunesse des PIJs et des Espaces jeunes ; conseillers mission locale ; éducateurs spécialisés) ;
- **Différents accompagnements de projets professionnels portant sur un stage à l'étranger** afin de se remobiliser vers l'emploi (Conseillers missions locales, formateurs Garantie Jeunes et Conseillers Chantier d'insertion) ;
- **Augmentation du nombre de dossiers de candidature reçus à JTM** sans être passé par un partenaire du territoire (bouche à oreille entre jeunes).

Le bilan de ces actions est donc globalement positif du fait de la réalisation des actions planifiées, de la mise en place d'actions non prévue, du co-portage par un ensemble d'acteurs travaillant en réseau, de l'impact et donc de la qualité de ces temps dans des démarches de départs à l'étranger. Des actions faisant suite à ces temps sont aussi prévues dans les mois à venir (temps d'information et de témoignage, construction de projet : échange de jeunes, etc.).

Bien que positif, l'ensemble de ces actions, qui marque une première étape, mériteraient d'être développées afin de touché davantage les jeunes isolés et éloignés des dispositifs. Le travail de sensibilisation auprès des professionnels qui ont des accompagnements freinants (« c'est pas pour mes jeunes ») doit être poursuivit.

B) EVALUATION DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : IDENTIFIER ET VALORISER LES OPPORTUNITÉS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE DU TERRITOIRE

Tout l'enjeu de ce second objectif était de rendre visible et cohérent aux professionnels les possibilités de départ à l'étranger pour tous les jeunes du territoire afin qu'ils soient à même d'informer et d'accompagner des projets individuels ou collectifs, professionnels ou personnels, de court, moyen et long terme.

Cet objectif avait aussi deux raisons d'être : créer des espaces de rencontre, d'interconnaissance et d'échange de pratique avec comme support la mobilité internationale et venir alimenter les réflexions en cours autour des politiques jeunesse en analysant les enjeux d'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire grâce à une expérience à l'étranger.

⁴ Echelle simplifié de participation issue des travaux de Sherry Amstein : 0-Indifférence, 1-Information, 2-Consultation, 3-Concertation, 4- Co-décision.

I. LES ACTIONS RÉALISÉES: LES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU COMITÉ DE PILOTAGE ET LA PRODUCTION D'UN OUTIL D'INFORMATION

Le comité de pilotage, faisant suite au groupe de suivi du diagnostic partagé ayant eu lieu en 2015, est constitué d'un ensemble de professionnels jeunesse, insertion et mobilité internationale. On y retrouve des professionnels associatifs et des agents territoriaux (collectivités territoriales: Région, Département, Intercommunalités) et pour la dernière réunion des jeunes et des élus.

Les actions concrètes, au delà de piloter le projet d'actions, a été d'identifier et de travailler à un outil de communication à destination des autres professionnels du territoire mettant en valeur une diversité d'opportunités de mobilité sous la forme de parcours par « étapes progressives ».

Réu 1: Enjeux, finalités et objectifs généraux du projet + démarche d'évaluation	11 participants	11 février 2016
Réu 2: Quels parcours de mobilité internationale émancipateur pour les jeunes du PVV ?	13 participants	24 mars 2016
Réu 3: Bilan des actions en cours et suites...	8 participants	24 mai 2016
Réu 4 : Evaluation du projet d'actions et perspectives...	17 participants	24 juin 2016

+ des réunions préparatoires à l'animation des Comités de pilotage

L'outil participatif « Prezi » produit à l'issu de ces réunions est accessible sur :

<https://prezi.com/q15jh8fqvtv0/mobilite-jeunesse-en-pays-des-vallons-de-vilaine/>

Une vue d'ensemble de l'outil est présenté en *Annexe 4* de ce document.

Cette action « innovante » et plus généralement l'ensemble de la démarche partenariale est mise en valeur suite à différentes interventions sur le site de la **Plateforme Bretonne de la Mobilité Européenne et Internationale des jeunes**⁵.

II. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Critères			
Conformité avec besoins /réalité terrain Participation des acteurs (jeunes-pro-élus)		Lisibilité pour les acteurs extérieurs Inscription dans les politiques territoriales	
Indicateurs	Résultats et effets attendus	Résultats réels	Outils d'évaluation
Participation volontaire et Investissement des participants (sens donné) Volonté de diffusion et d'interaction avec des acteurs extérieurs Liens effectifs effectué avec politiques territoriales (diagnostic PIA + VHBC)	Nombre de participants stable De nouveaux participants et des intervenants extérieurs (invités) 2 rencontres effectués avec les coordinateurs des politiques jeunesse et des diagnostics	4 réunions du Comité de Pilotage au lieu de 3 prévues Une dizaine de participants réguliers 1 noyau dur de 4 à 5 acteurs, pilote de la dynamique 1 outil de communication produit 1 rencontre effectuée avec coordinateur jeunesse	CR réunions Réu bilan 24 juin Démarche Dixit Nombreux temps et échange de mails pour préparation des réunions Co-animation effective des réunions

La démarche d'évaluation pré-établie n'est que partiellement pertinente du fait que les attentes liées à cet objectif étaient flous et dépendaient de la dynamique impulsée par les participants au Comité de pilotage. Il manque en particulier des indicateurs et outils d'évaluation qualitatifs concernant la démarche partenariale (convivialité, participation, production, etc.).

⁵ <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/une-demarche-partenariale-et-innovante-a-lechelle-du-pays-des-vallons-de-vilaine/>

III. L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES EFFETS RÉELS (ATTENDUS OU NON)

La participation et l'investissement des acteurs du territoire sont très positifs en ce qui concerne les professionnels et les jeunes et plus mitigés en ce qui concerne les élus qui ont mis du temps à se saisir de la démarche (nous en sommes que dans les prémices !).

Paroles d'acteurs - réunion d'évaluation du 24 juin

« Ces temps d'échanges entre professionnels de la jeunesse, de l'insertion et de la mobilité internationale, nous ont permis d'interagir au delà de la thématique Mobilité Internationale, autour des enjeux et difficultés de nos missions, autour de nos cultures de métier, et a renforcé notre sentiment de l'importance de travailler en complémentarité auprès de nos publics qui sont souvent les mêmes. »

« Le fait d'être rapidement dans la menée d'actions nous a permis d'être dans la co-construction et l'analyse d'enjeux concrets. »

« La possibilité de s'investir de manière individualisée dans la démarche avec des modalités propres à chacun (plus ou moins de disponibilités en fonction des périodes) était très appréciable. »

« La construction de cet outil participatif est intéressante car chacun peut y ajouter une information »

« C'est un bon outil de communication à destination des professionnels du territoire, pertinent et accessible car vulgarisé »

« A diffuser largement aux acteurs du Pays des Vallons de Vilaine par : mail, par des réunions d'information, comme support d'intervention sur la mobilité (établissement scolaire), etc. »

Toute la dynamique partenariale a reposée sur deux aspects : une coordination à bon escient et une participation volontaire des acteurs. Ce dernier point repose sur le sens et l'intérêt que chacun retire à participer de manière active à cette démarche. Cela est passé par :

- **la mise en action** autour d'une « activité » concrète avec un résultat visible : l'outil Prezi ;
- **des contenus nouveaux** (ouverture) : présence et intervention de nouveaux acteurs ;
- **le lien avec les dynamique existantes sur les territoires** : diagnostics jeunesse en cours.

L'évaluation de ces points est plutôt positif avec une production (le Prezi), qui n'était pas forcément pré-définie et des rencontres avec les élus (afin d'inscrire la démarche dans les réflexions en cours), qui ont mis du temps à émerger mais qui sont en route.

C) EVALUATION DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 : EXPÉRIMENTER UN PARCOURS DE MOBILITÉ RÉPONDANT AUX RÉALITÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'idée et l'envie initiale de cet objectif était d'avoir dans le cadre du projet d'actions (mais aussi de la politique de développement de l'association et dans le cadre de la dynamique régionale de la Plateforme de mobilité), une action concrète construite par et pour les jeunes et pilotée par des professionnels du territoire.

I. LES ACTIONS RÉALISÉES: UN PARCOURS DE MOBILITÉ AUTOUR DES MÉTIERS DE L'ANIMATION EN ESPAGNE

Induit par les constats des professionnels et les demandes des jeunes dans les métiers de l'animation et plus largement du social, nous nous sommes basés sur les expériences passées de l'association (développement de la notion de parcours de mobilité), sur le réseau de partenaires internationaux existant dans le secteur d'activité (partenaires espagnols) et sur les financements disponibles (fondation Crédit agricole, Département 35 et Erasmus+), pour construire un cadre en trois étapes progressives et émancipatrices .

Tout l'enjeu de ce projet était de proposer un cadre suffisamment sécurisant (des formats de mobilité transparents qui donnent envie et un accompagnement renforcé par un ensemble de partenaires), dans lequel les participants puissent vivre à la fois une expérience collective, un projet individuel et professionnel, en repoussant leurs limites et en étant acteurs de leur mobilité.

Schématisation des étapes du parcours :



Accompagnement effectué par JTM, les PIJs, l'association l'Allumette et les Missions Locales en fonction des projets individuels !

II. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION : MÉTHODE ACTIVE ET OUTILS PARTICIPATIFS

Critères	
Effectivité de l'émancipation des jeunes	Partenariat entre les acteurs engagés
Participation réelle des jeunes	Communication entre les acteurs

Indicateurs	Résultats et effets attendus	Résultats réels	Outils d'évaluation
Niveau de satisfaction et orientation vers formation/emploi efficiente	80% de jeunes sont « remobilisés » à l'issue de chaque mobilité ;	Fin 1ère phase : 2 jeunes en contrat CDD 3 jeunes en stage et 2 en reprise de formation	Démarche d'évaluation : Journée bilan de mars Journée bilan de juin
Changements observables et développement de compétences nouvelles	Les jeunes ont identifiés (mis des mots) sur au moins 3 compétences acquises ;	5 jeunes effectuent la 2nde étape de mobilité	Réunion bilan 24 juin
Engagement des acteurs (partenaires)	Présence aux temps de préparation et de bilan ;	Fin 2ème phase : 10 Europass (certificat de compétences) rédigés	Richesse des échanges lors des séminaires de retours Bilan écrit des partenaires français et espagnol

A chaque fin de mobilité, une semaine après le retour de la première mobilité et 15 jours après le retour de la seconde mobilité, respectivement une demi journée et une journée de bilan ont été effectuées avec des outils d'évaluation alternant le collectif, le petit groupe et l'individuel, analysant le ressenti et le vécu, le factuel et le subjectif. Pour cela des outils d'évaluation par graphique (toile d'araignée), par projection (portrait chinois), par façonnement artistique (proverbe) et par discussion ont été utilisés.

- La démarche pédagogique et les outils d'évaluation utilisés sont présentés en *Annexe 5 et 6*.
- Un exemplaire d'Europass (certificat européen de compétences) est présenté en *Annexe 7*.

III. L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES EFFETS RÉELS (ATTENDUS OU NON)

Ce projet de parcours de mobilité a été construit avec des étapes successives entre lesquelles chaque jeune peut s'engager ou se désengager et être accompagné vers un autre projet. C'est exactement ce qui s'est passé du fait des profils des participants (difficultés de mobilisation pour formation ou emploi, cercle vicieux des branches professionnalisantes mais qui ne plait pas ou n'emploi pas, etc.). Toute la richesse du projet a été dans la **diversité des participants** que ce soit de la première ou de la deuxième mobilité sans être sciemment recherché : sur les 17 participants, **9 sont originaires de territoires ruraux et 8 des quartiers prioritaires de la ville de Rennes ; 50% de participants et 50% de participantes ; Des profils plus autonome que d'autres ; etc.**

Le fait de rédiger et de faire signer une « lettre d'engagement » à l'ensemble des partenaires français et espagnols a permis d'acter les responsabilités et rôles de chacun. Une grande partie de la réussite du projet tient aussi dans le **lien de confiance avec le partenaire espagnol** (structure où j'ai effectué un Service Volontaire Européen il y a quelques années), son rôle dans la coordination des 5 structures de stages sur place et **l'accompagnement individualisé** des 10 stagiaires dans les enjeux de la vie quotidienne (respect des horaires, appartement en colocation, courses, déplacements, etc.).

Il s'agit désormais d'effectuer un accompagnement qualitatif pour la suite, les trois Points Information Jeunesse gardant le contact avec tous les jeunes du Pays des Vallons de Vilaine, l'association l'Allumette avec les jeunes de Rennes, les missions locales sur l'accompagnement à la reprise de formation et l'association Jeunes à Travers le Monde à la poursuite d'une mobilité longue de type stage ou volontariat. Cette cohérence et complémentarité de l'accompagnement, ainsi que la mixité des publics, a été recherchée depuis le début du projet. Il a été émis le souhait de l'ensemble des acteurs de répliquer cette expérience l'année prochaine et de la développer dans les domaines d'activité du bâtiment et de la mécanique.

D) ANALYSE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS NON RÉALISÉS

Il s'agit ici d'analyser les raisons à la non atteinte des objectifs opérationnels 4 et 5 et des actions inhérentes et pré-définies au démarrage du projet d'actions. De manière général, il est clair que les 5 objectifs opérationnels étaient ambitieux pour une période de 6 mois. Particulièrement pour les deux derniers objectifs qui demandent une temporalité plus importante :

- **OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 - SE MOBILISER ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES ÉTRANGERS**
- **OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5 - SE MOBILISER AUTOUR D'UN ÉCHANGE DE PRATIQUE AVEC DES PARTENAIRES ÉTRANGERS**

Afin que ces objectifs soient réalisés, malgré la surcharge de travail que cela aurait demandé, j'aurais pu rédiger les demandes de subvention en interne de l'association JTM, en tant que structure de coordination qui mettrait ensuite à disposition les volontaires dans les structures partenaires ou qui inviterait un ensemble de partenaires à un échange européen. Les acteurs n'auraient pas forcément été contre.

Mais, pour rester fidèle à la philosophie du projet et à la dynamique partenariale, nous avons souhaité prendre le temps et fixer comme axe de travail pour la rentrée de septembre ces deux objectifs afin que chacun s'approprient les tenants et aboutissants des actions, s'investissent à hauteur des possibilités et priorités structurelles et que l'accueil des volontaires et des partenaires étrangers soient un projet du territoire, par les acteurs du territoire. Des réunions avec les élus, les chefs de services et les professionnels des collectivités souhaitant participer à ces actions sont d'ors et déjà planifiées pour septembre.

Sur les cinq objectifs opérationnels définis lors de la construction du projet d'actions, trois ont été atteints avec un bilan positif. Les 2 derniers sont présentés en tant que perspectives de développement. La réunion « évaluation et perspectives du projet d'actions » du 24 juin a permise à la fois de valider la pertinence et l'impact positif des mobilités internationales dans les parcours d'émancipation socioprofessionnels des jeunes ; et d'identifier les facteurs facilitants et limitants du projet :

LEVIERS À L'ACTION COLLECTIVE	FREINS À L'ACTION COLLECTIVE
<ul style="list-style-type: none"> • Une demande initiale issue du territoire ; • La participation volontaire des acteurs ; • La thématique mobilité internationale porteuse et transversale ; • Une échelle de territoire « Pays » regroupant 2 intercommunalités permettant de ne pas entrer dans un jeu d'acteur et de politique; • Des diversité de financements (Fondation, Département, État, Europe) permettant une certaine liberté d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pilotage de l'ensemble du projet par un acteur (centralisation des informations) ; • Des actions de coordination sur fonds propres ; • Des politiques jeunesse inscrites dans les territoires mais incarnées seulement sur les dimensions loisirs et temps libre ; • La faible réappropriation par le politique (valorisation et co-financement locaux).

TROISIÈME PARTIE : BILAN FINANCIER DE L'ACTION

Dans cette troisième partie, il s'agit d'analyser le suivi et le bilan financier des différentes actions du projet mis en œuvre entre janvier et juin 2016. La particularité de ce projet est qu'il vient s'inscrire dans les axes de développement de la structure ce qui m'a permis de m'appuyer sur des subventions pour certaines déjà acquises pour d'autres obtenues en cours de projet. Nous analyserons dans un premier temps le budget global du projet avec l'ensemble de ses composantes avant d'effectuer un zoom sur les outils de suivi budgétaire d'une action spécifique : le parcours de mobilité autour des métiers de l'animation sociale en Espagne.

A) LE BUDGET GLOBAL DU PROJET D'ACTIONS

Tous l'enjeu de la construction budgétaire de ce projet d'actions a été de chiffrer de manière relativement détaillé un budget prévisionnel réaliste se basant sur les subventions disponibles. Nous avons chiffré dans un premier temps l'ensemble des dépenses inhérentes aux objectifs opérationnels et donc aux actions définies, en effectuant un prévisionnel du temps de travail, des frais d'activité et des frais de fonctionnement. Nous étions arrivé à un montant prévisionnel de 35 159 euros avec une incertitude concernant la subvention de 13 000 euros de la Fondation Crédit Agricole.

I. LE BUDGET RÉALISÉ

Le budget ci-dessous présente la répartition des charges et des dépenses en fonction des comptes (issus de la comptabilité analytique de l'association). Depuis 1999, les associations ont pour obligation de mettre en œuvre un plan comptable de ce type.

<i>Budget réalisé</i>			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<i>Charges directes</i>		<i>Ressources directes</i>	
60 - Achats	171 €	74- Subventions d'exploitation	44 850 €
606300 Petit Matériel	171 €	Fonds européens :	
62 – Autres services extérieurs	23 744 €	741602 Subvention Erasmus+	13 410 €
625100 Voyages et déplacements JTM	733 €	Départements(s) :	
625110 Voyages et Frais courants «1ère Mobilité »	9 451 €	741300 Subvention CD35	17 418 €
Voyages – Déplacements	6 487 €	Etat :	
Hébergement	1 384 €	741103 Subvention Etat FEJ	733 €
Alimentation	1 143 €	Fondations :	
Activités-Visites	171 €	741840 Fondation Crédit Agricole	13 288 €
Autre (assurance...)	266 €		
625110 Voyages et Frais courants « Mobilité 1 mois	13 410 €		
Financement Voyages et transports	2 750 €		
Financement Frais courants	7 660 €		
Financement Frais de fonctionnement	3 000 €		
625700 Réceptions JTM	150 €		
64 – Charges de personnels	17 377 €	75 – Autres produits de gestion courantes	340 €
64XXXX Charge de personnel Coordinateur	9 945 €	756400 Adhésions	340 €
64XXXX Charge de personnel Directrice	2 948 €	80- Valorisation bénévole et partenaires	828 €
64XXXX Charge de personnel Comptable	1 946 €	8XXXX Valorisation temps de travail partenaire	828 €
64XXXX Charge de personnel Chargée de mission	2 538 €		
8XXXX Valorisation apports partenaires	828 €		
Mise à disposition Accompagnateur VHBC	828 €		
<i>Charges indirectes</i>			
Charges fixes de fonctionnement	3 898 €		
TOTAL DES CHARGES	46 018 €	TOTAL DES PRODUITS	46 018 €

coût des actions par rapport au montant total 52%
coût des charges liées par rapport au montant total 48%

Balance projet global 0 €

Afin d'être pertinent l'ensemble des charges doivent-être équilibrées par l'ensemble des produits. Globalement pour cette action, les subventions issues des différents bailleurs prennent en charge les coûts d'activités et de personnels.

II. CALCUL DES CHARGES DE PERSONNEL: COÛT DE LA COORDINATION

Dans le budget réalisé apparaissent les charges de personnel des différents salariés de l'association ayant eu du temps de travail durant les 6 mois du projet. Ces calculs de charges de personnel, complexes, sont détaillés ci-dessous pour le poste de coordinateur.

Désignation		Nombre d'heures	Détail	
12 mois	heures totales (1 ETP)	1607		
	heures à JTM (alternance)	1572		
	heures travaillées total	786		
6 mois	heures travaillées sur Séminaires	105	13%	
	heures travaillées sur Projet d'actions	681	87%	
	Désignation		Coût en euros	Détail
	Masse salariale brute 6 mois + ratio 13ème	9 533 €	1466,62*6+(1466,62/12*6)	
	Charges patronales	1 945 €	(299,29*6)+(299,29/2)	
Total masse salariale toutes charges comprises	11 478 €	9533+1945		
Total employeur temps impartis au Projet d'actions	9 945 €	11478x87%		

Le budget réalisé est supérieur de 10 859 € au budget prévisionnel et ce du fait de la sous-estimation des charges de personnel (méthodologie de calcul non maîtrisée au début du projet).

Les principales observations sont que :

- les coûts des **charges de fonctionnement** (charges de personnel comprises) représentent **48% du budget global de l'action** ;
- ces charges sont principalement couvertes par la subvention du Département et par une faible partie de la subvention de la Fondation Crédit Agricole ;
- **Ce bilan financier ne valorise pas les charges liées aux accompagnements individualisés effectués par les partenaires en amont et en aval des mobilités.**

B) LE SUIVI BUDGÉTAIRE D'UNE ACTION SPÉCIFIQUE

Dans le cadre de la première mobilité de 12 jeunes et 2 accompagnateurs effectuée en février, différents outils de suivi budgétaire ont été utilisés (l'association ne possédant pas de tels outils, j'ai adaptés ceux des séjours de vacances que j'ai pu diriger par le passé) : pièces comptables, cahier comptable (ou livre de compte) et tableau de bord.

I. LES PIÈCES COMPTABLES ET LE LIVRE DE COMPTES

Une **pièce comptable** est une simple feuille (où est agrafé la facture liée à une dépense) numérotée « pièce comptable n°X » où apparaît les informations suivantes : date de l'opération, mode de paiement (espèce, CB ou chèque n°XXXX), le montant total, l'objet et le bénéficiaire de la dépense et les montants de chaque poste (ex : alimentation, déplacement, frais de communication, etc.).

L'ensemble des pièces comptables sont remises, dans mon cas à la comptable, pour vérification et archivage en cas de contrôle des bailleurs. *Un exemple de pièce comptable utilisée est présentée ci-contre.*

Signature: PIÈCE COMPTABLE N°

Date Opération:

Payé en espèces
 Payé en CB
 Payé en chèque n°

Si devis, montant en devis:

Montant total:

Objet de la dépense et bénéficiaire:

(AJOUTER LE JUSTIFICATIF A CETTE PIÈCE)

INTITULÉS	MONTANTS
Sujet ou Abonnement	
Logement	
Transport	
Alimentation	
Équipement	
Éducation	
Assurance AVI internationale	
Salaires	
Frais de Pharmacie	
Frais médicaux	
Services de frais	
Frais de communication	
TOTAL	

Le **livre de compte** (ou cahier comptable) est le tableur excel où est saisi l'ensemble des dépenses, ventilées (réparties) sur les différents comptes (ex : 613210 = Hébergement). Cela permet d'avoir au jour le jour (si les pièces comptables sont saisies quotidiennement!) les montants globaux des différents comptes. *Un exemple du cahier comptable utilisé est présenté ci-dessous :*

		Solde :		126,44		14,16		140,60					
		Total colonne :		2 000,00	1 873,56	1 500,00	1 485,84	2 000,00	6 124,78	362,24	1 384,00		
N°	Date	Nature De L'opération à renseigner	CB/N°CHQ/ESP	Mouvements CB ou Chq		Mouvements espèces		Solde Colo	Budget ou Abondement	Voyage	Déplacement	Hébergement	
				Entrées (crédit)	Sorties (débit)	Entrées (crédit)	Sorties (débit)						
1	04/02/16	Billet SNCF Train A/R Rennes-Par	VIREMENT JTM					#NOM ?		744,20 €			
2	04/02/16	Auberge de Jeunesse Séville	VIREMENT JTM					#NOM ?				1 384,00 €	
3	05/02/16	Billet Avion TRANSAVIA - Paris-S	VIREMENT JTM					#NOM ?		4 931,08 €			
4	12/02/16	Cars Air France Montpamasse-Or	VIREMENT JTM					#NOM ?		266,00 €			
5	16/02/16	Avi International Assurance	VIREMENT JTM					#NOM ?					
6		Abondement	VIREMENT Esteban	2 000,00 €				2 000,00 €	2 000,00 €				
7	18/02/16	Changement billet train A/R Adulte	CB		71,50 €			1 928,50 €		71,50 €			
8	19/02/16	Retrait espèces	CB		300,00 €	300,00 €		1 928,50 €					
9	19/02/16	Fournitures – carnets de voyage	CB		62,85 €			1 865,65 €					
10	22/02/16	Retrait espèces	CB		1 200,00 €	1 200,00 €		1 865,65 €					
11	22/02/16	Bus Aéroport Auberge Aller 9 pers	espèces				36,00 €	1 829,65 €		36,00 €			
12	22/02/16	Bus Aéroport Auberge Aller 5 pers	espèces				20,00 €	1 809,65 €		20,00 €			

II. TABLEAU DE BORD ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Le tableau de bord est l'outil essentiel afin de suivre les dépenses en cours et de s'assurer que ces dernières ne dépassent pas le budget disponible. Le montant des dépenses réelles par ligne budgétaire est issu du cahier comptable présenté précédemment. Les deux outils sont donc interdépendants.

Le tableau de bord utilisé dans le suivi des dépenses liées à la première mobilité est présenté ci-dessous :

Lignes Budgétaires	Intitulé	Prévisionnel	Prévi / personne	Réel	Reste	%
1) Poste Voyage - Déplacement		6 707,50 €	479,11 €	6 487,02 €	220,48 €	97%
Voyage	Vol Paris-Séville A/R	4 931,08 €	352,22 €	6 124,78 €		
	Train Rennes-Paris A/R	744,20 €	53,16 €			
Déplacement	Navette Montparnasse-Orly A/R	266,00 €	19,00 €	362,24 €		
	Bus Aéroport-Centre ville	112,00 €	8,00 €			
	sur place (bus et/ou vélo) pour activité (journée hors Séville)	304,22 € 350,00 €	21,73 € 25,00 €			
2) Poste Hébergement		1 384,00 €	98,86 €	1 384,00 €	0,00 €	100%
Hébergement	Auberge de Jeunesse	1 384,00 €	98,86 €	1 384,00 €		
3) Poste Alimentaire		840,00 €	60,00 €	1 142,81 €	-302,81 €	136%
Alimentation	budget de 12euros/jour/personne	840,00 €	60,00 €	1 142,81 €		
4) Poste Activité		520,00 €	37,14 €	170,85 €	349,15 €	33%
Activités pédagogiques	Visites culturelles	420,00 €	30,00 €	170,85 €		
DIVERS Fournitures - matériel	Carnet de voyage	100,00 €	7,14 €			
5) Frais généraux		281,00 €	20,07 €	266,00 €	15,00 €	95%
Frais généraux	Assurance AVI International	266,00 €	19,00 €	266,00 €		
	Frais de communication	15,00 €	1,07 €	0,00 €		
BUDGET PROJET (hors temps de travail et avance de frais)		9 732,50 €	695,18 €	9 450,68 €	281,82 €	97%
6) Avance de frais		0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Avance de frais	Avance frais pharmacie	0,00 €		0,00 €		
	Avance frais médicaux	0,00 €		0,00 €		
	Avance de frais divers	0,00 €		0,00 €		
7) Ressources humaines		1 921,20 €		1 536,96 €	384,24 €	80%
Accompagnateur JTM	Taux horaire: 14,76 x 10h x 6 jours		885,60 €	708,48 €		
Accompagnateur VHBC	Taux horaire: 17,26 x 10h x 6 jours		1 035,60 €	828,48 €		
TOTAL			11 653,70 €	10 987,64 €		94%
Coût par jeune :			811,04 €			

Besoin de Trésorerie:	2 026,22 €
Virement	2 000,00 €
suivi Trésorerie:	140,60 €

Ce suivi budgétaire permet entre autre de faire des réajustements en cours d'action ou de faire valider une dépense supplémentaire pour tel ou tel poste budgétaire. Si cela est possible (en fonction des clés de répartitions, à faire valider par la/le comptable), on peut aussi équilibrer un poste déficitaire avec un poste en excédent (exemple ci-dessus du déficit du poste alimentaire sous estimé dans le prévisionnel qui est entièrement comblé par l'excédent du poste activité qui lui était surestimé). Cet outil comme le précédent permettent aussi d'avoir un œil sur la trésorerie et en particulier sur les espèces (normalement) disponibles en caisse !

Les enjeux du suivi et du bilan financier d'un projet sont multiples et liés à la capacité ou pas de la structure à lever des fonds, à proposer des actions adaptés aux financements disponibles, à l'accompagnement ou à la vérification par une personne compétente (comptable), aux outils de suivi comptable existants et enfin à la rigueur que l'on met dans cette tâche qui est, il faut se l'avouer, laborieuse. Cependant avec le temps, la pratique, l'optimisation et l'adaptation des outils à nos besoins, on arrive presque à y prendre du plaisir, en tout cas quand on retombe sur ses pieds et qu'il nous reste encore quelques cheveux sur la tête !

QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES À L'ACTION

Les perspectives à l'action sont multiples, tant dans le cadre de la poursuite de ce projet d'actions que dans des pistes de développement d'actions pour les territoires d'intervention (territoires ruraux et quartiers prioritaires) ; et pour le développement de l'association Jeunes à Travers le Monde et de ses partenariats locaux et internationaux.

A) LA POURSUITE DU PROJET D' ACTIONS

Pour l'objectif opérationnel 1 : Animer des espaces d'information, d'échange de pratique et des temps de formation, différentes actions se poursuivent à deux échelles : locale avec par exemple l'organisation d'un temps fort d'information et de témoignage en décembre (weekend « éducation populaire et solidarité internationale » dans un gîte) ; et régionale avec la valorisation de la démarche au sein de la Plateforme Bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Pour l'objectif opérationnel 2 : Identifier et valoriser les opportunités de mobilité internationale du territoire, des actions de diffusion et de valorisation de l'outil Prezi (recensant l'ensemble des opportunités de mobilité internationale accessible aux jeunes du territoire) sont prévues à destination des professionnels de la jeunesse, de l'emploi et de l'insertion du territoire.

Pour l'objectif opérationnel 3 : Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire, la réplique du parcours Animation et le développement de nouveaux parcours Développement durable, Bâtiment ou Mécanique ont émergé des dernières réunions et sont à l'étude au sein de l'association (financements Erasmus+ possible dans un format 15 jours).

Concernant l'objectif opérationnel 4 : Se mobiliser entre acteurs du territoire autour de l'accueil de volontaires étrangers, différentes réflexions sont en cours au sein des structures du territoire. Le montant de la prise en charge financière des frais d'un Service Civique International et les démarches administratives pour l'accueil d'un Service Volontaire Européen peuvent être freinants. Un accompagnement par JTM, en tant que structure de coordination, est à l'étude et des réunions de travail sur ce sujet sont prévues pendant l'été et à la rentrée.

Concernant l'objectif opérationnel 5 : Se mobiliser autour d'un échange de pratique avec des partenaires étrangers, l'idée fait son chemin et lors de la dernière réunion du Comité de pilotage du projet d'actions, cette proposition a été de nouveau actée sous un nouveau format : l'accueil et l'organisation d'un « séminaire de contact » (format financé par Erasmus+) d'acteurs européens et internationaux de la jeunesse et de l'insertion sur le territoire. Ce projet sera déposé pour financement à la deadline de février prochain afin d'être réalisé en juin ou septembre 2017.

B) LES AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR LES TERRITOIRES

Une des principales conclusions de ce projet d'actions est la pertinence d'une démarche partenariale regroupant un ensemble d'acteurs de la jeunesse et de l'insertion, volontaires pour mettre au travail une émancipation effective des publics avec lesquels ils travaillent en se rencontrant, en mutualisant les actions et en étant complémentaires dans des processus d'accompagnement progressifs et adaptés, prenant en considération la singularité et les réalités sociales, culturelles et économiques des jeunes.

La seconde conclusion de ce projet est l'impact positif du croisement de deux territoires aux réalités complexes mais sur certains aspects assez proches en terme d'enjeux liés à la jeunesse : les territoires ruraux et les quartiers prioritaires. Une mixité des jeunes issus de ces territoires permet de déconstruire des représentations et d'aller beaucoup plus loin et beaucoup plus vite dans la participation et dans la prise de conscience du monde qui nous entoure.

Le principal enjeu dans ces deux conclusions est de s'appuyer sur une volonté financière et politique des institutions et politiques publiques ou associatives afin de développer des politiques jeunesse transversales qui rendent les acteurs (jeunes, professionnels et élus) acteurs justement des enjeux contemporains liés à l'insertion socioprofessionnelle.

C) LES PERSPECTIVES POUR L'ASSOCIATION ET SES PARTENARIATS

L'impact et le bilan positif de ce projet d'actions confirment les orientations politiques prises par l'association durant les dernières années en axant ses actions sur les publics les plus éloignés des dispositifs et en adaptant les mobilités à leurs réalités socio-économiques. Différents aspects doivent être cependant développés :

L'augmentation des compétences d'accompagnement de l'équipe envers ces publics mis en difficultés par le système scolaire et parfois renforcé par les dispositifs d'insertion et le cercle vicieux de la précarité (formation professionnelle – intérim - pole emploi, etc.) sans valorisation des compétences et des envies profondes de la personne ;

Le développement de processus d'accompagnement progressif, individualisé et collectif vers une mobilité internationale, de type « parcours », co-construit par rapport aux réalités territoriales et aux aspirations de ses acteurs. La prescription par des professionnels et l'accompagnement en amont et en aval par ces structures sont primordiaux ;

Le renforcement des partenariats internationaux pertinents dans l'accueil, l'accompagnement et la valorisation de ces publics. Cela passe au delà de la dimension relationnelle ou de valeurs partagées, par un financement si possible constant de ces prestations ;

Le développement d'une réelle compétence interne en terme de diagnostics territoriaux et de pilotage de projet d'actions de mobilité internationale en s'appuyant sur un accueil et un accompagnement adapté de stagiaires en formation (Master 2 : Jeunesse, politiques et prise en charge; D.E.J.E.P.S. ; D.U. Education populaire ; etc.).

Dans un environnement de baisse des financements publics et une vision négative du contexte international, il est intéressant de noter que tant au niveau local, régional et international, des actions sont entreprises et menées au bout afin de défendre certaines valeurs et opportunités de transformation sociale par une émancipation des personnes à travers la mobilité internationale.

CONCLUSION

En mars 2015, lors de mon entrée en formation DEJEPS, de ma prise de poste au sein de l'association Jeunes à Travers le Monde et du lancement de la dynamique partenariale sur le Pays des Vallons de Vilaine, je n'aurais pu espérer une évolution et une émancipation aussi importante dans ma pratique professionnelle.

Je tiens à souligner que c'est une vraie opportunité que d'avoir pu effectuer mon alternance dans l'association Jeunes à Travers le Monde, qui m'a soutenue et accompagnée dans la coordination du projet d'actions. J'ai le sentiment d'avoir pu m'intégrer dans un projet associatif en cohérence avec les valeurs et les aspirations que je défends ; d'avoir pu travailler auprès des jeunes mis en difficultés (par le système libéral) tout en préservant une intervention globale mixant des publics plus autonome ; de développer des dispositifs prenant en compte les réalités de l'ensemble des acteurs (jeunes mais aussi partenaires), le tout sur une thématique Mobilité internationale que je sais pertinente dans une finalité émancipatrice et ce pour l'avoir vécue.

La mise œuvre du projet d'actions dans la suite du diagnostic partagé, a été d'un réel plaisir à coordonner du fait d'un ensemble de facteurs facilitants : une thématique, la mobilité internationale, porteuse et transversale ; un contexte régional et local propice ainsi qu'un soutien institutionnel de l'association JTM ; un ensemble de professionnels (français et espagnols) volontaires et dynamiques dans la démarche partenariale ; des jeunes issues de territoires ruraux et urbains auxquels ont redonné une chance et qui la prennent de s'approprier leur parcours ; et des actions ayant pu pour la majorité être menées au bout et si ce n'est pas le cas, qui se sont transformées en perspectives d'actions.

Tout l'enjeu à mes yeux est désormais de poursuivre cette dynamique positive par l'opportunité professionnelle qui m'est proposée avec un poste de coordinateur au sein de l'association Jeunes à Travers le Monde tout en réussissant à me créer ces espaces de prise de recul, d'analyse de pratique, de lecture, d'apports conceptuels, de croisement de regard, d'écriture, dans toutes les composantes liées à la fonction de coordination d'équipe et de développement de projets, de partenariats et de réseaux d'éducation populaire.

ANNEXES

<u>Annexe 1 :</u>	
Calendrier prévisionnel du projet d'actions	26
<u>Annexe 2 :</u>	
Calendrier réalisé du projet d'actions.....	27
<u>Annexe 3 :</u>	
Document synthèse des objectifs et de la démarche d'évaluation du projet d'actions.....	28
<u>Annexe 4 :</u>	
Vue d'ensemble de l'outil Prezi recensant l'ensemble des opportunités de mobilité internationale présents sur le territoire.....	29
<u>Annexe 5 :</u>	
Démarche pédagogique de bilan suite à la seconde mobilité.....	30
<u>Annexe 6 :</u>	
Outils d'évaluation utilisés avec les jeunes lors du bilan de la seconde mobilité.....	31
<u>Annexe 7 :</u>	
Exemple d'Europass présentant les compétences identifiées par un participant à l'issu de son stage d'un mois dans les métiers de l'animation en Espagne	32
<u>Annexe 8 :</u>	
Bibliographie, sitographie et videographie.....	33

Annexe 1 : Calendrier prévisionnel du projet d'actions

	Actions à développer	janvier 2016				février 2016				mars 2016				avril 2016				mai 2016				juin 2016					
		N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18	N°19	N°20	N°21	N°22	N°23	N°24	N°25	N°26
Démarche pédagogique globale	1. Espaces d'information et d'échange de pratique des acteurs régionaux Temps de travail « Parcours de mobilité »: COPIL JTM Comité technique Axe 2 Plateforme Régionale de Mobilité (formation des acteurs) Réunions d'informations partenaires																										
	2. Co-construction d'un ensemble de modules de mobilité adapté aux réalités du territoire Réu 1 (Comité de Pilotage): Construction d'une « Démarche de Mobilité » européenne et internatio Réu 2 (Comité de Pilotage): Lien /inscription de cette démarche dans les Politiques Jeunesses des Réu 3 (Comité de Pilotage): Bilan des actions et suites...																										
	3. Expérimentation d'un parcours de mobilité « Découverte des métiers de l'Animation » Co-construction avec partenaires franco-espagnols (territoires ruraux PVV – quartiers Rennes) Co-construction avec jeunes intéressés par la thématique « Première Mobilité » quelques jours – 5 à 10 jeunes – 1 à 2 accompagnateurs Bilan et préparation seconde action « Mobilité courte » 4 semaines – 5 à 10 jeunes – 1 accompagnateur Bilan et perspectives (lien vers dispositifs de mobilité ou de formation existants) Bilan et poursuite du partenariat ? Ecriture et demande de subvention Erasmus+																										
	4. Accueil de jeunes étrangers sur les différents territoires Co-construction en interne du projet de SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL Co-construction avec partenaires d'Accueil (Maroc – PVV – Rennes) Ecriture du projet et dépôt des agréments à l'Agence du Service Civique																										
	5. Formation et mobilité des acteurs Jeunesse et Insertion Formation en interne : Accompagnement - Education Populaire - Impact des mobilité Groupes de Travail - Axe 2 et 3 de la Plateforme Régionale de Mobilité Internationale Mobilité des acteurs (professionnels et élus) Co-construction du projet – partenaires français-espagnols-allemands (?) Ecriture de la demande de subvention Erasmus+ (deadline 26 avril)																										
	Evaluation des actions Réu 1 (Comité de Pilotage): Définition des critères et indicateurs d'évaluation Réu 2 (Comité de Pilotage): Evaluations à mi-parcours – Réajustement des actions Réu 3 (Comité de Pilotage): Evaluation finale																										
			Sem 13: Partenariat & réseaux	Sem 14: Réglementation	Séminaire	Sem 15: Coordination Projet	Sem 16: Territoire	Séminaire	Sem 17: Vieasso	Sem 18: Equipe	Sem 19: Pilotage et eval.	Séminaire	Sem 20: Bilan	Rencontre Développement Durable Maroc-Roumanie-France													

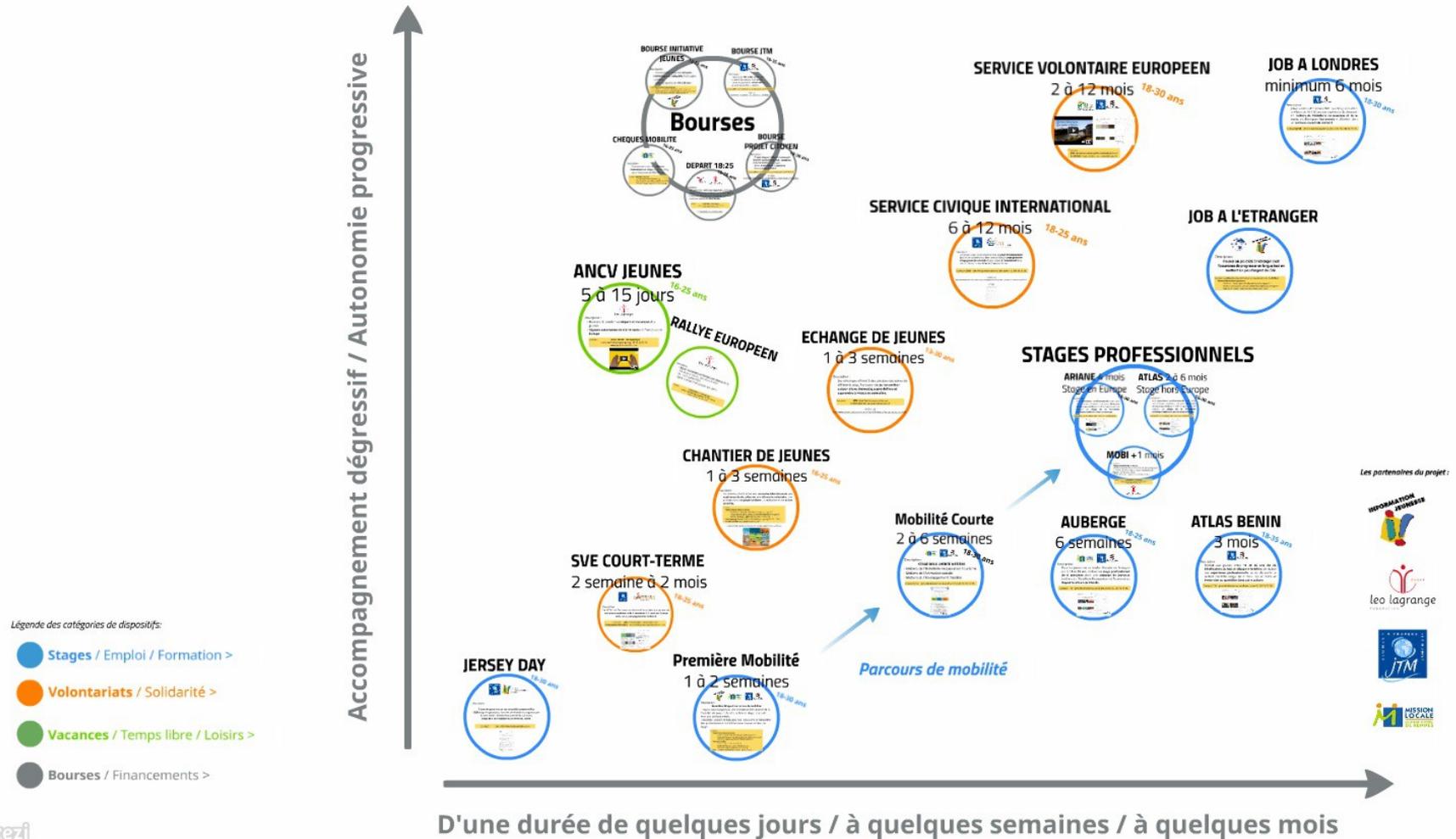
Annexe 3 : Document synthèse des objectifs et de la démarche d'évaluation du projet d'actions

Démarche de projet	Critères	Indicateurs	Résultats et effets attendus	Outils d'évaluation	
Finalité / Sens de l'intervention Transformations visées (situations et personnes)	L'émancipation socioprofessionnelle des « jeunes ayant moins d'opportunités » du territoire des Pays des Vallons de Vilaine par un parcours de mobilité internationale.				
Objectifs généraux / But atteignable (interprétable mais non mesurable)	Faciliter l'appropriation des dispositifs de mobilité internationale comme outils d'insertion socioprofessionnel				
	Déconstruire les freins cognitifs à un départ à l'étranger par la prise en compte de la singularité des parcours des jeunes				
	Favoriser la participation des acteurs à chaque étape des processus d'accompagnement à la mobilité				
	Intégrer une démarche de mobilité au sein d'une politique jeunesse transversale				
Objectifs opérationnels (non interprétable, et mesurable)	1. Animer des espaces d'information, d'échange de pratique et des temps de formation à destination des acteurs				
	Réunions d'informations partenaires PVV Temps « Auberges espagnoles » et Ateliers du COPIIL de JTM Réunions Comité technique Plateforme Régionale de Mobilité Forum Job d'été – Temps d'information Chantiers Internationaux et SVE court te	Communication vers les acteurs sensibles et en face à face public Coopération entre professionnels Conformité avec besoins/réalités des pro et des jeunes Reinvestissement dans sa pratique pro	Nombre de jeunes orientés vers JTM « Profil » des jeunes orientés Nombre d'espaces animés et de participants Echanges (constructifs) suite à ces temps	Le nombre de jeunes issus du territoire du PVV et effectuant des démarches auprès de JTM à augmenté significativement. Une diversité des profils est présente dont une représentativité des « JAMO » (demandeurs d'emploi, RSA, suivi par ML ou chantier d'insertion) importante ; 2 rencontres de professionnels et/ou de jeunes chaque mois Au moins 1 projet ou action se met en place suite à ces temps d'information	Base De Donnée JTM CR réunions Suivi échanges Mails/tél
	2. Identifier et valoriser les opportunités de mobilité internationale du territoire				
	Réu 1: Enjeux, finalités et objectifs généraux du projet + démarche d'évaluation Réu 2: Quels parcours de mobilité internationale émancipateur pour les jeunes d Réu 3: Bilan des actions en cours et suites... Réu 4 : Evaluation du projet d'actions et perspectives...	Conformité avec besoins/réalités terrain Participation des acteurs (jeunes-pro-élus) Lisibilité pour les acteurs extérieurs Inscription dans les politiques territoriales	Investissement des participants (sens donné) Demande d'information extérieure Liens effectifs effectué avec politiques territoriales (diagnostic PIA + VHBC)	Nombre de participants stable De nouveaux participants et des intervenants extérieurs (invités) Deux rencontres effectués avec les coordinateurs des politiques jeunesse et des diagnostics	CR réunions (échanges/apports) Entrevues avec élus
	3. Expérimenter un parcours de mobilité répondant aux réalités des acteurs du territoire				
	« Première Mobilité interculturelle » de quelques jours – 10 jeunes – 2 accompagn « Mobilité courte » stage de 4 semaines – 10 jeunes Bilan et poursuite du partenariat ? Ecriture demande de subvention Erasmus+ ? ...	Effectivité de l'émancipation des jeunes Participation réelle des jeunes Partenariat entre les acteurs engagés Communication entre les acteurs	Niveau de satisfaction et orientation vers formation/emploi efficiente Changements observables et développement de compétences nouvelles Engagement des acteurs (partenaires)	80% de jeunes en formation, emploi, remobilisation à l'issu de chaque mobilité Les jeunes ont identifiés (mis des mots) sur au moins 3 de leurs compétences Présence régulière aux temps de préparation et de bilan	Questionnaire/entretien Echanges lors des séminaires retours + Europass (certificat européen) Relance pour temps de présence en amont et aval des mobilités
	4. Se mobiliser entre acteurs du territoire autour de l'accueil de volontaires étrangers				
	Co-construction entre partenaires (Maroc – PVV – Rennes) Ecriture du projet et dépôt des agréments à l'Agence du Service Civique ...	(I)Novation dans les enjeux territoriaux Investissement des acteurs (pros-élus) Communication au sein du territoire Formalisation par un document	Nombre de réunion et de participants Types de demandes/renseignements Concrétisation de la demande d'agrément Perception de l'action sur le territoire	3 réunion de préparation avec participation d'au moins 3 structures Réunion de travail constructive (aboutissement) 1 demande d'agrément déposée Retours positifs des commissions jeunesse (aval)	CR réunions Demande d'agrément
	5. Se mobiliser autour d'un échange de pratique avec des partenaires étrangers				
	Co-construction du projet – partenaires français-espagnols-allemands (envies/be Ecriture de la demande de subvention Erasmus+ (deadline 26 avril) ...	Conformité avec les souhaits exprimés Investissement des acteurs (pros-élus) Coopération entre partenaires Formalisation par une demande de subv.	Nombre de réunion et de participants Nombre d'échanges/structures contactées à l'étranger Concrétisation de la demande de subvention	3 réunion de préparation avec participation d'au moins 3 structures Au moins 5 partenaires potentiels contactés Dépôt de la demande de subvention effectuée	CR réunions Echanges de mails Demande de subvention
Résultats attendus	La majorité des jeunes qui partent à l'étranger sont des « JAMO » (demandeurs d'emploi, RSA, suivi par ML ou chantier d'insertion); Les jeunes accompagnés vivent une expérience émancipatrice (assurance, autonomie, plaisir, projection, orientation, etc...); Les professionnels de l'accompagnement sont conscients de l'aventure que revêt ces expériences et de l'impact des mobilités; Les professionnels et élus sont convaincus de la plus-value des mobilités et s'en saisissent au sein des politiques jeunesse.				

Annexe 4 : Vue d'ensemble de l'outil Prezi recensant l'ensemble des opportunités de mobilité internationale présents sur le territoire

Présentation disponible sur: <https://prezi.com/q15jh8fqvtv0/mobilite-jeunesse-en-pays-des-vallons-de-vilaine/>

Les opportunités de mobilité internationale des jeunes en Pays des Vallons de Vilaine



Annexe 5 : Démarche pédagogique de bilan suite à la seconde mobilité



PROJET « Découverte des métiers de l'animation sociale » ESPAGNE

Temps de bilan participants Stage 1 mois -mai 2016 – Mercredi 15 juin 2016 – Réso à Guichen

Objectifs :

- **Effectuer un bilan de l'expérience à Séville sur les dimensions personnelles et professionnelles** (Vie quotidienne, Stage professionnel, aspects interculturels) > en temps collectif /en petit groupe et en individuel

Déroulé :

9h00 : Accueil – Café + préparation de la salle (chaises en rond)

9h15 : Choisir un proverbe représentant l'expérience vécue

> chacun lit le **proverbe** choisit

9h30 : BILAN COLLECTIF : sous la forme d'une **toile d'araignée** à 13 entrée à évaluer de 0 à 5

10 min > Temps individuel d'évaluation : chacun évalue « sa » toile d'araignée afin de dégager les aspects positifs et négatifs de cette expérience ;

20 min > Temps de partage collectif : réalisation d'une toile d'araignée collective permettant d'avoir une vision d'ensemble et de partager des anecdotes.

10h : BILAN VIE QUOTIDIENNE : par groupe de colocation faire un bilan de la vie quotidienne en dégageant les aspects positifs, négatifs et les « comportements » ayant évolué. Sous forme de groupe d'analyse de pratique :

10 min : individuellement choisir **1 situation qui a posé problème** dans le cadre de la colocation

1. Identifier les **faits** : ce qui c'est passé / nommer l'action problématique
2. Identifier mon **ressenti** : les émotions que cela a provoqué en moi
3. Identifier ma **réaction** : qu'est ce que j'ai fait / comment j'ai réagi
4. Identifier l'**impact** : ce que cela a provoqué en bien / en mal, la réaction des autres

3 x 3 min > chaque personne à 3 minute pour lire les 4 points ci-dessus, personne n'a le droit d'intervenir / de réagir

10 min > rédiger un petit paragraphe sur les aspects positifs de la colocation

10h30 : Pause

10h45 : BILAN PROFESSIONNEL : en 2 groupes

10 min > temps personnel pour remplir les cases du **bilan-vélo**

50 min > temps collectif de partage et où les personnes ayant été dans la même structure de stage peuvent intervenir + lien/intervention de l'animateur sur la base des bilans tuteur et Europass

11h45 : BILAN INTERCULTUREL : en collectif

> **Portrait chinois**

> Discussion libre

12h30 : Repas

14h : GARDER UNE TRACE Rapport de séjour

- **Mise en commun des écrits** / constitution de petit groupe par partie
- **Ateliers d'écriture / Légende des photos**

+ préparation AG et / ou COPIL PVV

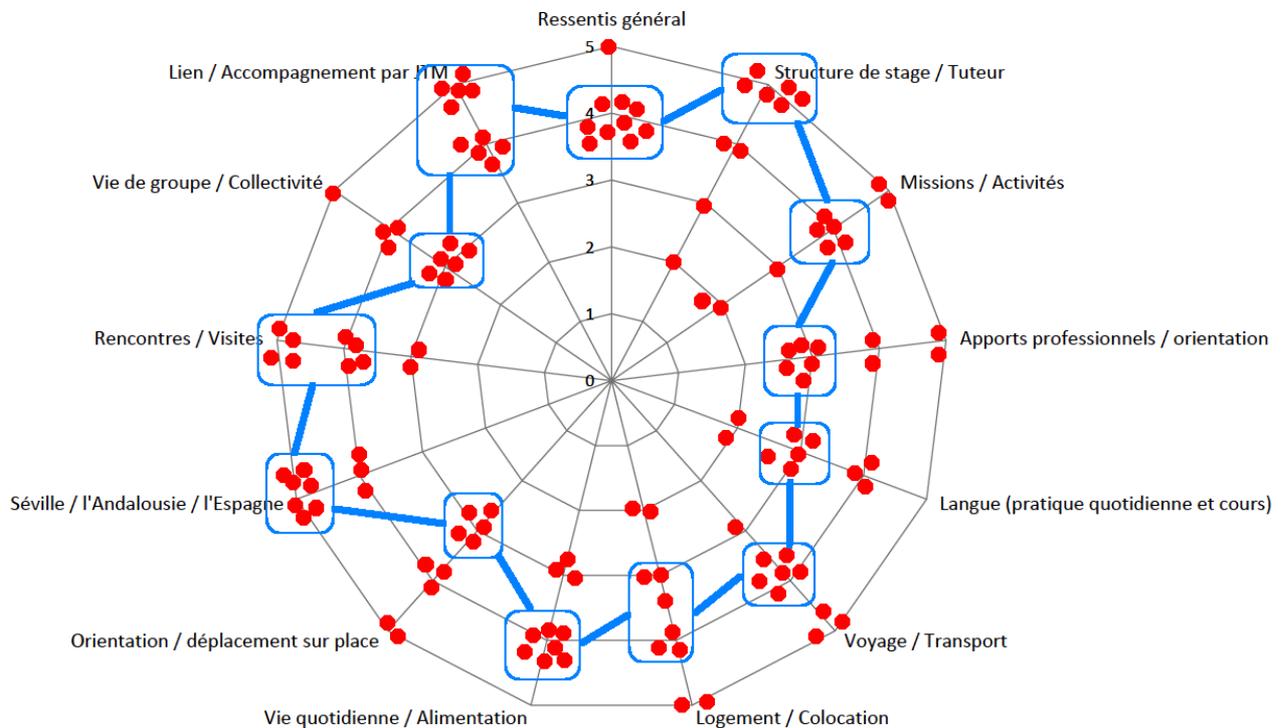
16h : Suites/perspectives :

- Remise des chèques de caution
- 3ème étape de mobilité ? Reprise de formation ? Emploi ?

Fin 17h

Annexe 6 : Outils d'évaluation utilisés avec les jeunes lors du bilan de la seconde mobilité

Outil Toile d'araignée : effectuée de manière individuelle puis partagée collectivement



Outil Proverbes choisis dans une liste et illustrant le mieux l'expérience vécue :

« à chaque problème, une solution »

(lié à la langue et aux difficultés de communication au début)

« après la pluie, le beau temps » (x2)

(difficultés vécues en France et expérience en Espagne très positive)
(blocage au début lié à la langue mais qui s'est évaporé avec le temps)

« c'est au pied du mur qu'on voit le maçon »

(c'est en étant en situation de pratique qu'on se rend compte des compétences d'animation)

« c'est en forgeant qu'on devient forgeron »

(c'est en animant qu'on devient animateur !)

« l'appétit vient en mangeant »

(1ère mobilité d'une semaine, 2ème de 1 mois, 3ème ...)

« il ne faut pas remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui »

(des doutes avant de partir mais une super expérience)

« Paris ne s'est pas fait en un jour »

(temps d'adaptation tant sur le stage que dans la vie quotidienne)

« seuls les imbéciles ne changent jamais d'avis »

(ouverture d'esprit suite à cette expérience)

« vouloir, c'est pouvoir »

(importance de passer à l'action et de vivre les choses)

Annexe 7 : Exemple d'Europass présentant les compétences identifiées par un participant à l'issu de son stage d'un mois dans les métiers de l'animation en Espagne



Europass Mobilité

5.a DESCRIPTION DES APTITUDES ET COMPETENCES ACQUISES PENDANT LE PARCOURS EUROPASS MOBILITE (No)		
Activités/tâches effectuées		
(29)(*)	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la préparation des activités (Jeux sportif, etc...) • Animation en autonomie d'une activité (jeu sportif) • Participation aux réunions d'équipe et réunion de préparation des activités mise en place • Activités créatives • Aide aux devoirs 	
Aptitudes et compétences professionnelles ou techniques acquises		
(30a)	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement d'un groupe plus un suivi individuel • Observation du comportement des enfants • Mise en place d'activités adaptées au public rencontré • Préparation des différentes activités proposées (support papier, modèle) • Savoir comment mettre en place des activités par rapport aux problèmes sociaux rencontrés • Orientation vers le bon interlocuteur 	
Aptitudes et compétences linguistiques acquises (autres que professionnelles ou techniques)		
(31a)	<ul style="list-style-type: none"> • Communication non verbale • Apprentissage de la langue notamment avec des cours d'espagnol de façon scolaire • Apprentissage de la langue dans la rue en demandant aux personnes • Apprentissage au sein de la structure notamment grâce aux enfants mais aussi grâce à l'équipe d'animation • Test OLS sur internet mis en place par Erasmus+ • Meilleure compréhension de l'espagnol 	
Aptitudes et compétences informatiques acquises (autres que professionnelles ou techniques)		
(32a)	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outil de traduction mais aussi de communication • Utilisation d'un GPS • Utilisation d'une application pour les bus. 	
Aptitudes et compétences organisationnelles acquises (autres que professionnelles ou techniques)		
(33a)	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation vie quotidienne (les courses, le ménage) • Organisation du temps libre pour les sortie ou visite (Renseignement sur les horaires de bus, achat des billets de transports) • Organisation d'un mois de stage (papiers administratifs, document d'identité et préparation des bagages) 	
Aptitudes et compétences sociales acquises (autres que professionnelles ou techniques)		
(34a)	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre en colocation (gérer l'alimentation, s'adapter au caractère des autres habitants) • Adaptation dans un pays différent et avec une culture différente • Communication avec des personnes qui ne parlaient pas la même langue que la mienne • Comprendre les conséquences et identifier les causes de la population précaire • Observation du communautarisme présent dans le quartier ou je vivais. 	
Autres aptitudes et compétences acquises		
(35a)	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de confiance en moi • Connaissance des différents dispositifs de mobilité (Erasmus+ ...) 	
(36a)(*)	Date	(37a)(*)
	<input type="text"/>	Signature de la personne de référence/du tuteur
	jj mm aaaa	<input type="text"/>
		Signature du titulaire
		<input type="text"/>
		jj mm aaaa
NB : Ce tableau doit être validé par la signature de la personne de référence/du tuteur et du titulaire de l'Europass Mobilité		

Annexe 8 : Bibliographie, sitographie et videographie

Ouvrages, essais et articles

- **Echelle simplifiée de participation citoyenne** de Sherry Arnstein issue de Bacqué, Marie-Hélène, Sintomer, Yves, 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Éditions La Découverte, Paris.
- **Statut-Rôle-Fonction** - Définitions inspirées de UF 4 Vie collective, Jean-Michel Baude, Ed. Vuibert
- **La coordination du travail dans les organisations**, Nizet J., Pichault F., Ed. Dunot, 2012, p 7
- **Diriger autrement** - Albert Davoine – 1997 - Extrait de l'Introduction - Pourquoi diriger autrement ?
- **Animation et animateurs, le sens de l'action**, Gillet J.C., L'Harmattan, 1995, P 177
- **Baqué Marie-Hélène, Biewener Carole, L'empowerment, une pratique émancipatrice**, Gillet J.C., Genre, sexualité & société : <https://gss.revues.org/3264>
- **Travail social : articulation de l'individu et du collectif**, Grimaud Lin, VST n° 100 - 2008, p. 95-104
- **Document « La gouvernance démocratique »** du Centre de Formation Populaire de Montréal : http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/vie_culturelle/loisir_culturel/docs/outils/Gouvernance_democratique.pdf

Sites internet

- **Vivre en intelligence avec le système et en révolte contre ses conséquences.** - Blog de Philippe Labbé (docteur en sociologie et directeur de mission locale) : <https://plabbe.wordpress.com/2010/12/14/1%e2%80%99accompagnement-socioprofessionnel-asp-une-approche-systemique/>
- **Site de la Plateforme Bretonne pour la mobilité européenne et internationale des jeunes :** <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/actualites/une-demarche-partenariale-et-innovante-a-lechelle-du-pays-des-vallons-de-vilaine/>
- **Site de l'Institut de Coopération pour l'Éducation des Adultes (Icéa)** - Référentiel Nos Compétences Fortes - <http://www.icea.qc.ca/site/services/nos-compétences-fortes>